Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme aux différens ages : et sur la population de la Belgique / par MM. A. Quetelet et Ed. Smits.

Contributors

Quetelet, Adolphe, 1796-1874. Smits, Edouard, 1789-1852. Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Bruxelles: Chez L. Hauman et cie., 1832.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/eq3du4nj

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

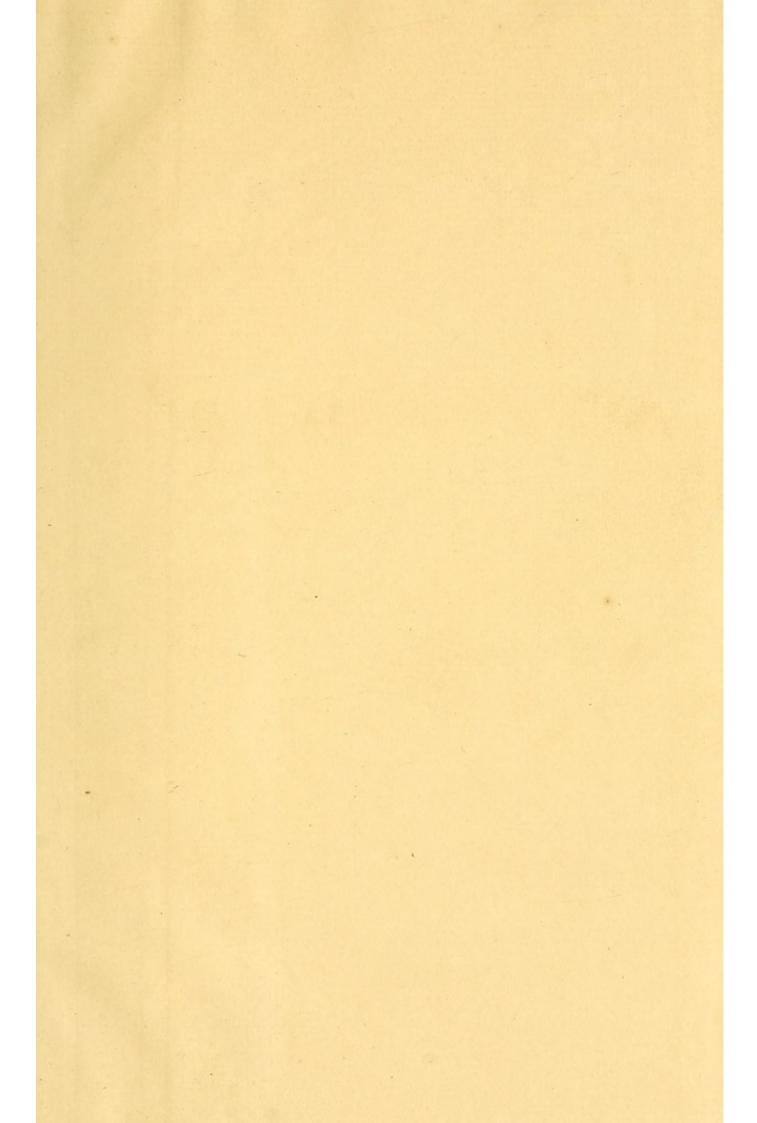
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

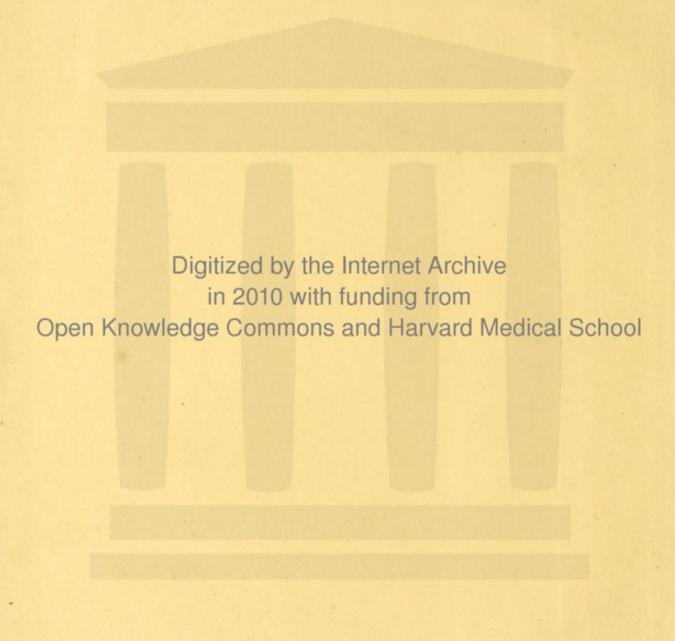


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



21. 3.72





Co 13 40



RECHERCHES

SUR LA

REPRODUCTION ET LA MORTALITÉ

DE L'HOMME AUX DIFFERENS AGES,

ST SUR

LA POPULATION DE LA BELGIQUE,

PAR

MR. A. Quetelet et So. Smits.

-500-500 H 105-165

BRUXELLES,

LOUIS HAUMAN ET COMP°.

1832.





RECHERCHES

SUR

LA REPRODUCTION ET LA MORTALITE

DE L'HOMME AUX DIFFÉRENS AGES,

ET SUR

LA POPULATION DE LA BELGIQUE.

(1er RECUEIL OFFICIEL.)

A ROHER OFFES

age

CARRIAGENCTIONALT LA MORTALITE

DE PRIORINE VITE DIELEMENS VOES

IN COUNTRY TO ALL BUY MODELATURES AND THE STATE OF THE ST

(attorneo organic di

RECHERCHES

SUR LA

REPRODUCTION ET LA MORTALITÉ

DE L'HOMME AUX DIFFÉRENS AGES,

ET SUR

LA POPULATION DE LA BELGIQUE,

PAR

MM. A. Quetelet et Gd. Smits.

Plus le nombre des individus que l'on observe est grand, plus la volonté individuelle s'efface et laisse prédominer la série des faits généraux, qui dépendent des causes d'après lesquelles existe et se conserve la société.

(Recherches sur le Penchant au Crime.)

BRUXELLES,

CHEZ LOUIS HAUMAN ET Cic LIBRAIRES.

1832.

RECHEROHES

EL 202

THERODUCTION HT LA MORTALITÉ

MAK SHIROUTH THE SHEROW'S MI

NE VIE

REPRESENTATION AS AS REPRESENTATION AS

Similar of the sample of

967/

within the large entire that and wedge of and a selfmilities all materials at standard and a self-oflines with a self-order of an interesting against a self-order collection of the self-order of the self-order of a self-order of the self-orde

Market has been been been an Irrina.

BRUXERLES

CHERLAGER HARMAN EN CHARRATRES

RECHERCHES

SUR

LA REPRODUCTION ET LA MORTALITÉ

DE L'HOMME AUX DIFFÉRENS AGES,

ET SUR

LA POPULATION DE LA BELGIQUE,

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1829.

I. Objet de ces recherches.

La connaissance de la population d'un pays doit être considérée comme la base de toutes les recherches statistiques. La détermination précise de cet élément important n'est pas nécessaire au savant seulement, mais encore au législateur et à l'administrateur consciencieux qui veut que les principes de la plus stricte équité président à la répartition des impôts, des contingens pour la milice, et en général de toutes les charges que sont appelés à se partager les individus qui composent l'État. On pourrait dire même que plus la civilisation augmente, plus on sent le besoin de recourir à toutes les données qui se rattachent à la population : l'idée heureuse qui, dans ces derniers siècles, a présidé

2

à l'organisation des sociétés d'assurances, présente une des applications les plus utiles que l'on ait faites des tables de mortalité. Cependant, il faut bien le dire, ces spéculations ingénieuses en ne se fondant que sur des données fautives, finiraient par entraîner la ruine des sociétés qu'elles ont fait naître, et par causer les plus graves préjudices aux individus qui se font assurer par elles. De pareils exemples se sont présentés, et l'Angleterre mieux que tous les autres pays, a compris la nécessité de donner tous ses soins à la formation de bonnes tables de mortalité; tandis que nos provinces, il y a quelques années encore, n'en possédaient pas même une seule.

Ces considérations ont porté quelques amis des sciences à combler la lacune que laissaient encore les documens statistiques de notre pays; le Gouvernement de son côté a montré qu'il comprenait les mêmes besoins, par la création d'une commission de statistique auprès du ministère de l'intérieur (¹).

Plusieurs remarques importantes furent le résultat de ces premières recherches : on reconnut par exemple qu'il existait une grande différence de mortalité dans nos diverses provinces; mais avant d'en rechercher les causes, il s'agissait de bien

⁽¹⁾ M. Ed. Smits, ex-référendaire, l'un des auteurs de ces recherches, fut nommé dès l'origine, secrétaire de cette commission.

établir le fait. On fit subir un examen sévère aux différens élémens de calcul, et l'on s'aperçut que la population des provinces que l'on ne connaissait que par deux recensemens partiels, faits depuis près de quinze ans, laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude, et qu'elle devait être généralement supérieure à l'estimation qu'on en avait (1).

Plusieurs réclamations furent adressées au Gouvernement; la commission de statistique de son côté fit sentir la nécessité d'un dénombrement général de la population. Cette opération importante fut prescrite vers la fin de 1828; l'arrêté porte même que le dénombrement serait renouvelé tous les dix ans.

Cette grande et délicate opération eut effectivement lieu vers la fin de l'année 1829. (Voyez les pièces justificatives à la fin de cet ouvrage). On prescrivit les mesures à prendre dans les différentes provinces pour s'assurer de l'exactitude des nombres et pour ordonner un nouveau recensement dans les lieux où la nécessité s'en ferait sentir.

Les événemens politiques de 1830 durent nécessairement faire perdre de vue les résultats du recensement; cependant vers le commencement de

⁽¹⁾ Voyez les Recherches sur la population, les naissances, etc., dans le royaume des Pays-Bas, 1827, par A. Quetelet; et, dans les Notes, les observations judicieuses de M. le baron de Kéverberg, qui prouve à l'évidence le besoin d'un recensement général.

cette année, un arrêté de M. le Régent de la Bel-

gique autorisa leur publication.

Les huit premiers tableaux qu'on trouve à la fin de ces recherches, font connaître les principaux résultats du recensement pour les villes et les communes rurales. Cependant l'occupation partielle des provinces du Limbourg et du Luxembourg, n'a pas permis de compléter ces élémens : les nombres relatifs à la première province, sont bien effectivement ceux du recensement, mais ils ne renferment pas les distinctions qu'on trouve dans les autres tableaux. Quant aux nombres du Luxembourg, il a fallu se borner à prendre ceux que donnait, pour 1825, l'annuaire du Gouvernement.

Les tableaux qui suivent font connaître la population des communes considérées individuellement. Pour compléter ces documens, on a cru utile de joindre aux résultats du recensement, les tableaux des naissances, des mariages et des décès qui n'ont point encore paru dans les publications de la commission de statistique. On pourra de cette manière embrasser, pour ainsi dire d'un coup d'œil, tout ce qui concerne la population, et particulièrement sa force reproductive et sa mortalité aux différens âges.

L'espèce humaine présente dans son développement, les particularités les plus remarquables; quelques-unes ont déjà été observées et confirmées de la manière la plus convaincante : il en est d'autres signalées dans cet écrit, qui n'avaient point été reconnues encore. On appelle sur elles l'attention des savans, parce que plusieurs se rattachent à des questions d'hygiène publique d'une grande importance.

II. État général de la population en Belgique.

La population des provinces qui forment actuellement la Belgique, s'élevait au 1er janvier 1830, à 4,064,209 âmes (¹); elle se trouvait répartie dans les villes et les communes rurales de la manière suivante:

PROVINCES.	POPULATION	POPUL	des deux derniers nombres.	
PROVINCES.	totale.	des villes. des comes.		
Anvers	354974	127281	227693	0,56
Brabant	556146	160784	395362	0,41
Flandre occidentale.	601678	164945	436733	0,38
Liége	369937	95375	274562	0,35
Flandre orientale	733938	179423	554515	0,32
Hainaut	604957	128841	476116	0,27
Limbourg	337703	67671	270032	0,25
Namur	212725	34219	178506	0,19
Luxembourg	292151	39579	252572	0,15
Royaume	4064209	998118	3066091	0,32

⁽¹⁾ Il faudrait plutôt 4,074,712 âmes, parce que la population du Luxembourg est portée au tableau telle qu'elle était en 1825, et qu'au 1^{er} janvier elle s'était accrue de 10,503 âmes.

On voit par ce tableau, que la population des villes formait environ le tiers de la population des campagnes; de sorte que, sous ce rapport, la Flandre orientale présenterait assez bien la moyenne du royaume; les provinces d'Anvers et du Brabant, de même que celles de Namur et de Luxembourg, sont celles qui s'en écartent le plus. Dans la première de ces provinces, les habitans des villes forment plus que la moitié du nombre des habitans des campagnes; dans le Luxembourg au contraire, les habitans des villes ne forment pas même le sixième du nombre des habitans des campagnes.

On vient de voir, pour les différentes provinces, dans quel rapport les habitans de la Belgique sont distribués dans les villes et les communes rurales; le tableau suivant indiquera comment ils se trouvent distribués dans l'intérieur des maisons.

PROVINCES.		villes, pour 100 maisons		communes rurales, pour 100 maisons	
	Ménages.	Individus.	Ménages.	Individus.	
Flandre orientale.	. 125	626	112	593	
- occidentale	e. 125	582	105	543	
Hainaut	. 134	592	106	508	
Anvers	. 141	637	116	605	
Brabant	. 141	650	106	552	
Liége	. 162	733	108	529	
Namur	. 174	838	106	501	

En ne considérant que le tableau des villes, on voit que c'est dans les deux Flandres, qu'on est le moins porté à réunir plusieurs ménages dans une même maison; le contraire s'observe dans les provinces de Liége et de Namur.

Dans les communes rurales, on compte à peu près régulièrement 106 ménages par 100 maisons.

Il est assez remarquable que la province de Namur qui, dans ses villes, réunit le plus d'habitans sous un même toit, soit au contraire une des provinces qui, comparativement, a la plus forte partie de sa population dans les campagnes.

Il a été impossible de comprendre dans le tableau précédent, les deux provinces du Limbourg et du Luxembourg, pour lesquelles manquaient les renseignemens nécessaires.

Quant aux nombres des individus qui composent un ménage, ils se trouvent calculés dans le tableau suivant :

PROVINCES.	INDIVIDUS PAR 100 MÉNAGES.			
atentino antellario parello	Villes.	Communes rurales.		
Flandre orientale	500	531		
Anvers	453	522		
Brabant	461	520		
Flandre occidentale.	467	516		
Hainaut	442	480		
Liége	452	478		
Namur	479	477		

8

Ainsi l'on compte plus d'individus par ménage dans les communes rurales que dans les villes, excepté dans la province de Liége. Il paraîtrait au premier abord, que le nombre des domestiques devrait faire pencher la balance en faveur des villes; cependant, si l'on considère que plusieurs de nos provinces emploient pour les travaux de la campagne, un assez grand nombre de domestiques mâles, on s'expliquera mieux cette différence, et surtout celle qui existe entre les communes rurales de la partie orientale et de la partie occidentale du royaume, qui diffèrent de beaucoup entre elles, sous le rapport des richesses.

Pour bien juger de la population d'une province, il faut avoir égard à la superficie qu'elle occupe. Le 9me tableau contient quelques données à cet égard, qui ont été communiquées en 1829 par le ministère de l'intérieur ('). Cependant comme le travail du cadastre n'était pas encore entièrement terminé alors, on ne doit considérer ces données que comme approchées. Les variations que pourra y apporter l'achèvement des opérations cadastrales, se trouveront sans doute comprises entre des limites assez étroites.

On peut remarquer que les deux Flandres, le Brabant et le Hainaut, ne présentent guères de

⁽¹⁾ Elles sont extraites des Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas , par A. Quetelet; in-12 , 1829.

terres incultes; le Limbourg et le Luxembourg sont au contraire les provinces qui en offrent le plus.

Si l'on rangeait les provinces d'après leur population par bonnier, elles se présenteraient dans l'ordre suivant.

PROVINCES.	POUR 100 BONNIE	RS OU HECTARE
PROVINCES.	Habitans.	Maisons.
Flandre orientale	260	43
- occidentale.	190	34
Brabant	170	29
Hainaut	162	31
Liége	128	23
Anvers	125	20
Limbourg	73	?
Namur	60	11
Luxembourg	46	?
LE ROYAUME	121	?

Il résulte de là que la Flandre orientale, à égalité de surface, est deux fois aussi peuplée que la province d'Anvers ou de Liége; quatre fois autant que la province de Namur et six fois autant que le Luxembourg.

III. De la manière dont la population est divisée quant aux sexes et aux différens états.

On vient de voir comment la population est distribuée, soit en la groupant par ménages ou par maisons dans les différentes provinces; soit en ayant égard à la superficie des terres; soit encore en ayant égard au séjour des villes et des campagnes. Il peut être intéressant de rechercher maintenant comment elle est divisée quant aux sexes et aux différens états.

Le tableau qui suit, indique d'abord comment la population se trouve distribuée dans les différentes provinces, sous le rapport des sexes:

Hommes pour 100 femmes.		
Villes.	Communes.	
92	99	
88	98	
89	101	
85	100	
97	101	
98	99	
89	98	
	92 88 89 85 97 98	

Ainsi, dans les communes rurales, les individus des deux sexes se trouvent à peu près en nombre égal. Il n'en est pas de même dans les villes; le nombre des hommes y est partout moins grand que celui des femmes; la différence est surtout très-prononcée dans la province du Brabant. On pourra se borner pour le moment, à constater ce fait, dont on trouvera peut-être l'explication dans ce qui va suivre.

Si l'on partage la population des deux sexes en trois catégories ; savoir : les célibataires , les mariés et les veufs , on aura en conservant les distinctions des villes et des campagnes :

parmi les hommes	SUR 1000 HOMMES.			SUR 10	SUR 1000 FEMMES.	
Dans les villes.	célibat.	mariés.	veufs.	célibat.	mariées.	veuv.
Flandre orientale	652	311	37	643	281	76
- occidentale.	646	317	37	638	278	84
Brabant	629	332	39	625	284	91
Hainaut	642	316	42	604	307	89
Liége	635	323	42	624	293	83
Anvers	655	312	33	646	276	78
Namur	663	297	40	622	291	87
Dans les communes.						
Flandre orientale	687	276	36	661	272	67
- occidentale.	671	293	36	645	288	67
Brabant	652	313	. 35	623	311	66
Hainaut	647	317	36 .	611	318	71
Liége	646	312	42	.618	305	77
Anvers	672	289	39	.639	289	72
Namur	634	331	35	596	332	72

Ainsi l'on voit que:

1º En général, les deux tiers de la population se composent de célibataires; l'autre tiers est composé des individus mariés ou veufs;

2º En prenant 1000 individus de chaque sexe,

les célibataires masculins sont proportionnellement un peu plus nombreux que les célibataires de l'autre sexe; il en est de même des hommes mariés;

3º Les célibataires sont encore plus nombreux dans les campagnes que dans les villes; de sorte que c'est dans les campagnes et parmi les hommes que, sur 1000 individus, l'on trouve le plus de célibataires;

4º Le nombre des femmes veuves est presque double de celui des hommes veufs.

Ce dernier résultat qui est très-remarquable, deviendra plus frappant en comparant directement le nombre des veufs à celui des veuves.

	VEUFS POUR	100 VEUVES.
	Villes. Com	munes rurales.
Flandre orientale	44	53
- occidentale.	39	53
Anvers	38	55
Brabant	37	53
Hainaut	46	50
Namur	45	47
Liége	46	52

Ainsi le nombre des veufs, comparativement à celui des veuves, est incontestablement beaucoup moindre dans les villes que dans les campagnes et surtout dans les provinces du Brabant, d'Anvers et de la Flandre occidentale.

Cette circonstance tient sans doute à ce que les hommes se marient dans les villes plus tard que dans les campagnes; ce qui fait que leur mortalité est plus grande. On remarquera en effet que les trois provinces qui viennent d'être signalées, sont justement celles qui, toutes choses égales, ont la plus forte partie de leur population renfermée dans l'enceinte des villes. Les hommes ont aussi plus de facilité que les femmes pour sortir de l'état de veuvage.

En considérant la population sous le rapport des cultes, on voit par la seconde partie du 9^{me} tableau, que les habitans de la Belgique, sans y comprendre ceux du Limbourg et du Luxembourg, pour lesquels les données manquent, appartiennent en général à la religion catholique. Les individus qui figurent au tableau comme étant du culte réformé, étaient en grande partie des militaires hollandais qui se trouvaient en garnison dans les principales villes de nos provinces.

IV. De la manière dont la population est divisée quant aux âges des individus.

Dans les tableaux du recensement de la population, on a spécifié avec soin les âges des habitans. C'est d'après ces données et en conservant la distinction des sexes et celle des états des individus célibataires, mariés ou veufs, qu'on a pu former une table de population qui, par cette double distinction, présentera plus d'avantages que les tables dont on se sert ordinairement. Afin de rendre son usage plus commode, on a pris pour base une population de 1,000,000 d'ames; et tous les nombres de la table ont été réduits à cette base. M. Verhulst, docteur en sciences, a bien voulu prendre part aux calculs qui se rapportent à cette partie du travail. On a conservé avec soin les nombres tels qu'ils ont été donnés par le recensement, et sans chercher à établir entre eux une loi de continuité que ne présentait pas l'état des choses. Ainsi, on pourra s'étonner de trouver plus de garçons et de filles de l'âge de 14 à 16 ans, que de l'age de 12 à 14, tandis que le contraire semblerait devoir exister. Ces sortes d'anomalies tiennent à ce que des années sont plus productives que d'autres, comme nous aurons occasion de le faire remarquer plus loin; la lacune qui se présente ici par exemple, correspond aux années de disette de 1816 et 1817.

Il est cependant une irrégularité qu'il a fallu faire disparaître de la table, c'est celle qui se rapporte aux enfans qui étaient dans leur première année. Il paraît que les déclarations pour les enfans de cette classe, n'ont été relatives qu'à ceux qui étaient nés dans l'année même où se faisait le recensement, et comme cette opération s'est faite dès le mois de novembre, il y a eu de nombreuses omissions. Il a été facile de corriger cette erreur, en ayant égard au nombre des naissances de 1829

ainsi qu'aux décès des enfans de moins d'un an, inscrits dans le courant de la même année.

La table que nous donnons, est construite de manière qu'en regard de chaque âge se trouve indiqué le nombre des individus qui, dans une population de 1,000,000 d'âmes, ont plus que cet âge. Ainsi, en regard de 0 an, l'on trouve un total de 481,315 hommes et de 518,685 femmes; ce qui montre qu'en Belgique le nombre des femmes surpasse un peu celui des hommes. Le nombre des individus mariés des deux sexes, est nécessairement à peu près le même; mais, comme la remarque en a déjà été faite, le nombre des veuves est double environ de celui des veufs; ce qui n'empêche cependant pas que les femmes célibataires soient plus nombreuses que les hommes célibataires.

La table montre aussi qu'il y a environ autant d'hommes qui ont moins de 23 ans que d'autres qui ont dépassé cet âge. La population des femmes se trouve partagée en deux parties égales par l'âge de vint-cinq ans.

Quant aux célibataires des deux sexes, ceux qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, sont à peu près en même nombre que ceux qui l'ont dépassé.

Le nombre des hommes qui se marient avant l'âge de 20 ans, est peu considérable; la loi sur les miliciens peut en être cause, du moins en partie; quelques femmes se marient déjà avant l'âge de 16 ans. C'est surtout entre 25 et 30 ans qu'ont lieu le plus de mariages.

TABLE DE POPULATION

ON A PRIS POUR BASE 1,000,000 D'AMES QUI SE

HOMMES. AGE. CÉLIBATAIRES. MARIÉS. WEUFS. 0 ans. 317202 146164 17949 1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 11 176439 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 15 137837 146164 17949 16 137837 146164 17949 17945	1 elimon
AGE. CÉLIBATAIRES. MARIÉS. VEUFS. 0 ans. 317202 146164 17949 1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	
CÉLIBATAIRES. MARIÉS. VEUFS. 0 ans. 317202 146164 17949 1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	1 212.1
0 ans. 317202 146164 17949 1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	The second secon
1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	Total.
1 303058 146164 17949 2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	an grido
2 288997 146164 17949 3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	481315
3 276369 146164 17949 4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	467171
4 263815 146164 17949 5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	453110
5 251389 146164 17949 6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	440482
6 239166 146164 17949 8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	427928
8 216910 146164 17949 10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	415502
10 195861 146164 17949 12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	403279
12 176439 146164 17949 14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	381023
14 158023 146164 17949 16 137837 146164 17949	359974
16 137837 146164 17949	340552
could regard and recommend of the comments of	322136
104000 146050 15045	301950
20 104088 146072 17945	268105
25 66240 142847 17892	226979
30 39818 129077 17637	186532
35 25465 108696 17139	151300
40 18187 89973 16488	124648
45 13736 71939 15571	101246
50 10311 54700 14460	79471
53 8404 44050 13402	65856
56 6962 35231 12296	54489
59 5694 27787 11164	44645
62 4430 20764 9693	34887
65 3434 15120 8242	26796

POUR LA BELGIQUE.

DIVISENT D'APRÈS LES INDICATIONS DE LA TABLE.

AGE.	BRIMO FEMMES.					
T'otal.	CÉLIBATAIRES.	MARIÉES.	VEUVES.	Total.		
0 ans.	335930	146053	36702	518685		
1 171	322212	146053	36702	504967		
2	308595	146053	36702	491350		
3	296379	146053	36702	479134		
4	284204	146053	36702	466959		
5	272087	146053	36702	454842		
6	260449	146053	36702	443204		
8	238863	146053	36702	421618		
10	218646	146053	36702	401401		
12	199828	146053	36702	382583		
14	181683	146053	36702	364438		
16	162364	146049	36702	345115		
20	128083	145654	36694	310431		
25	89884	139767	36600	266251		
30	63823	123892	36219	223934		
35	47243	102762	35421	185426		
40	36216	81499	34024	151739		
45	28249	61419	31916	121584		
50	21857	44218	29167	95242		
53	18089	34223	26709	79021		
56	15095	26417	24385	65897		
59	12535	20090	21719	54344		
62	9948	14672	18608	43228		
65	7799	10301	15683	33783		

TABLE DE POPULATION

ON A PRIS POUR BASE 1,000,000 D'AMES QUI SE

AGE.	HOMMES.							
Total.	CÉLIBATAIRES.	MARIÉS.	VEUFS.	Total.				
67 ans.	2817	11599	7112	21528				
69	2317	9020	6113	17450				
71	1772	6540	5100	13412				
73	1391	4976	4286	10653				
75	1027	3575	3389	7991				
77	710	2369	2538	5618				
79	482	1517	1845	3844				
81	305	831	1191	2327				
83	198	516	804	1518				
85	123	302	510	935				
87	76	161	300	537				
89	39	80	172	291				
90	26	48	123	197				
91	17	32	79	128				
92	14	26	57	97				
93	11	19	41	71				
94	7	15	31	53				
95	5	11	22	38				
96	4	8	16	28				
97	1	5	10	16				
98	1	4	6	11				
99	0	1	5	6				
100 et au-	0	0	3	3				
dessus.	87367	1010110	0005:					

POUR LA BELGIQUE.

DIVISENT D'APRÈS LES INDICATIONS DE LA TABLE.

Carried to the Section of the Control of the Contro						
FEMMES.						
AGE.	myone att	a show sal	Careforne	T. C. L. Charles		
No.	U G					
HD08HO A	CÉLIBATAIRES.	MARIÉES.	VEUVES.	Total.		
		THE RESIDENCE OF STREET				
67 ans.	6049	7685	13416	27150		
69	4940	5732	11387	22059		
71	3773	4054	9175	17002		
73	2994	2963	7571	13528		
75	2254	2030	5930	10214		
77	1589	1300	4369	7258		
79	1085	814	3102	5001		
81	680	451	1968	3099		
83	454	259	1350	2063		
85	276	144	864	1284		
87	154	78	502	734		
89	88	41	299	428		
90	60	27	216	303		
91	39	17 19	143	199		
92	29	14	109	152		
93	18	13	76	107		
94	12	10	54	76		
95	10	6	38	54		
96	3.50 16	5	24	35		
97	3	3	18	24		
98	2	2	10	14		
99	1	1	5	7		
100 et au-	1	1	2	4		
dessus.	DI- MOG-	HISOEMS C	erroll sour	afrono coc		
A CHESTINE	000,000	a stound	lgog al	listroq ne		

De ce que les hommes se marient en général plus tard que les femmes, il résulte plusieurs conséquences que notre table indique fort bien : ainsi les hommes mariés étant plus âgés et par conséquent plus exposés à la mortalité, le nombre des veuves doit être plus considérable, et il est effectivement double du nombre des veufs. Cette grande disproportion peut tenir aussi, comme nous l'avons dit, à ce que dans des âges plus avancés, l'homme a plus de facilité que la femme de sortir de l'état de veuvage; on voit encore que pour deux femmes mariées qui ont plus de 60 ans, on trouve à peu près trois hommes qui ont dépassé cet âge; et que pour les individus mariés des deux sexes qui ont plus de 80 ans, le rapport est de 1 à 2.

La table est construite de manière à pouvoir être utilisée sans peine pour les différens calculs les plus usuels. Veut-on savoir par exemple, combien d'individus en Belgique sont annuellement soumis à la loi des milices sur 1,000,000 d'habitans? il suffira de retrancher du nombre 301,950 individus qui ont plus de 16 ans, le nombre 268,105 individus qui ont plus de 20 ans; et la différence 33,845 indiquera le nombre des jeunes gens qui ont de 16 à 20 ans. Le quart de ce nombre, c'est-à-dire 8,461, fait connaître la valeur cherchée. En supposant la population de la Belgique de 4,000,000 d'âmes, on aurait donc annuellement 33,845 jeunes gens à inscrire pour la milice; et en portant la population à 4,065,000 âmes, le

nombre des miliciens serait de 34,637. Ce nombre est inférieur à celui des miliciens inscrits, qui s'élevait terme moyen à 36,630 pendant les dix années qui ont suivi 1820.

Si l'on cherche à connaître ensuite combien il existe en Belgique d'hommes en âge de porter les armes, on pourra joindre à la classe des miliciens, la classe des individus de 20 à 50 ans, ce qui revient à prendre quatre fois l'excès de 268,105 âmes, sur 79,471, en supposant la population de 4,000,000 d'âmes. Ce nombre serait 188,634, qui, pris quatre fois et ajouté à 33,845, donnerait 778,381 hommes en âge de porter les armes.

V. Des mariages.

Il est à regretter que les documens relatifs aux mariages, ne soient pas aussi complets que ceux que nous possédons pour les naissances et les décès. La distinction des villes et des communes, n'a été faite que dans les tableaux relatifs à la période décennale qui a précédé l'organisation du royaume des Pays-Bas; cette distinction a disparu ensuite par ordre de M. de Koninck, alors ministre de l'intérieur; on n'a pas songé non plus à tenir compte de l'influence des saisons.

Comme les tableaux relatifs aux deux périodes décennales de 1803 à 1813 et de 1815 à 1824, ont paru pour chaque année dans les deux premiers recueils publiés par la commission générale de statis-

tique (1), nous nous bornerons à ne présenter ici que les tableaux récapitulatifs, auxquels nous joignons les tableaux particuliers des années 1825, 26, 27, 28 et 29. (Voyez tableaux nº 10 à 16.)

On voit par le premier de ces tableaux, que pour 57,820 mariages qui ont eu lieu dans les villes, on en a compté 186,973 dans les communes rurales; ce qui donne à peu près exactement le rapport de 31 à 100. Or, nous avons eu occasion de voir que la population était répartie à peu près dans le même rapport entre les villes et les communes rurales; il paraîtrait donc que le lieu du séjour n'influe guère sur la fréquence des mariages.

Pendant la période décennale de 1815 à 1824, on a compté année moyenne, 25,966 mariages; et la population, en 1820, était estimée à 3,261,525 âmes; ce qui donne un mariage par 136 habitans; nombre que l'on peut regarder comme étant un peutrop faible à cause de l'estimation de la population qui était en dessous de sa véritable valeur. D'après les données du dernier recensement et d'après l'état des mariages en 1825, 26 et 29, le rapport était de 1 à 144; ce rapport est pour la France de 1 à 135, et pour l'Angleterre de 1 à 133.

D'après les documens des cinq dernières années, les provinces se présentaient à peu près dans l'ordre suivant pour la fréquence des mariages:

⁽¹⁾ Voyez le Développement du premier recueil dans la Statistique nationale de M. Ed. Smits, in-12, 1827.

	NOMBRE M	OYEN DES MAR	IAGES DE	1 MARIAGE
	1803 à 1813.	1815 à 1824.	1825 à 1829.	par
Luxembourg(1).	2041	1872	2278	128 hab
Brabant	3086	3642	4035	137
Limbourg (2)	2045	2397	2422	139
Hainaut	3709	3959	4323	140
Anvers	2168	2308	2392	149
Namur	1141	1249	1378	154
Liége	2267	2439	2382	155
Flandre occid.	3767	3788	4145	169
- orient.	4255	4312	4246	173
LE ROYAUME	24479	25966	28076	144

Ce tableau montre que, dans la plupart des provinces et surtout dans le Brabant, le nombre absolu des mariages a été assez généralement croissant; cependant il a été presque stationnaire dans la Flandre orientale. Il est à remarquer aussi que le nombre des mariages, en raison de la population, diminue d'autant plus que les provinces sont plus populeuses : ainsi, le Luxembourg est la province qui compte le moins d'habitans par 100 hectares, et c'est celle qui présente le plus de mariages pour un nombre donné d'individus; le contraire a lieu à l'égard des deux Flandres. Est-ce

⁽¹⁾ La population du Luxembourg n'est pas celle du recensement. Elle serait probablement plus grande.

⁽²⁾ La moyenne pour le Limbourg et le Luxembourg n'est prise que pour trois années au lieu de cinq; il en est de même de celle du royaume

un résultat de la prévoyance des hommes, ou l'effet d'un instinct qui ne permet pas à notre espèce de croître au delà de certaines limites?

Le nombre des divorces a toujours été assez faible, et peut être évalué à dix par an pour toutes les provinces, ce qui donne annuellement 1 divorce par 400,000 habitans.

VI. Des naissances et de la fécondité.

Nous commencerons par faire connaître quel a été le nombre moyen des naissances dans les différentes provinces pendant les trois périodes que nous avons considérées précédemment quand il s'est agi des mariages, et nous rangerons les provinces d'après le nombre des naissances eu égard à la population.

itaka vanjitame	NOMBRE MOYEN DES NAISSANCES DE			1 NAISSANCE
	1803 å 1813.	1815 á 1824.	1825 å 1829.	par
Luxembourg	9181	9224	10477	28 hab.
Brabant	14526	16918	18893	29
Hainaut	15876	18320	20016	30
Flandre occid.	17910	19117	20315	30
- orient.	20733	22083	24148	30
Liége	10295	11364	11837	31
Limbourg	9140	10179	10589	32
Anvers	9606	10147	11018	32
Namur	4856	5869	6399	33
LE ROYAUME	112123	123221	135140	30

Ainsi l'on a compté annuellement une naissance par 30 habitans. Le Luxembourg et le Brabant, qui ont produit le plus de naissances eu égard à la population, sont aussi les deux provinces qui ont présenté, toutes choses égales, le plus de mariages. Ce même rapport a été pour la France, de 1 à 31,7; et pour l'Angleterre de 1 à 35,3.

On peut remarquer que le nombre des naissances a été très-sensiblement croissant d'année en année, et dans chacune des provinces sans distinction.

Quelques auteurs ont pris ces rapports pour la mesure de la vie moyenne, qui serait ainsi chez nous de 30 ans.

Lorsqu'on fait la distinction des villes et des communes rurales, on trouve les résultats suivans pour les années 1825, 26 et 29 (¹):

	nombre moyen des naissances.	HABITANS POUR I naissance.
Villes	34255	29,1
Communes rurales.	100888	30,4

Le nombre des naissances est donc, toutes choses égales, approchant aussi grand dans les communes rurales que dans les villes.

Quant à la fécondité, elle s'estime en comparant

⁽¹⁾ Les années 1827 et 1828 étaient incomplètes et n'entrent pas dans la moyenne du royaume donnée plus haut.

le nombre annuel des mariages au nombre des naissances. Pendant la période décennale de 1803 à 1813, la seule pour laquelle on puisse établir des calculs, on trouve que 100 mariages dans les villes produisaient 484 naissances, et dans les campagnes 450. Quand on ne fait pas de distinction de séjour, on trouve :

ÉPOQUES.	FÉCONDITÉ.
De 1803 à 1813	4,60
1815 à 1824	4,74
1825 à 1829 (¹)	4,81

Comme ces nombres sont indépendans de l'estimation plus ou moins fautive qu'on avait de la population, et qu'ils ne reposent que sur le nombre des mariages et des naissances, dont les déclarations se faisaient avec exactitude, on peut y attacher plus de confiance. L'on voit ainsi que la fécondité, ou le nombre des naissances par mariages a insensiblement augmenté dans la Belgique.

En considérant la fécondité dans les provinces, on parvient aux résultats suivans, pour la dernière période que nous avons considérée:

⁽¹⁾ Les années 1827 et 1828 étaient incomplètes.

and hair, quoiqu'on	FÉCONDITÉ.				
	1803-1813.	1815-1824.	1824-1829.	moyenne.	
Flandre orientale	4,87	5,01	5,68	5,19	
- occidentale.	4,75	5,05	4,90	4,90	
Liége	4,54	4,66	4,97	4,72	
Brabant	4,71	4,64	4,68	4,68	
Luxembourg	4,50	4,92	4,60	4,67	
Namur	4,26	4,70	4,64	4,57	
Hainaut	4,28	4,62	4,63	4,51	
Anvers	4,43	4,40	4,60	4,48	
Limbourg	4,51	4,24	4,37	4,37	
LE ROYAUME	4,60	4,74	4,81	4,72	

Les deux Flandres sont les deux provinces où la fécondité est la plus grande; on y compte jusqu'à cinq naissances par mariage. On peut dire que la fécondité est généralement assez forte dans ce royaume comparativement aux autres pays, comme on peut le voir par les nombres suivans:

Savoie	5,65
Gouvernement de Venise.	5,45
Bohême	5,27
Moscovie	5,25
Portugal	5,14
Moravie et Silésie	4,81
France	4,26
Suède	3,62
Angleterre	3,59 (1)

⁽¹⁾ Voyez pour de plus amples détails les recherches de M. Benoiston de Châteauneuf sur la fécondité.

Il est un fait bien établi aujourd'hui, quoiqu'on n'en connaisse point encore les causes, c'est qu'il naît annuellement plus de garçons que de filles. Ainsi, en désignant par 1000 les naissances masculines, on a pour les naissances féminines en France 0,938 (1); en Angleterre 0,947, et dans le royaume de Naples 0,956. On a dans notre royaume:

		NAISSANCES FÉMININES POUR I NAISSANCE MASCULINE				
	Villes.	Communes rurales.				
1815 à 1824	0,938	0,935				
1825 à 1829	0,951	0,941				
Moyenne	0,944	0,938				

Le nombre des filles, relativement à celui des garçons, a donc été un peu plus grand dans les villes que dans les campagnes; il est à remarquer que le rapport a sensiblement varié dans les derniers temps pour devenir plus grand.

1

VII. Des décès et de la mortalité.

Le tableau suivant fait connaître le nombre moyen des décès, pendant les trois grandes périodes

⁽¹⁾ M. Poisson a remarqué qu'en France les naissances des garçons et des filles sont entre elles comme 16 à 15 pour les enfans légitimes, et comme 21 à 20 pour les enfans naturels. M. Mathieu est parvenu à des résultats semblables.

que nous avons considérées précédemment pour les naissances et les mariages. Les provinces se trouvent rangées en même temps selon la mortalité la plus grande par rapport à la population.

PROVINCES.	NOMBR	ı décès		
vence ponvait	1803 à 1813.	1815 à 1824.	1825 à 1829.	par
Flandre occid.	14473	14096	15568	39 hab.
Brabant	11836	11911	13360	41
Flandre orient.	16997	16283	16894	43
Luxembourg(1).	6641	5870	6781	43
Limbourg	7568	7055	7648	44
Anvers	8713	7062	7729	46
Liége	7468	8270	7881	47
Hainaut	11034	11829	12594	48
Namur	3052	3411	3809	56
LE ROYAUME	87782	85787	94258 (2) 43

Il est donc mort pendant les dernières années, environ 1 individu par 43 habitans. Ce rapport était pour la France de 1 à 40, et pour l'Angleterre de 1 à 57,8.

Il se présente ici une circonstance bien remarquable, et qui avait déjà été signalée (3): c'est que

⁽¹⁾ La population est probablement trop petite, et la mortalité semblerait devoir être moindre que ne l'indique le rapport.

⁽²⁾ La moyenne du royaume est prise pour 1825, 26 et 27.

⁽³⁾ Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas, par A. Quetelet.

nous avons quelques provinces dans lesquelles la reproduction et la mortalité des hommes sont notablement plus grandes que dans d'autres. Ainsi, le Brabant et les deux Flandres, sont les provinces où, toutes choses égales, il meurt et il naît le plus d'individus; tandis que le contraire arrive à l'égard de la province de Namur. Cette différence pouvait être attribuée d'abord à une estimation fautive de la population, mais aujourd'hui que ce terme de comparaison a été établi d'une manière sûre, elle acquiert plus d'importance aux yeux de l'observateur.

La province de Namur est, par rapport à nos trois provinces les plus populeuses, dans la position favorable où se trouve l'Angleterre, quand on la compare à notre royaume. « La Grande-Bretagne produit moins que notre pays, mais les fruits sont plus durables; elle donne le jour à moins de citoyens, mais elle les conserve mieux. C'est par là que ce pays prend de si grands accroissemenns de population, et ces accroissemens sont entièrement à son avantage, car, si la fécondité y est moindre, les hommes utiles y sont plus nombreux, et les générations ne se renouvellent pas aussi souvent au détriment de la nation. »

« L'homme, pendant ses premières années, vit aux dépens de la société; il contracte une dette qu'il doit acquitter un jour; et s'il succombe, avant d'avoir réussi à le faire, son existence a été pour ses concitoyens plutôt une charge qu'un bien. Veuton savoir ce qu'il en coûte, prenons les prix les plus

bas : je trouve que, depuis la naissance jusqu'à l'âge de 12 à 16 ans, tous les frais d'entretien d'un enfant dans les hospices du royaume, s'élevaient en 1821, dans leur valeur moyenne, à f 524-66; conséquemment tout individu qui échappe à l'enfance, a contracté une espèce de dette dont le minimum est de f 524-66, somme payée par la société pour l'entretien de l'enfant qu'on abandonne à sa charité. Or, il naît annuellement dans les Pays-Bas au delà de 210,100 enfans, dont 9/20 sont enlevés avant d'avoir pu se rendre utiles; ces 94,500 infortunés peuvent être considérés comme autant d'amis étrangers, qui, sans fortune, sans industrie, sont venus prendre part à la consommation, et se retirent ensuite sans laisser d'autre trace de leur passage, que de tristes adieux et d'éternels regrets. La dépense qu'ils ont occasionnée, sans tenir compte du temps qu'on leur a consacré, représente la somme énorme de près de 50 millions de florins, c'est-àdire, près des deux tiers des revenus de l'État. Si l'on considère d'une autre part les douleurs que doivent exciter de pareilles pertes, douleurs que ne pourraient compenser aucuns sacrifices humains, on sentira combien ce sujet est digne d'occuper les méditations de l'homme d'état et du philosophe vraiment ami de ses semblables. » (Recherches statistiques sur le Roy. des Pays-Bas). On ne saurait trop le répéter, la prospérité des états doit consister moins dans la multiplication que dans la conservation des individus qui les composent.

32 RECHERCHES SUR LA REPRODUCTION

Si nous passons maintenant à la considération de l'influence qu'exerce sur la mortalité le séjour des villes ou des campagnes, nous obtenons les résultats suivans:

	nombre moyen des décès.	HABITANS POUR 1 décès.
Villes	27026	36,9
Communes rurales.	65265	46,9

On voit que la mortalité est beaucoup plus grande dans les villes que dans les campagnes; le rapport des décès est d'environ 4 à 3.

Quant à la différence de mortalité entre les hommes et les femmes, elle semblerait devoir être en rapport avec la différence des naissances pour les deux sexes; on a cependant, en désignant par 1000 les décès des hommes:

Villes. Communes rurales.

1815 à 1824 0,970 0,949
1825 à 1829 1,017 0,978

On voit effectivement qu'il meurt un peu moins de femmes que d'hommes; cependant la différence est moins sensible dans les villes, même malgré la présence des étrangers, des militaires, et des ouvriers venus des campagnes.

VIII. Influence des âges sur la mortalité.

De toutes les causes qui modifient les qualités physiques et morales de l'homme, il n'en existe

aucune qui exerce une influence plus grande que l'âge. Cette influence est universellement reconnue, cependant on n'avait encore cherché à apprécier avec quelque exactitude ses effets, que sur la mortalité. Haley en avait donné en 1693, le premier exemple en calculant les tables de mortalité pour Breslaw; mais il ne paraît pas qu'on ait pensé depuis à mesurer les effets que produit l'âge nonseulement sur les facultés physiques de l'homme, telles que la taille, le poids, la force, etc., mais encore sur son penchant au crime, le développement de sa raison, et sur ce qui se rapporte à ses autres qualités morales et intellectuelles (1). Ce n'est même que dans ces derniers temps que l'on a commencé à introduire dans les tables de mortalité la distinction des sexes. La France ne possède pas encore de table où cette distinction soit introduite, et toutes les sociétés d'assurances continuent à baser leurs calculs sur l'hypothèse que la mortalité est la même pour les deux sexes. Cependant, les Anglais ont senti le besoin d'introduire à cet égard des réformes dans leurs sociétés d'assurances, et M. Finlaison, secrétaire pour la dette nationale, a fort bien montré qu'il devient nécessaire de tenir compte de la mortalité plus grande des hommes.

⁽¹⁾ Voyez deux Mémoires sur ce sujet: Recherches sur la Croissance de l'Homme aux différens âges et Recherches sur le Penchant au crime aux différens âges; par A. Quetelet. Bruxelles, chez Hayez; 1831

Les tables qui sont présentées ici ne contiennent pas seulement la distinction des sexes, mais elles font, pour la première fois, une distinction entre le séjour des villes et celui des campagnes. De plus, on a pris soin d'indiquer la mortalité pendant les premiers mois qui suivent la naissance. Les données qui ont concouru à la formation de ces tables, ont été recueillies avec soin et pendant trois ans sur les registres de l'état-civil du royaume. Afin de rendre les résultats comparables, on a pris une même base, et calculé la mortalité en supposant 10,000 naissances pour chacun des deux sexes, dans les villes et les campagnes. Une cinquième table fait connaître la mortalité dans le royaume sans avoir égard aux distinctions qu'établissent les premières.

A la seule inspection de la table, on s'aperçoit que la vie probable, après la naissance, est en général de 25 ans, c'est-à-dire, qu'à l'âge de 25 ans, le nombre des enfans qui sont nés en même temps, se trouve réduit de moitié. En faisant la distinction des sexes, on trouve la vie probable des filles, plus longue que celle des garçons; elle est en effet de plus de 27 ans dans les campagnes, et de plus de 28 dans les villes; tandis que pour les garçons, elle est de moins de 24 ans dans les campagnes, et de moins de 21 ans dans les villes.

C'est vers cinq ans que la vie probable est la plus longue, quels que soient le sexe et le lieu de séjour; à cette époque, la vie probable est de 51 ans pour les femmes des villes et les hommes des campagnes; et de 48 ans pour les femmes des cam-

pagnes et les hommes des villes.

On peut déjà se faire une idée des dangers qui entourent l'enfant, puisque au moment de sa naissance, il y a un contre un à parier qu'il ne parviendra pas à l'âge de 25 ans; et dès qu'il a atteint sa cinquième année, on peut parier un contre un, qu'il atteindra l'âge de 50 ans. Cet âge de 5 ans est extrêmement remarquable dans l'histoire naturelle de l'homme; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie probable devient de plus en plus courte; ainsi, à l'âge de 40 ans, elle est de 27 ans pour les habitans de campagnes et les femmes des villes, et de 25 ans pour les hommes des villes; pour les sexagénaires, elle est de 12 à 13 ans; enfin, pour les octogénaires, elle est de 4 ans seulement.

On peut dire communément, que la vie probable aux différentes époques de la vie, est à peu près exactement la même après l'âge de cinq ans, pour les femmes, en général, et pour les hommes des campagnes, quoiqu'on remarque facilement des époques critiques pour les uns et pour les autres; mais elle est moins grande pour l'homme qui habite l'enceinte des villes. Cette mortalité plus forte tient sans doute aux dérangemens et aux excès de toute espèce, auxquels l'homme des villes est sans cesse exposé. Nous aurons occasion de l'examiner de plus près, en parlant des âges critiques; nous comparerons d'abord les données du tableau précédent aux tables de population.

up ethnas	TAB	TABLE GENERALE. VILLES ET CAMPAGNES. HOMMES ET FEMMES.			
AGE.	POUR LES	s VILLES.	POUR LES C	AMPAGNES.	ABLE GENILES ET CANHOMMES ET F
aisttea li musevino:	HOMMES.	FEMMES.	HOMMES.	FEMMES.	TABLE VILLES E HOMMES
NAISSANCES.	10,000	10,000	10,000	10,000	100,000
1 mois.	8840	9129	8926	9209	90396
2	8550	8916	8664	8988	87936
3	8361	8760	8470	8829	86175
4	8195	8641	8314	8694	84720
5	8069	8540	8187	8587	83571
6	7961	8437	8078	8490	82526
1 an.	7426	7932	7575	8001	77528
18 mois.	6954	7500	7173	7603	73367
2 ans.	6626	7179	6920	7326	70536
3	6194	6761	6537	6931	66531
4 100	5911	6477	6326	6691	64102
5	5738	6295	6169	6528	62448
6	5621	6176	6038	6395	61166
7	5547	6095	5939	6299	60249
8	5481	6026	5862	6215	59487
9 9110	5424	5966	5792	6147	58829
10	5384	5916	5734	6082	58258
11	5352	5873	5683	6018	57749
12	5323	5838	5634	5960	57289
13	5298	5807	5589	5908	56871
14	5271	5771	5546	5862	56467
15	5241	5732	5502	5796	56028

TABLE DE MORTALITÉ					ÉNÈRALE. CAMPAGNES. ET FEMMES.
AGE.		s villes.	POUR LES C	CAMPAGNES.	
	HOMMES.	FEMMES.	nommes.	FEMMES.	TABLE G
16 ans.	5209	5689	5456	5725	55570
17	5171	5645	5408	5668	55087
18	5131	5600	5357	5608	54575
19	5087	2552	5302	5546	54030
20	5038	5500	5242	5484	53450
21	4978	5445	5178	5421	52810
22	4908	5387	5109	5356	52172
23	4827	5326	5036	5289	51465
24	4740	5264	4958	5222	50732
25	4662	5201	4881	5153	49995
26	4590	5138	4805	5085	49298
27	4523	5074	4734	5016	48602
28	4459	5010	4673	4948	47965
29	4397	4946	4620	4880	47350
30	4335	4881	4572	4812	46758
31	4275	4816	4525	4744	46170
32	4214	4751	4478	4677	45584
33	4154	4686	4431	4609	44996
34	4094	4622	4384	4542	44409
35	4034	4558	4337	4474	43823
36	3976	4490	4296	4401	43236
37	3918	4418	4255	4329	42650
38	3860	4347	4215	4257	42064

MAY CARN BENTIE	TABLE GENERALE. VILLES ET CAMPAGNES. HOMMES ET FEMMES.				
AGE.	POUR LE	S VILLES.	FOUR LES	CAMPAGNES.	TABLE GENERALE
a di la	HOMMES.	FEMMES.	HOMMES.	FEMMES.	TAB
39 ans.	3802	4277	4174	4185	41476
40	3744	4208	4134	4112	40889
41	3678	4148	4090	4041	40300
43	3611	4088	4044	3971	39697
43	3544	4027	3995	3901	39106
44	3477	3967	3943	3831	38504
45	3411	3907	3887	3761	37900
46	3352	3846	3827	3701	37295
47	3293	3783	3767	3640	36690
48	3233	3720	3707	3579	36084
49	3174	3656	3647	3519	35477
50	3115	3592	3588	3458	34789
51	3040	3520	3512	3392	34153
52	2962	3448	3435	3323	33418
53	2881	3375	3358	3256	32676
54	2810	3300	3276	3187	31930
55	2739	3225	3194	3118	31179
56	2667	3150	3111	3049	30424
57	2583	3080	3026	2982	29656
58	2499	3010	2939	2912	28875
59	2415	2939	2851	2840	28081
60	2329	2862	2767	2762	27242
61	2239	2779	2677	2677	26356
61	2239	2779	2677	2677	26356

TABLE DE MORTALITÉ					ENERALE. CAMPAGNES. ET FEMMES.
AGE.	POUR LE	S VILLES.	POUR LES C	AMPAGNES.	E G
THE REAL PROPERTY.	HOMMES.	FEMMES.	HOMMES.	FEMMES.	TABL VILLES HOMD
62 ans.	2146	2689	2587	2586	25423
63	2051	2595	2495	2495	24465
64	1956	2498	2387	2405	23478
65	1859	2397	2277	2310	22462
66	1754	2292	2163	2200	21362
67	1649	2187	2049	2086	20263
68	1556	2085	1942	1983	19219
69	1466	1983	1835	1875	18175
70	1372	1864	1713	1758	17017
71	1279	1741	1587	1642	15860
72	1184	1627	1474	1530	14749
73	1087	1514	1358	1420	13638
74	989	1389	1236	1300	12461
75	891	1261	1114	1182	11273
76	806	1134	996	1061	10120
77	721	1011	882	940	9014
78	631	900	770	832	7910
79	541	789	664	723	6853
80	463	682	566	619	5867
81	394	585	482	535	5031
. 82	332	495	414	460	4299
83	273	411	353	390	3627
84	225	346	294	323	3016

40 RECHERCHES SUR LA REPRODUCTION

AGE.	TAB	TABLE DE MORTALITÉ				
	POUR LE	s VILLES.	POUR LES C	AMPAGNES.	TABLE GENERALE, VILLES ET CAMPAGNES, HOMNES ET FEMMES.	
	HOMMES.	FEMMES.	HOMMES.	FEMMES.	TAB	
85 ans.	184	289	239	262	2464	
86	150	239	191	211	1989	
87	120	192	152	168	1585	
88	93	150	117	132	1233	
89	69	116	88	97	924	
90	49	86	67	71	682	
91	37	65	48	54	510	
92	28	47	38	40	387	
93	18	33	27	32	282	
94	11	24	20	24	207	
95	9	18	14	18	153	
96	5	12	10	12	105	
97	4	8	7	7	67	
98	2	4	4	4	39	
99	1	2	2	2	20	
100	,	1	1	1	10	
101			ъ	>	5	
102		>		>	2	
103			29	30	1	
104		>	20	39	20	
6052					10	
1200						
0105						

Quand une population est stationnaire, c'est-àdire, quand on compte annuellement autant de décès que de naissances, les tables de mortalité sont considérées comme de vraies tables de population. Ainsi, d'après la table générale donnée plus haut pour 100,000 naissances, on compterait 77,528 enfans d'un an, 70,536 de deux ans, 66,531 de trois ans, et ainsi de suite; et l'ensemble de tous ces individus formerait la population totale qui s'élèverait, d'après le même tableau, à 3,264,073 âmes. Si l'on retranche alors successivement de cette somme le nombre des naissances, le nombre des individus de 1 an, de 2 ans, etc., le reste exprimera le nombre des survivans de ces différens âges. On formerait de cette manière une table de population; mais pour la rendre comparable à celle qui a été obtenue directement par le recensement, il convient de prendre aussi 100,000 pour base au lieu de 3,264,073, et de réduire proportionnellement tous les autres nombres. C'est ainsi que la table suivante a été obtenue indirectement au moyen de la table de mortalité, et en supposant la population stationnaire : elle se trouve en regard de la table de population, obtenue directement par le recensement et telle qu'elle a été donnée plus haut, mais sans conserver la distinction des lieux et des sexes. On pourra juger des écarts que présentent ces tables.

La table de population déduite de la table de mortalité, donne des résultats qui sont généralement plus forts que ceux de la table obtenue directement par le recensement. Ainsi, elle indique que dans une population de 100,000 âmes, il y aurait 53,952 individus qui ont plus que 25 ans; et l'autre table donne seulement 49,323 individus ayant plus que cet âge. D'où peut provenir cette différence, et comment convient-il de l'expliquer? Il est assez remarquable du reste, que la table de population de l'Annuaire du Bureau des longitudes de France, donne des résultats qui tiennent à peu près le milieu entre ceux de nos tables.

Selon plusieurs auteurs distingués qui ont écrit sur cette matière, il suffirait, comme nous l'avons dit plus haut, qu'une population fût stationnaire, c'est-à-dire, que le nombre des naissances annuelles fût à peu près égal à celui des décès et constant (1), pour pouvoir déduire la table de la population de celle de la mortalité. Nous observerons à cet égard, qu'il suffira sans doute dans le plus grand nombre de cas, que la population soit stationnaire; mais cette seule condition ne suffit pas, il faut de plus qu'à chaque âge, corresponde annuellement le même nombre de décès; afin que la proportion des survivans, reste aux différentes époques de la vie

⁽¹⁾ Lacroix, Traité élémentaire du calcul des probabilités, page 186, 1816.

à peu près invariablement la même, et que les nombres consignés dans les tables de mortalité de chaque année, se reproduisent à peu près identiquement. Pour faire sentir la nécessité de cette condition, supposons qu'on ait des tables de mortalité pour une période décennale, pendant laquelle la population aurait été stationnaire; et supposons de plus que, par une cause quelconque, la mortalité ait frappé de préférence les individus de cinquante ans, en épargnant par compensation ceux qui venaient de naître, puis, que tout se rétablisse dans

l'ordre accoutumé. Il arrivera que la table de population qu'on déduira de ces tables de mortalité ne représentera pas véritablement l'état des choses; elle indiquera pour cinquante ans une population

trop forte, et pour les enfans en bas âge, une population trop faible.

On vient de voir qu'une population peut être stationnaire, sans qu'on puisse déduire de ses tables de mortalité une table de population. Nous allons voir au contraire que ce calcul peut se faire sans inconvénient dans certaines circonstances, où la population ne serait pas stationnaire. En effet, supposons une population stationnaire, et admettons de plus que les tables de mortalité ont offert annuellement des nombres identiquement les mêmes; il est évident qu'en multipliant chacun de ces nombres par un rapport constant plus grand ou plus petit que l'unité, ces multiplications n'auront d'autre effet que de faire croître ou décroître dans

le même rapport tous les nombres de la table de mortalité, et par suite ceux de la table de population (').

(1) Quelques lignes de calcul feront mieux comprendre ce raisonnement. Désignons par les lettres

les décès observés de 0 à 1 an, de 1 à 2 ans, de 2 à 3 ans, etc. Désignons de plus par A, A', A'', etc., les nombres qu'on inscrit dans la table de mortalité à côté de 0 an, 1 an, 2 ans, 3 ans, etc., en sorte que

$$A = a + a' + a'' + a''' + a^{iv} + \text{etc.}$$
 $A' = a' + a'' + a''' + a^{iv} + \text{etc.}$
 $A'' = a'' + a''' + a^{iv} + \text{etc.}$
 $A''' = a''' + a^{iv} + \text{etc.}$

Etc.

on aura, pour les âges correspondans de la table de population

$$\Sigma A = A + A' + A'' + A''' + A^{1v} + \text{etc.}$$

$$\Sigma A' = A' + A'' + A''' + A^{1v} + \text{etc.}$$

$$\Sigma A'' = A'' + A^{1v} + A^{1v} + \text{etc.}$$

$$\Sigma A''' = A''' + A^{1v} + \text{etc.}$$
Etc.

si l'on multiplie maintenant par n chacun des nombres des décès, on aura pour les nombres des tables de mortalité

et pour les nombres des tables de population

$$n\Sigma A$$
, $n\Sigma A'$, $n\Sigma A''$, $n\Sigma A'''$, etc.

Selon qu'on aura n > 1, = 1, < 1, la population est croissante, stationnaire ou décroissante; dans l'un ou l'autre de ces cas, la table de population et la table de mortalité présenteront les mêmes nombres pour les mêmes âges, si l'on prend la même base pour point de départ.

De cette manière les bases seules des tables auront varié; et la base que l'on emploie, est tout-àfait arbitraire:nous avons adopté pour base 100,000 afin d'avoir des nombres comparables entre eux et à ceux des autres tables. Mais on observera que selon la valeur du rapport constant par lequel on a multiplié chacun des nombres qui figurent dans les tables, nous aurons une population croissante ou décroissante.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit que les conditions nécessaires pour qu'on puisse, d'une table de mortalité, déduire une table de population, sont que les décès de chaque âge conservent annuellement les mêmes rapports entre eux, que la population du reste soit stationnaire, croissante ou décroissante.

En appliquant ce qui précède à ce qui concerne nos tables de population données plus haut, on concevra que les différences qu'elles présentent, ne proviennent pas de ce que, chez nous, la population est dans un état de croissance, mais plutôt de ce que la mortalité n'a pas frappé chaque année, les mêmes âges dans les mêmes proportions, et sans doute aussi de ce que les années n'ont pas été également fécondes; il faut observer encore que, sous le Gouvernement français, certaines parties de la population ont été décimées par les guerres.

De ce que, d'après les documes de la mortalité, nous sommes forcés de juger la population plus grande chez les personnes âgées, qu'elle ne l'est véritablement, il s'ensuivrait que les décès ont été dans les derniers temps, proportionnellement plus nombreux pour les personnes âgées que pour les enfans.

IX. Des âges critiques et de la viabilité de l'homme aux différens âges.

La mortalité frappe l'homme avant même qu'il ait vu le jour. Si l'on en juge par quelques documens partiels, il paraîtrait que le nombre des mort-nés est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense communément : les tableaux statistiques de la Flandre occidentale sont les seuls qui aient présenté des données complètes à cet égard. Voici les résultats obtenus pendant quatre années sur les enfans mis au monde vivans ou sans vie.

ANNÉES.	ENFANS MIS	AU MONDE	MORTS PENDANT		
	vivans.	sans vie.	la naissance.		
1827	19308	499	1375		
1828	20586	690	1317		
1829	20287	753	1611		
1830	?	655	1488		
MOYENNE	20060	649	1448		

Ces résultats montrent qu'il faut compter un mort-né par 31 naissances; et qu'il meurt avant d'avoir vu le jour, un nombre d'enfans à peu près égal à la moitié de ceux qui meurent pendant le mois qui suit la naissance.

Sur les 2597 mort-nés, on en a compté 1517 du sexe masculin, et 1080 du sexe féminin; le rapport de ces nombres est de 3 à 2 environ. Cette différence de mortalité est considérable, et comme elle se manifeste de la même manière dans les tableaux de chaque année, elle doit être attribuée à une cause particulière.

En faisant la distinction des lieux de séjour, on trouve que le nombre des mort-nés a été dans les villes 1064, et dans les campagnes 1533; le rapport de ces nombres est de 2 à 3 environ. Or, nous avons vu que la population des villes était à celle des campagnes, dans la Flandre occidentale, comme 38 à 100, c'est-à-dire comme 1 à 3 environ. Ce rapport, toutes choses égales, devrait aussi être celui des mort-nés, qui est cependant double, comme nous venons de le voir. D'après ces calculs, et en supposant que les données statistiques de la Flandre occidentale ont été recueillies avec exactitude, il faudrait conclure que, toutes choses égales, le nombre des mort-nés dans les villes est double de celui des mort-nés dans les campagnes ; et que pour trois enfans mort-nés du sexe masculin, on ne compte que deux enfans mort-nés du sexe féminin (1).

⁽¹⁾ Depuis que ces recherches ont été faites, nous avons vu un ouvrage de M. le docteur Buek, qui a fait connaître le nombre des enfans mortnés à Hambourg pendant les huit années qui ont précédé 1828; et il a trouvé que, terme moyen pour 4048 naissances, on a compté 251 mort-nés dont 139 du sexe masculin et 112 du sexe féminin. Ainsi, il y avait 1 mort-né par 16 naissances, à peu près exactement comme dans les villes de la

Cette grande mortalité des enfans mâles est trèsremarquable; elle n'affecte pas seulement les enfans avant leur naissance, mais encore à peu près pendant les dix ou douze premiers mois qui la suivent; c'est-à-dire à peu près pendant le temps de l'allaitement. Les nombres du tableau suivant mettront ces résultats en évidence.

AGES.	VILLES.		RAPPORT.	CAMPAGNES.		RAPPORT.
dregoda de l'époda	GARÇONS.	FILLES.	s dens	GARÇONS.	FILLES.	om II eofidia
0 à 1 mois.	3717	2786	1,33	8180	5769	1,42
1 å 2	930	682	1,36	2012	1609	1,25
2 à 3	607	500	1,21	1480	1161	1,27
3 à 4	532	382	1,39	1192	984	1,22
4 à 5	403	322	1,25	968	774	1,25
5 à 6	346	329	1,05	831	707	1,18
6 à 8	569	508	1,12	1331	1117	1,20
8 à 12	1148	1030	1,11	2505	2453	1,02
1 à 2 ans.	2563	2409	1,06	4994	4920	1,02
2 å 3	1383	1337	1,03	2927	2879	1,02
3 à 4	908	908	1,00	1606	1748	0,92
4 à 5	556	583	0,96	1200	1184	0,99

Flandre occidentale. Les mort-nés du sexe masculin sont aussi plus nombreux que ceux de l'autre sexe; le rapport est de 5 à 4, un peu moins fort chez nous. (Nachricht von dem Gezundheits-Zustande, etc., von N. H. Julius; Hamburg 1829). Ne pourrait-on pas attribuer le grand nombre des mort-nés dans les villes, à l'usage des corsets et à l'habitude où sont les femmes de se serrer très-fortement.

D'après ces documens, il paraît hors de doute qu'il existe une cause particulière de mortalité qui frappe de préférence les enfans mâles avant et après leur naissance. Les effets sont tels que le rapport des décès pour les enfans des deux sexes, est avant la naissance de 3 à 2; pendant les deux premiers mois qui la suivent, de 4 à 3 environ; pendant le troisième, le quatrième et le cinquième mois, de 5 à 4; puis de 6 à 5; et après le huitième ou le dixième mois la différence est à peu près nulle.

Il ne paraît pas qu'on ait encore fait sur l'inégalité des décès chez les deux sexes, et vers l'époque de la naissance, cette remarque qui nous a paru intéressante pour l'histoire naturelle de l'homme. Elle mériterait peut-être de fixer aussi l'attention des physiologistes qui en trouveraient sans doute la véritable cause. Il est impossible de l'attribuer au nombre plus grand des naissances masculines, puisque le rapport n'est pas même de 20 à 19. Il pourrait tout au plus expliquer les rapports obtenus pour les âges qui dépassent la 1^{re} année, et alors on trouve, en tenant compte des tables de population, que le rapport devient un peu plus petit que l'unité: ce qui ne confirme que mieux notre observation.

Pour se faire une juste idée de la grande mortalité des enfans peu après leur naissance, il suffit de considérer que, dans les villes comme dans les campagnes, il meurt pendant le premier mois qui suit la naissance, quatre fois autant d'enfans que pendant le second mois; et presqu'autant que pendant les deux années qui suivent la première, quoique la mortalité soit alors encore très-forte. La table de mortalité montre en effet qu'un dixième des enfans disparaît dès le premier mois qui suit la naissance. Ce nombre est égal à celui des survivans qui meurent entre 7 et 24 ans, ou entre 24 et 40 ans; ou bien encore à celui des survivans qui atteignent plus de 76 ans. MM. Edwards et Villermé ont fait des recherches intéressantes sur la mortalité des enfans nouveaux-nés; Toaldo, en Italie, l'attribuait en grande partie, à l'usage où l'on est de porter les enfans aux églises immédiatement après leur naissance, et souvent par les froids les plus rigoureux, et de les exposer ensuite tout découverts aux eaux de baptême.

La mortalité est si grande, surtout pour les enfans mâles, que dès la première année qui suit la naissance, le nombre est déjà réduit du quart. La perte des garçons dans les villes est telle, qu'à la cinquième année de 10,000, il n'en reste plus que 5738.

L'âge de cinq ans est très-remarquable parce que la mortalité qui a été très-grande jusque-là s'arrête assez brusquement et devient extrêmement faible jusqu'à l'âge de puberté. C'est à l'âge de cinq ans que la vie probable atteint son maximum, c'est-à-dire que l'homme peut compter sur une plus longue existence.

L'époque qui précède la puberté et qui est de 13 ans pour les villes, et de 14 pour les campagnes, mérite également notre attention : elle offre aussi 52

un maximum qui est d'une espèce particulière; on pourrait le nommer le maximum de viabilité; c'est l'époque où l'homme peut le plus compter sur son existence actuelle, où il a le plus à parier qu'il ne succombera pas dans l'instant qui va suivre.

Après l'âge de puberté, la mortalité devient plus forte et surtout chez les femmes; cette augmentation est même assez sensible chez les femmes

des campagnes.

Vers l'âge de 24 ans, il se présente une circonstance particulière pour les hommes, c'est un maximum qu'on ne remarque pas dans la courbe de mortalité des femmes. L'époque de ce maximum coïncide avec celle où l'homme montre le plus de penchant au crime (¹); c'est l'âge orageux des passions qui occupe une place extrêmement prononcée dans la vie morale de l'homme. La mortalité ensuite diminue insensiblement et atteint pour les hommes des villes et des campagnes un nouveau minimum vers l'âge de 30 ans.

La cause pour laquelle on ne remarque pas ces points maximum et minimum dans la courbe de la mortalité des femmes, provient sans doute, de ce que l'effet que pourrait avoir sur les décès, le développement des passions chez les femmes se combine avec l'effet résultant des dangers de la maternité, car après l'âge de 24 ans, les décès chez les

⁽¹⁾ Recherches sur le penchant au crime aux dissèrens ages.

femmes continuent à augmenter et surpassent, à partir de 28 ans jusqu'à 45, le nombre des décès chez les hommes. La différence est même assez sensible entre 30 et 40 ans.

Vers 60 à 65 ans, époque également remarquable, la viabilité perd considérablement de son énergie, c'est-à-dire que la probabilité de vivre devient extrêmement faible.

Enfin la durée d'un siècle paraît limiter la carrière de l'homme. Il en est bien peu qui dépassent ce terme; on trouvera à la suite de ces documens, un tableau nº 17, qui fait connaître les centenaires qui se trouvaient en Belgique au 1er janvier 1831, avec l'indication de leur état, de leur profession et de leur sexe. Il est à remarquer que sur seize que l'on comptait alors, quatorze se trouvaient dans les trois provinces du Hainaut, de Namur et de Luxembourg. Le Limbourg et la Flandre orientale en avaient chacun un; et il ne s'en trouvait pas dans les provinces du Brabant, d'Anvers, de la Flandre occidentale et de Liége. Les trois individus les plus âgés de ces centenaires avaient 104, 110 et 111 ans, et appartenaient à la province de Luxembourg; les autres ne dépassaient pas 102 ans.

Sur les 16 centenaires portés au tableau, 9 appartenaient au sexe masculin; aucun d'eux n'avait été militaire : il est à remarquer que tous ces centenaires avaient été ou étaient encore mariés et que généralement ils vivaient dans des conditions trèsmédiocres. Un physiologiste allemand, M. Burdach a publié des rapprochemens très-curieux sur la mortalité et les périodes de la vie humaine (¹). Ce savant partage la vie en dix périodes de 400 semaines chacune, et il trouve ainsi l'âge des dents de lait, celui de l'adolescence, celui de la jeunesse, etc.; dans la première période, s'en trouve une autre secondaire de 40 semaines, l'âge de l'allaitement.

Pour compléter les documens relatifs à la mortalité des différens âges, il faudrait avoir égard aux dangers que court l'homme à chaque instant. Quand on dit en effet que l'enfant naissant a une vie probable de 25 ans, on n'apprend rien encore sur les dangers plus ou moins grands qu'il court pendant toute cette période; c'est pour avoir égard à ces dangers que nous avons construit la table suivante, qui indique les degrés de la mortalité de chaque âge, c'est-à-dire les probabilités de mourir. Cette table est calculée sur celle de la mortalité; le rapport inverse de chaque nombre placé en regard, peut être considéré comme le degré relatif de la viabilité de l'homme aux différens âges ou la probabilité relative de vivre.

⁽¹⁾ Die Zeitrechnung des menschlichen lebens, 1829 à Leipsig.

AGE.	DEGRÉS DE		AGE.	DEGRÉS DE	
töifugèr	MORTALITÉ.	VIABILITÉ.	пиневи За	MORTALITÉ.	VIABILITÉ.
1er mois.	960	1	23° année.	12	85
2¢	273	4	24e	12	82
3e	200	5	25e	12	83
40	168	6	30e	11	95
5e	135	7	35°	11	90
6e	127	8	40e	12	83
1re année.	115	9	45°	13	77
20	77	13	50°	15	67
3e	60	17	55°	20	50
40	27	37	60¢	27	37
5e	21	48	65¢	39	26
6e	15	67	70°	57	18
7e	12	83	75°	87	11
8e	10	100	80°	129	8
10°	8	131	85e	174	6
140	6	161	90°	. 250	4
15°	7	155	95°	283	3
20°	10	100	1000	417	2

On a cherché à rendre ces nombres sensibles à l'œil, par la construction d'une ligne abede; (Voyez la figure placée à la suite de ces recherches). Les écarts plus ou moins grands à partir de l'axe AB, indiquent les degrés plus ou moins grands de viabilité. Ainsi, l'on voit que vers 14 ans, la viabilité est la plus grande; elle pré-

sente ensuite une anomalie entre 15 et 30 ans. Cette courbe a été construite pour les hommes et les femmes sans distinction; la ligne pointillée est relative aux femmes. Sa forme est plus régulière que celle qui concernerait les hommes seulement; elle descend d'une manière continue du point m correspondant à 13 ans, jusqu'au point n, correspondant à 50 ans, où elle se confond avec l'autre courbe. On voit que la viabilité après la puberté, diminue plus brusquement chez les femmes que chez les hommes, elle est moindre aussi pendant la fécondité, entre 27 et 45 ans; mais plus grande à l'age des passions vers 24 ans. La courbe de viabilité a une singulière ressemblance avec celle du penchant au crime, et une ressemblance plus grande encore avec celle du développement des forces.

La viabilité serait donc la moins forte immédiatement après la naissance, et la plus forte immédiatement avant l'âge de puberté : pour l'enfant, après le premier mois qui suit la naissance, elle serait plus grande que pour le viellard qui approche de cent ans.

Vers 75 ans, elle n'est guère plus grande que pour l'enfant vers le 6e mois qui suit sa naissance.

Nous ajouterons encore à ce qui précède, la loi de la durée des maladies exprimées en semaines et en fractions de semaines, telle que l'a donnée M. Villermé dans les Annales d'hygiène pour janvier 1830, d'après les documens de la société philanthropique highland society of scotland.

AGES.	semaines de maladie pour 1 individu.	AGES.	pour 1 individu.
21º année.	0,575	55° année.	1,821
25e	0,585	60°	2,346
30e	0,621	63°	3,100
35°	0,675	65°	4,400
400	0,758	67•	6,600
450	0,962	70°	10,701
50°	1,361		

La commission de la société écossaise qui a réuni ces données, pense qu'au-dessous de l'âge de 20 ans la durée moyenne annuelle des maladies, doit être estimée de 3 jours ou à peu près; et au-dessus de 70 ans, pour la classe ouvrière dans laquelle ces observations sont recueillies, de près de 4 mois ou 16 semaines et demie. Ces recherches s'accordent très-bien avec les mesures de la viabilité données plus haut.

X. De l'âge de la reproduction de l'homme.

Pour établir convenablement l'âge où l'homme se reproduit, il faudrait rechercher les âges des parens au moment de la naissance de leurs enfans. A défaut de ces documens, on peut recourir aux âges auxquels les mariages ont lieu, et admettre avec assez de vraisemblance, comme terme moyen, que la naissance du premier né date de l'année qui suit l'époque du mariage.

Dans cette hypothèse, il faudrait recourir aux tables de la population; et quelques calculs fondés sur les probabilités de la vie, aideraient à déterminer les âges auxquels on se marie. Le tableau suivant fera comprendre la marche que nous avons suivie. La seconde et la quatrième colonne font connaître, d'après la table de la population, le nombre des femmes et des hommes qui se sont mariés et qui ont l'âge indiqué dans la première colonne, qu'ils soient du reste encore mariés ou dans l'état de veuvage. La troisième et la cinquième colonnes indiquent ce que deviennent les mêmes individus dans la période qui suit, en tenant compte de la mortalité. Les calculs n'ont pas été poussés au delà de 56 ans; parce que les résultats ne pourraient nécessairement être que très-douteux.

	HOMMES MARIÉ	s ou veurs.	FEMMES MARIÉES OU VEUVES.		
AGES.	Nombre des tables.	Nombre réduit.	Nombre des tables.	Nombre réduit.	
De 14 à 16 an	is. 0	0	4	4	
16 à 20	96	91	403	387	
20 à 25	3278	3029	5981	5594	
25 à 30	14025	13175	16256	15204	
30 à 35	20879	19628	21928	20552	
35 à 40	19374	18140	22660	21143	
40 à 45	18951	17512	22188	20566	
45 à 50	18350	16583	19950	18312	
50 à 53	11708	10864	12453	11697	
53 à 56	9925	9087	10130	9432	

Maintenant, pour connaître le nombre des mariages qui ont eu lieu de 20 à 25 ans parmi les hommes, il suffira de retrancher du nombre des individus de cet âge qui se sont mariés, le nombre de ceux qui l'étaient déjà avant d'avoir atteint 20 ans; il faut de plus avoir égard à la mortalité de ces derniers, de sorte que de 3278 on retranchera 91, le reste 3187 indiquera le nombre des mariages qui ont eu lieu. De la même manière, le nombre des mariages qui ont eu lieu entre 25 et 30 ans s'estimera en prenant la différence des nombres 14025 et 3029, on opérera encore de même sur les classes suivantes; pour les deux classes qui dépassent 50 ans, il faut observer qu'elles ne comprennent que trois années. Pour éviter les embarras de calcul, nous avons dans les résultats suivans employé les nombres d'une année moyenne de chaque période.

m sproj vosn-	MARIAGES QUI ONT EU LIEU.			
AGES.	Hommes.	Femmes.		
De 14 à 16	0	2		
16 à 20	24	80		
20 à 25	637	1118		
25 à 30	2199	2132		
30 à 35	1541	1345		
35 à 40	-51	422		
40 à 45	162	209		
45 à 50	169	—123		
50 à 53	586	489		
53 à 56	-313	-522		

Parmi ces nombres se présentent des quantités négatives, ce qui peut provenir d'une mortalité plus grande que celle que nous avons supposée, ou de ce que certaines périodes laissent des lacunes dans la population, ou bien encore de ce que les déclarations des mariés ont été faites d'une manière fautive pour cacher leur âge ou pour d'autres motifs. On remarque en effet que sur les quatre nombres négatifs, trois tombent à côté de la période de 50 ans qui se trouve surchargée. Plusieurs personnes pour offrir un nombre rond, comme cela se remarque d'ailleurs dans les recensemens, auront probablement déclaré avoir cinquante ans lorsqu'il leur manquait quelques mois pour les atteindre, ou même lorsqu'elles les avaient déjà dépassés de quelques années. Quant au nombre négatif entre 35 et 40 ans pour les hommes, il correspond à l'époque désastreuse des guerres de la France auxquelles nous avons pris part; les hommes de cet âge entraient dans leur dix-neuvième année pendant la période de 1808 à 1813.

En ayant égard à ce qui vient d'être dit, on voit que les hommes en Belgique ne se marient pas avant 16 ans et probablement pas avant 18; des femmes se marient déjà entre 14 et 16 ans. Le plus grand nombre des mariages pour les hommes comme pour les femmes a lieu entre 26 et 30 ans; les femmes sont cependant plus précoces que les hommes; le maximum semblerait tomber vers 29 ans pour les hommes et après 27 ans pour les femmes.

Le nombre des mariages diminue très-sensiblement après 35 ans, et il peut être considéré comme étant à peu près nul, du moins pour les femmes, après 40 ans. La somme en effet, si l'on tient compte des signes, est de 53 seulement entre 40 et 56 ans. Ce nombre 53 est relatif bien entendu aux nombres de la table, et non à ce qui se passe effectivement. Pour les hommes, il en est un certain nombre qui se marient encore dans des âges plus avancés; ainsi le tableau précédent en indique 162 de 40 à 45 ans; 169 de 45 à 50 ans et 273 de 50 à 56 ans.

De cette recherche il résulterait que les hommes auraient leur premier né vers l'âge de 30 ans et les femmes vers l'âge de 28; c'est ce qui donnerait la durée d'une génération en Belgique; c'est aussi la durée de la vie moyenne comme nous l'avons vu plus haut. Nous insisterons particulièrement sur cette coïncidence.

Il est aussi très-remarquable que les mariages ne deviennent fréquens que lorsque l'homme a dépassé l'âge orageux des passions et du plus grand penchant au crime qui tombe vers l'âge de 24 ans; c'est aussi l'âge où il a terminé le développement de ses qualités physiques, et où ses qualités intellectuelles tendent à acquérir leur plus grande énergie. XI. Influence des lieux et des années d'abondance ou de disette sur la mortalité et les naissances.

Nous avons déjà eu l'occasion de voir précédemment que la province de Namur est celle qui présente, à l'égard de la population, les résultats les plus favorables. La mortalité y est incomparablement moindre que dans les autres provinces; en prenant le chiffre des naissances comparé à celui de la population pour mesure de la vie moyenne, on trouve que ce dernier élément y a aussi une valeur plus grande que dans le reste du royaume. La province de Namur présente cette circonstance favorable, que si elle produit moins de citoyens que les autres provinces, elle sait mieux les conserver. Le Brabant et les deux Flandres sont dans une position opposée. L'indécision qui règne à l'égard de la population du Luxembourg ne permet de rien conclure sur la mortalité de cette province, qui, nous n'en doutons pas, se placerait avantageusement à côté de la province de Namur. Nous avons déjà vu que les habitans y atteignent un âge très-avancé.

En général, la partie la plus méridionale du royaume (le Hainaut, le pays de Namur et le Luxembourg) paraît être la plus salubre du royaume.

Il existe une différence de mortalité très-grande dans les villes et les campagnes; elle va même de 4 à 3, quoique les naissances soient à peu près en même nombre. Cette circonstance doit influer sur la différence de mortalité qu'on remarque entre les provinces, car celles qui comptent le plus d'habitans dans les villes doivent, toutes choses égales, compter le plus de décès. La grandeur de la population doit aussi être prise en considération dans ce qui concerne la mortalité. On voit en effet que les trois provinces qui, à égalité de surface ont le plus d'habitans, sont celles où les décès ont été les plus nombreux; de sorte qu'on peut dire pour notre royaume, que la mortalité est la plus grande dans les provinces les plus populeuses et qui renferment le plus d'habitans dans les villes.

Les années d'abondance et de disette exercent une influence très-grande sur les naissances et les décès. Pour en prendre un exemple, il suffira de jeter les yeux sur le tableau suivant qui embrasse douze années d'observation.

ANNÉES.	NAISSANCES.		DÉ	DÉCÈS.		PRIX DU 1/2 HECTOL® DE	
tonites	VILLES.	CAMPAGNES.	VILLES.	CAMPAGNES.	Froment.	Seigle.	
1815	59737	135625	49007	88592	fl. 4,90	fl. 3,50	
1816	58095	138507	47327	88796	9,56	7,17	
1817	55207	122348	55240	97368	6,79	4,28	
1818	55665	128041	49169	91247	5,18	3,82	
1819	61788	143504	49738	98659	3,72	2,52	
1820	61263	133685	50681	94496	3,74	2,08	
1821	65356	145003	49706	88414	3,71	1,87	
1822	67794	151747	52078	95475	3,30	2,46	
1823	65318	148299	48815	91877	2,95	1,96	
1824	67030	151636	47662	87253	2,48	1,51	
1825	68078	153813	50689	95449	3,12	2,08	
1826	67919	153970	58749	110155	4,02	2,96	
Totaux.	753250	1706178	608861	1127781	année	loune	
MOYENNE.	62770	142182	50739	93981	4,48	3,02	

L'année 1817 présente, pour les villes et les campagnes, un nombre de décès beaucoup plus grand que celui des années antérieures; les naissances ont été au contraire moins nombreuses : cette année a été effectivement une année de disette comme celle qui l'avait précédée. Nous avons déjà eu occasion d'observer que ces années ont laissé

une lacune dans la population. Les privations ne sont pas seulement mortelles pour l'espèce humaine, elles arrêtent encore son développement; leur influence ne se fait pas toujours sentir immédiatement; souvent on l'aperçoit long-temps encore après que la cause a cessé d'agir. En 1825 et 1826, le prix du pain a reçu un nouvel accroissement; l'on voit aussi la mortalité devenir sensiblement plus forte Au contraire, dans les années 1821 et 1824, les grains ont été au plus bas prix, et ce sont les années qui, eu égard à l'accroissement de la population, ont présenté la mortalité la moins forte. Les changemens de prix du pain ont une influence tout aussi directement marquée dans les campagnes que dans les villes; peut-être l'observe-t-on moins à l'égard des naissances.

La funeste influence des années 1816 et 1817 ne se trouve pas seulement inscrite dans les résultats généraux des décès pour tout le royaume; mais encore, comme la remarque en a déjà été faite (') dans les résultats particuliers de la mortalité pour les hospices des enfans trouvés et pour les dépôts de mendicité. On pourra en juger par

les nombres suivans :

⁽¹⁾ Page 35 des Recherches sur la population, les naissances, etc., dans le royaume des Pays-Bas. Voyez aussi sur la mortalité de 1817, la Statistique nationale de M. Ed. Smits.

ANNÉES.	HOSPICES DES ENF	ANS TROUVÉS.	dépôts de mendicité
	Population.	Décès.	Habitans pour 1 décès.
1815	10739	1597	8,25
1816	11176	1459	10,15
1817	11829	1793	5,49
1818	12813	1290	6,79
1819	13248	1346	9,29

On doit attribuer cette mortalité plus grande à ce que les individus qui ont été admis aux hospices et aux dépôts de mendicité, étaient déjà souffrans des suites de la disette, et non aux privations qu'ils pourraient avoir eues à subir dans les établissemens mêmes. Le nombre des admissions des enfans trouvés qui, année commune, ne s'élevait pas au delà de 3000, a monté jusqu'à 3945 en 1817; c'est ce qui a pu rendre la mortalité plus forte, car les enfans exposés dans ces temps de crise, avaient sans doute déjà en eux le germe de la mort.

Une autre observation que l'on peut déduire des nombres précédents, c'est celle de l'effrayante mortalité des dépôts de mendicité qui était environ quatre à cinq fois plus forte que dans nos provinces les moins salubres; on peut en dire autant des hospices des enfans trouvés ou abandonnés. Ceci confirme les remarques très-judicieuses qui ont été faites par MM. Villermé et Benoiston de Châteauneuf dans les Annales d'Hygiène, sur l'inégale mortalité du riche et du pau-

vre. Les décès dans nos prisons étaient bien moins nombreux; à Vilvorde, en 1824, 25 et 26, on en comptait 1 par 28 habitans; à St-Bernard, 1 par 22 en 1826; et à Gand, vers la même époque, 1 par 44 seulement; ce rapport est un peu moindre que pour tout le royaume. Ce qui doit établir une distinction entre les prisons et les dépôts de mendicité, c'est que les individus qui entrent dans ces derniers établissemens n'y font guère qu'un séjour de 7 à 8 mois, et y arrivent ordinairement, comme nous l'avons dit, avec une santé minée par les privations et les maladies; ceux qui entrent dans les prisons après avoir subi un jugement, se trouvent en général dans un état de santé moins défavorable, et la durée moyenne du séjour n'y est pas alors de moins de 5 ans.

XII. Influence des sexes et des professions sur la mortalité.

L'influence des sexes est extrêmement prononcée dans tout ce qui concerne les naissances et les décès; déjà même elle se fait ressentir comme nous l'avons vu, avant que l'enfant ait pu voir le jour. Ainsi pour 2 morts-nés du sexe féminin on en compte 3 du sexe masculin. La même influence se reproduit après la naissance; puis s'efface peu à peu. Elle se reproduit ensuite à différens âges d'une manière plus ou moins curieuse. On pourra s'en faire une idée par le tableau suivant pour les principaux âges.

68 RECHERCHES SUR LA REPRODUCTION

AGES.	décès fémin. pour 1 décès mascul.		
mo époque, I par é	DANS LES VILLES.	DANS LES CAMPAGNES.	
Morts-nés,	0,75	0,59	
De 0 à 1 mois.	0,75	0,73	
1 à 2	0,73	0,84	
2 à 3	0,82	0,83	
3 à 6	0,79	0,86	
6 à 12	0,94	0,97	
1 à 2 ans.	0,94	1,03	
2 à 5	1,00	1,06	
5 à 14	1,12	1,07	
14 à 18	1,22	1,34	
18 à 21	1,02	1,08	
21 à 26	0,79	0,90	
26 à 30	1,00	1,17	
30 à 40	1,14	1,60	
40 à 50	0,98	1,20	
50 à 60	0,93	0,85	
60 à 70	1,04	0,95	
70 à 80	1,30	1,00	
80 à 100	1,47	1,09	
ne les principaux agos	od smisins mi	dee partie table	

Ce tableau indique le rapport entre les décès des deux sexes pour chaque âge sans égard à la population. Les nombres pour les campagnes peuvent du reste, être considérés comme représentant fidèlement la grandeur de la mortalité relative, parce qu'à chaque âge, les individus des deux sexes sont à peu près en même nombre, ce qui n'a pas lieu dans les villes, du moins pour les vieillards. Le rapport des villes, en ayant égard à la population, est en général trop grand pour les âges avancés; il présente néanmoins les mêmes alternatives d'augmentation et de diminution que le rapport des

campagnes.

D'après ce qui précède, vers la naissance, il meurt plus d'hommes que de femmes; vers deux ans, la mortalité des deux sexes devient à peu près la même; celle des femmes augmente ensuite et devient très-sensible entre 14 et 18 ans, c'est-à-dire après la puberté; entre 21 et 26 ans, époque des passions les plus vives et du plus grand penchant au crime, c'est la mortalité de l'homme qui l'emporte sur celle de la femme; de 26 à 30, époque des mariages, le contraire a lieu, mais la mortalité devient encore très-sensible chez les femmes pendant tout le temps de la fécondité; lorsqu'elles cessent de procréer, cette mortalité diminue un peu eu égard à celle des hommes; puis les deux sexes achèvent de s'éteindre dans les proportions respectives où la mortalité les a laissés.

Nous avons vu que les femmes se mariaient de deux à trois ans plus tôt que les hommes, et que d'une autre part, elles étaient deux fois aussi exposées au veuvage.

L'influence des sexes se fait ressentir encore dans les naissances, de telle manière qu'il naît à peu près 100 garçons pour 94 filles.

La grande mortalité des femmes des campagnes pendant le temps de la fécondité, peut tenir à la nature des travaux pénibles qu'elles ont à supporter à une époque qui exige les plus grands ménagemens. Ces travaux au contraire, par leur régularité, sont bien loin d'être aussi préjudiciables aux hommes dont les décès sont moins nombreux que dans les villes. En général, le déréglement de la conduite et la facilité de se livrer à l'excès de ses passions, devient très-funeste à l'homme qui habite l'enceinte des villes. La différence des professions est aussi très-sensible comme l'ont reconnu plusieurs statisticiens distingués (¹).

XIII. Influence des saisons et des heures sur les naissances et les décès.

Les saisons ont une influence marquée sur tout ce qui se rapporte à l'homme; elles agissent sur son physique autant que sur son moral. Ainsi la véhé-

⁽¹⁾ Voyez dans les Annales d'Hygiène les recherches de MM. Villermé, Benoiston de Châteauneuf, Lombard de Genève, Esquirol, etc. Voyez aussi Dr Caspers beitrag zur medicinischen statistik und Staatsarzneikunde, in-12; Berlin 1825.

mence de ses passions et l'intensité de son penchant au crime se modifient selon les températures et les climats, et il en est de même de sa faculté reproductrice et de sa mortalité. Les physiologistes avaient déjà observé l'influence des saisons sur les naissances et les décès de l'homme; mais en général leurs résultats étaient peu d'accord, parce qu'ils étaient plus ou moins modifiés par les localités, les temps et les usages des peuples auxquels ils se rapportaient. En 1824, des recherches spéciales sur ce sujet intéressant furent publiées dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles (1). Le résultat de ces recherches fut que le nombre des naissances et celui des décès croissaient et décroissaient alternativement, et que ces nombres atteignaient leur maximum vers le mois de janvier pour les décès, et vers le mois de février pour les naissances, et leur minimum environ six mois après, en juillet (2); ces recherches furent confirmées ensuite pour nos principales villes; et les résultats généraux du royaume des Pays-Bas furent

⁽¹⁾ Sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles, tome 3, page 501. Voyez aussi la Correspondance mathématique et physique de M. A. Quetelet, tome 1 et 2.

⁽²⁾ Le tome 34e des Mémoires de l'Académie royale de Turin, publié en 1830, contient deux lettres inédites de M. le professeur Van Swinden sur le même sujet. Ces lettres nous apprennent que ce savant, dès l'année 1798, était déjà parvenu au même résultat. Nous devons regretter de les avoir connues si tard, de même que les recherches de M. Balbo sur l'influence des saisons. Il paraît d'après ces recherches, que les décès à Turin ne suivent pas une marche tout-à-fait aussi régulière que chez nous.

d'accord avec les premiers nombres obtenus pour Bruxelles. Ces recherches firent l'objet de plusieurs lettres intéressantes de M. le docteur Villermé ('), qui dans les Annales d'Hygiène, a traité depuis le même sujet avec tous les développemens désirables, et qui a fait voir que les époques du maximum et du minimum avançaient ou retardaient selon les elimets et les habitudes des records

climats et les habitudes des peuples.

La loi de la mortalité pendant les saisons areçu jusqu'ici moins de développement. MM. Edwards et Villermé l'ont considérée chez les enfans nouveauxnés. Toaldo l'avait également observée en Italie sur la première enfance, et il attribuait la plus grande mortalité de l'hiver en grande partie aux froids qu'éprouvaient les nouveaux-nés qu'on portait au baptême. M. Balbo et quelques savans anglais ont recherché l'influence des saisons sur les maladies. Les documens que nous présentons plus loin, embrassent la différence de la mortalité en hiver et en été pour tous les âges.

Nous commencerons par faire connaître les naissances et les décès des différens mois pour l'ancien royaume des Pays-Bas, et pour les douze années de 1815 à 1826 inclusivement. (Voyez le tableau ci-joint.)

⁽¹⁾ Voyez dans la Correspondance mathématique, tome 2, page 286; et dans les Recherches sur la population, les naissances, etc., dans le royaume des Pays-Bas, page 15, différentes lettres de M. Villermé à M. Quetelet.

MOIS.	NAISS	ANCES.	DÉCÉS.		
(1815-1826.)	VILLES. CAMPAGNES.		VILLES.	CAMPAGNES.	
Janvier.	68255	159787	59892	116129	
Février.	71820	170699	56267	114758	
Mars.	69267	164851	54277	114244	
Avril.	66225	147118	51818	107264	
Mai.	62102	134446	48911	93714	
Juin.	58730	125026	46607	84464	
Juillet.	57151	121512	45212	77555	
Août.	59620	131657	47032	78802	
Septembre.	62731	144389	50191	85131	
Octobre.	62500	146362	51649	89514	
Novembre.	64273	146285	52908	89585	
Décembre.	65120	148186	55631	98705	
MOYENNE.	63983	145026	51700	95822	

Afin de mieux faire comprendre la succession de ces nombres, nous avons cru utile, en prenant les résultats publiés dans le deuxième recueil de la commisson de statistique, d'avoir égard à l'inégale grandeur des mois, et de prendre des quantités qui correspondent à des mois de 31 jours. On voit par le tableau précédent que la plus grande mortalité se pré-

74 RECHERCHES SUR LA REPRODUCTION

sente en janvier dans les villes comme dans les campagnes, et la moindre mortalité en juillet. Ce dernier mois est aussi celui qui présente le minimum des naissances dans les villes comme dans les campagnes; mais le maximum des naissances arrive en février. Les maxima et les minima sont très-nettement prononcés, et les courbes qui représenteraient les nombres, auraient une forme assez régulière. En prenant pour unité la moyenne des naissances et des décès, on a pour les villes et les campagnes les résultats suivans:

MOIS.	NAISS	ANCES.	DÉCÉS.	
78882	VILLES.	CAMPAGNES.	VILLES.	CAMPAGNES.
Janvier.	1,067	1,102	1,158	1,212
Février.	1,122	1,177	1,088	1,198
Mars.	1,083	1,137	1,050	1,192
Ayril.	1,035	1,014	1,002	1,120
Mai.	0,971	0,927	0,946	0,978
Juin.	0,918	0,862	0,901	0,882
Juillet.	0,893	0,838	0,874	0,809
Août.	0,932	0,908	0,910	0,822
Septembre.	0,980	0,995	0,971	0,888
Octobre.	0,977	1,009	0,999	0,934
Novembre.	1,005	1,009	1,024	0,935
Décembre.	1,018	1,022	1,076	1,030

Observons d'abord que l'influence des saisons est beaucoup plus prononcée dans les campagnes que dans les villes; ce qui semble naturel puisque l'on y trouve moins de moyens de se préserver de l'inégalité des températures. Le maximum des naissances en février suppose le maximum des conceptions au mois de mai, lorsque la force vitale reprend toute son activité après les rigueurs de l'hiver.

Le tableau qui précèdene fait pas la distinction des âges des individus; cette distinction est cependant importante, puisqu'elle nous apprendrait à quelles époques de la vie les chaleurs où les grands froids sont le plus à craindre. Le tableau qui suit présente cette distinction, du moins pour les mois de janvier et de juillet, seuls termes que nous avons considérés, puisqu'ils présentent les limites extrêmes.

AGES.	décès penda	NT LES MOIS	DÉCÈS EN JUILLET	
AGES.	DE JANVIER. DE JUILLET.		décès en janvier.	
Morts-nés	269 .	215	0,80	
1er mois après la naissance	3321	1719	0,52	
4 à 6 ans.	878	600	0,69	
8 à 12	616	447	0,73	
12 à 16	409	420	1,05	
16 à 20 -	502	545	1,09	
20 à 25	861	796	0,93	
25 à 30	793	724	0,92	
40 à 45	818	613	0,75	
62 à 65	968	525	0,54	
79 à 81	658	332	0,51	
90 et au-dessus.	252	99	0,39	

Il résulte de ces nombres que l'influence des saisons est extrêmement prononcée selon les différens âges. Les morts-nés en janvier et juillet ont été dans le rapport de 5 à 4. Mais c'est au moment où l'enfant commence à voir le jour, que l'influence des saisons se fait vivement sentir; ainsi pour deux enfans qui meurent en janvier, on n'en perd qu'un seul au mois de juillet. Cette mortalité plus grande en hiver, diminue de manière à devenir à peu près nulle vers dix à douze ans; après cette époque, et pendant la puberté et les années qui la suivent, la chaleur vitale se développe si abondamment que c'est plutôt l'action de l'été que l'on doit redouter pour le jeune homme. Vers l'époque des mariages et pendant la durée de la reproduction, l'influence des saisons est à peu près nulle. L'hiver recommence à faire sentir sa funeste action après l'âge de 40 ans, et les effets en sont si sensibles, qu'après l'âge de 65 ans, le froid est aussi à craindre pour les vieillards que pour les enfans nouveaux-nés; il l'est même davantage après 90 ans, puisqu'il meurt de deux à trois vieillards en janvier pour un seul au mois de juillet.

En prenant les nombres de la dernière colonne, on pourrait les considérer comme exprimant la mesure de la *chaleur vitale* que possède l'homme à ses différens âges. Il résulterait delà que, vers l'âge de puberté, sa chaleur vitale serait en excès.

Les heures paraissent aussi exercer une influence marquée sur les naissances et les décès : ainsi, de 1811 à 1822 à l'hospice de la maternité de Bruxelles, on a observé les nombres suivans pour les naissances (1), auxquels sont joints les nombres observés en 1827 et 1828 par M. le docteur Guiette.

HEURES.	NAISSANCES (1811-1822). NAISSANCES (1827 et 2				
HEURES.	Jour.	Nuit.	Jour.	Nuit.	
1 à 6	574	798	119	145	
6 à 12	614	694	119	148	
Totaux.	1188	1492	238	293	

On voit par ces nombres que les naissances sont plus nombreuses la nuit que le jour; le rapport pour

⁽¹⁾ Voyez pour plus de détails les Recherches sur la population, etc., dans le royaume des Pays Bas page 21. Ces observations en ont fait naître d'autres semblables. Le docteur Bnek de Hambourg, en traitant le même sujet, est parvenu aux résultats suivans (Nachricht von dem Gesundheits-Zustande, etc., pas le docteur Julius, Hambourg 1829); les nombres sont réduits à 1000.

NAISSANCES.	HIVER.	PRINTEMPS.	ÉTÉ.	HIVER.	MOYENNE.
Après minuit.	325	320	291	312	312
Avant midi.	270	252	256	216	249
Après midi.	190	136	189	225	183
Avant minuit.	215	292	264	247	256
DÉCÈS.					
Après minuit.	315	321	292	281	306
Avant midi.	243	260	236	220	242
Après midi.	194	212	220	227	211
Avant minuit.	248	207	252	272	241

les 11 années, est de 1,26 à 1, et pour les 2 années d'observation de M. Guiette de 1,23 à 1, c'est-à-dire qu'il est né à peu près exactement 5 enfans pendant la nuit pour 4 pendant le jour. M. le docteur Bnek a trouvé le rapport 1,31 à 1 pour la nuit et le jour. Il paraîtrait que vers les heures de minuit et de midi, les naissances sont généralement moins nombreuses.

Voici les résultats obtenus sur les décès aux différentes heures du jour et pendant 30 ans également à l'hôpital de S^t-Pierre de Bruxelles :

HEURES.	pic	Ès.
HECKES.	Jour.	Nuit.
1 à 6	1458	1397
6 à 12	1321	1074
Totaux.	2779	2471

La différence du jour à la nuit est moins prononcée pour les décès que pour les naissances, et, contrairement à ce qui a lieu pour les naissances, c'est pendant le jour qu'on a compté le plus de décès; du reste les deux parties de la matinée de 1 à 6 heures et de 6 à 12 offrent à peu près le même nombre de décès, la différence porte surtout sur les 6 heures qui suivent midi et les 6 heures qui précèdent minuit. Le docteur Buek a trouvé à Hambourg que les décès étaient plus nombreux la nuit que le jour; cette différence paraît tenir à ce que chez nous le nombre

des décès avant minuit a été très-faible en comparaison de celui de Hambourg; les autres nombres s'accordent assez bien. Comme ces derniers résultats reposent sur des nombres trop faibles, on doit y attacher moins de confiance, surtout parce qu'ils sont en opposition avec les résultats de recherches semblables faites ailleurs.

CONCLUSIONS.

En résumant les observations principales contenues dans les recherches qui précèdent, et particulièrement celles sur lesquelles semble s'étre moins arrêtée l'attention des statisticiens, on arrive aux conclusions suivantes :

1º La partie occidentale de la Belgique est incomparablement plus peuplée que la partie orientale; c'est aussi celle qui, toutes choses égales, renferme le plus d'habitans dans les villes.

2º On compte, en général, environ 5 individus par ménage: dans la partie occidentale du royaume, les ménages sont un peu plus grands que dans la partie orientale.

3º Dans les campagnes, le nombre des femmes est à peu près égal au nombre des hommes; mais dans les villes, il lui est supérieur de beaucoup.

4º Les deux tiers de la population se composent de célibataires; l'autre tiers est composé des individus mariés ou veufs.

5º Le nombre des veuves est à peu près exactement double du nombre des veufs.

6º Les deux Flandres sont les provinces où la

fécondité est la plus grande.

7º Les différentes provinces flamandes sont celles où la mortalité est la plus forte; et Namur est la province qui se trouve dans la situation la plus avantageuse pour tout ce qui se rapporte aux mouvemens de la population.

8° Le nombre des mort-nés dans les villes a été double de celui des mort-nés dans les campagnes; et pour trois mort-nés du sexe masculin on en a

compté deux de l'autre sexe.

9° Il paraît qu'il existe une cause de mortalité qui frappe de préférence les enfans mâles avant

et après qu'ils ont vu le jour.

10° C'est vers l'époque qui précède la puberté que la viabililé est la plus grande, c'est-à-dire, que l'homme comme la femme, peut le plus compter sur son existence actuelle.

11° La mortalité des femmes, après l'âge de puberté, est plus forte que celle des hommes; elle est bien moindre au contraire vers 24 ans, âge où l'homme se livre le plus à ses passions, et atteint le maximum du penchant au crime.

12º C'est vers l'âge de 29 ans pour les hommes

et de 27 pour les femmes, qu'il se fait chez nous le plus de mariages.

13º Presque tous nos centenaires se trouvaient à la fin de 1829, dans les provinces de Namur, de Hainaut et du Luxembourg.

14º On a remarqué en Belgique que les années où le pain était le plus ou le moins cher, ont coïncidé avec les années où l'on comptait le plus ou le moins de décès, et le moins ou le plus de naissances.

15° La mortalité des femmes pendant la période de la fécondité, est un peu plus grande que celle des hommes aux âges correspondans.

16° Le nombre des naissances et des décès est plus grand en hiver qu'en été. C'est surtout aux petits enfans et aux vieillards que les rigueurs de l'hiver sont le plus funestes; puisque pour 1 décès en juillet, on en compte à leur âge 2 en janvier.

Cette mortalité plus grande en hiver, diminue de manière à devenir à peu près nulle vers 10 à 12 ans; après cette époque et pendant la puberté et les années qui la suivent, la chaleur vitale se développe si abondamment, que c'est plutôt l'action de l'été que l'on doit redouter pour le jeune homme.

17º Le nombre des naissances est moins grand le jour que la nuit, surtout que dans la seconde partie de la nuit. Il paraît en être de même des décès. 82 TABLEAU

PROVINCE DE LA

VILLES ET DISTRICTS.		MAISONS.	ménages.	TOTAL des DEUX SEXES.
na pie	Gand	11823	16438	83783
1	Alost	2459	3173	14791
9211	Audenaerde	755	942	5334
1	Termonde	1016	1385	7238
S.	Deynze	697	737	3644
VILLES.	Eecloo	1459	1629	8351
P	Grammont	1428	1532	7349
deci	Lokeren	2859	3255	16039
nvion	St-Nicolas	3154	3399	16386
n pm	Ninove	811	864	4409
Uk	Renaix	2179	2532	12069
Totau:	x des villes	28640	35886	179423
	Alost	17688	19218	104542
E	Audenaerde	14590	17100	90760
TS	Termonde	13665	15513	80814
DISTRICTS DE	Eecloo	7507	8506	43030
DIS	Gand	27108	29948	161858
	St-Nicolas	13013	14183	73511
Totau:	x des comm. rurales.	93571	104468	554515
Totau.	x pour la province	122211	140354	733938

FLANDRE-ORIENTALE.

JATO des	SEXE MA	SCULIN	.8500	and the second s	SEXE F.	ÉMININ.	71117
Célibats.	Mariés.	Veufs.	Total.	Célibats.	Mariées.	Veuves.	Total.
25464	12716	1363	39543	28155	12479	3606	44240
4885	2171	252	7308	4775	2179	529	7483
1605	746	121	2472	1913	733	216	2862
2285	1014	110	3409	2552	990	287	3829
1161	508	69	1738	1243	506	157	1906
2847	1156	126	4129	2736	1164	322	4222
2271	1062	146	3479	2494	1060	316	3870
5177	2273	317	7767	5484	2238	580	8302
4845	2581	268	7694	5540	2580	572	8692
1372	640	87	2099	1502	641	167	2310
3929	1763	289	5981	3895	1761	432	6088
55841	26630	3148	85619	60289	26331	7184	93804
35594	14579	2081	52254	34500	14601	3187	52288
31612	12685	1723	45420	29668	12675	2997	45340
27573	11039	1553	40165	26958	11058	2633	40649
14737	5943	648	21328	13929	5960	1813	21702
56329	21512	2803	80646	54439	21447	5326	81212
24474	10200	1183	35857	24710	10203	2732	37654
189719	75958	9993	275670	184213	75944	18688	278845
245560	102588	13141		244502	102275	25872	372649
240000	102000	10141	901289	244003	102275	20012	372043

TABLEAU

PROVINCE DE LA

VILL	ES ET DISTRICT	S.	MAISONS.	MÉNAGES.	TOTAL des
	.needy .needs.	.popm		Sur/V Jin	DERX SEXES.
1010	Bruges Dixmude		7333 653	10137 733	42198 3199
4	Ypres		2364 1538 3937	3300 1674 4134	15940 8380 19036
ES.	Menin	:6	780 528	1339 685	7608 3028
VILLES	Ostende Poperinghe Roulers		1447 1898 1815	2471 2138 1830	11328 10092 9820
008 884	Thielt		1961 1230 756	2274 1254 954	11519 7469 4253
200	Waesten Wervick		1153 939	1222 1105	5614 5461
Totaux	des villes		28332	35300	164945
2000	Bruges Ostende		9048 4526	9452 4766	51186 25207
CTS DE	Dixmude Furnes	::	7426 4118	7677 4382	39467 21194
DISTRICTS DE	Ypres Courtrai Thielt		12098 20442 10594	12584 22046 10915	61723 113558 58650
2370	Roulers	100	12111 —	12805	65774
	des communes rura c pour la province .		80363 — 108695	84627 — 119927	436759 — 601704

FLANDRE-OCCIDENTALE.

JETT	SEXE M	ASCULIN.	au out Art	SEXE FÉMININ.			
Célib⁵.	Mariés.	Veufs.	Total.	Célibats.	Mariées.	Veuves.	Total.
						414.4	
11586	6303	684	18573	15015	6378	2232	23625
859	439	46	1394	1149	491	165	1805
4821	2295	266	7382	5537	2283	738	8558
2717	1234	202	4153	2743	1223	261	4227
6092	2726	356	9174	6428	2691	743	9862
2587	1102	108	3797	2432	1102	277	3811
904	477	69	1450	909	475	194	1578
3412	1709	165	5286	3653	1711	678	6042
2767	1543	171	4481	3643	1564	404	5611
3161	1413	186	4760	3293	1413	354	5060
3729	1656	209	5594	3866	1656	403	5925
2549	1056	101	3706	2441	1061	261	3763
1150	689	66	1905	1418	683	247	2348
1756	897	103	2756	1729	898	231	2858
1653	801	141	2595	1853	800	213	2866
49743	24390	2873	77006	56109	24429	7401	87939
-	_	_	_	-	_	-	_
17702	7453	577	25732	16454	7454	1546	25454
8445	3674	300	12419	,8216	3683	889.	12788
12983	5868	570	19421	12793	5854	1399	20046
6723	3341	334	10398	6647	3341	808	10796
19716	9438	1156	30310	19710	9457	2246	31413
38221	16134	2291	56646	37138	16064	3710	56912
19876	8235	1107	29218	19336	8247	1849	29432
21807	9387	1402	32546	21554	9372	2252	33178
145473	63530	7737	216740	141848	63472	14699	220019
-	-	-	The state of the s	-	DE TRAIL E	ng servino	1
195216	87920	10610	293746	197957	87901	22100	307958
	1	1	1	ı		1	1

PROVINCE

-					
VII	LES ET DISTRIC	TC.		MÉNAGES.	TOTAL
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	LES ET DISTRIC	110.	MAISONS.	MENAGES.	des
Total		Calibia.	TataL	its. Venti	DEUX SEXES.
-	COMMUNICATION OF THE PARTY OF T	Market Strong 1740	- TORENDERO LABORAL	AMERICA DE SANSON	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN
actric	Anvers (1)	Elber	10970	16582	77199
1885	COL TOTAL SET	0.111	5011	a TI eu	6711
VILLES.	Malines (2)		4140	6024	24436
II (Lag Excl.	BARR	4217	as 1 1 1 a	I TITE
	Lierre		2376	2862	13153
1188	Turnhout	195	0.505	0,000	10.100
2578			2507	2638	12493
5611		1000	-	91 - 00	2070
	des villes	1140	19993	28108	127281
2 otaux		1001	10000	20100	127281
2000			-	-	-
	Anvers		13961	16140	84756
SD	120111111111111111111111111111111111111	0000	10001	10140	04/90
Tre	Malines		11580	13774	67936
DISTRITES DE					0,000
DIS	Turnhout	10100.	12091	13681	75001
-		-	-		- Inne
25455	8161 1210	10801	1260-1	18 2 7 201	1 1000
Totaux	des communes rui	rales	37632	43595	227693
203 (4)		123.03	16381	801	E ENGEL
pet01		C100	8010-	OF STATE	10
Totaux	de la province.		57625	71701	354974
CC1686		Spitz 1	Control of the contro	822 A R	16831
28132		100000	STORE :	of the City	94904
Bries		20015	Cabast 1	31.5 - 18.	C TORRE

Y compris 4237 hommes formant garnison.
 Y compris 889 hommes formant la garnison.

D'ANVERS.

3270	SEXE MASCULIN.				SEZE FÉMININ.			
Célibats.	Mariées.	Veuss.	Total.	Célibat*.	Mariées.	Veuves.	Total.	
24614	11222	1109	36945	25883	11217	3154	40254	
6951	3637	430	11018	8665	3613	1140	13418	
3731	1989	224	5924	4759	1950	520	7229	
3926	1839	222	5987	4237	1839	430	6506	
81138	-187	-	-	-	- 11	.10=	5-1	
39222	18667	1985	59874	43544	18619	5244	67407	
-	-	-	-	-	-	-	-	
28789	12263	1769	42821	26605	12045	3285	41935	
22876	9880	1162	33918	21957	9875	2186	34018	
25118	10810	1634	37562	23865	10818	2756	37439	
u etna	1 100	-		-	-	-	-	
76783	32953	4565	114301	72427	32738	8227	113392	
30808	828		eda Ed	-	-	Europe)	- (
116005	51620	6550	174175	115971	51357	13471	180799	
01250	1000		89908		a 2-15)	ovill .	1	

⁽³⁾ Y compris 580 insensés étrangers, réunis dans la commune de Gheel, et 300 réclus du dépôt de mendicité de Hoogstracten.

PROVINCE

VII	LES ET DISTRICTS.	MAISONS.	MÉNAGES.	TOTAL des
Test	Soldari Bartena Volavgra	Jones .		DEUX SENES.
Agena	Bruxelles	13619	21879	98279
	Hal	1177	1215	5863
	Louvain	4312	5221	25643
ES.	Aerschot	622	720	3615
VILLES.	Diest	1259	1386	7039
	Tirlemont	1442	1698	7822
	Nivelles	1319	1700	7670
	Wavre	989	1065	4853
Totau.	x des villes	24739	34884	160784
DE	Bruxelles	31355	33558	180568
rRICTS	Louvain	19408	20870	106075
DIS	Nivelles	20773	21823	108719
Totaus	x des comm. rurales	71536	76051	395362
Totaus	x pour la province	96275	110935	556146

DU BRABANT.

SEXE MALCULIN.			N.	SEXE FÉMININ.			
Célibats.	Mariés.	Veufs.	Total.	Célibats.	Mariĉes.	Veu ves.	Total.
27922	15169	1794	44885	33168	15236	4990	53394
1760	967	104	2831	1851	966	215	3032
7680	3790	405	11875	8649	3827	1292	13768
1057	528	90	1675	1292	528	120	1940
2257	1038	117	3412	2291	1014	322	3627
2279	1135	162	3576	2738	1138	370	4246
2120	1161	159	3440	2715	1165	350	4230
1480	768	87	2335	1542	760	216	2518
46555	24556	2918	74029	54246	24634	7875	86755
59460	28174	3099	90733	56321	27807	5707	89835
34794	16132	1837	52763	33622	16128	3562	53312
34428	17607	1955	53990	33359	17554	3826	54729
128682	61913	6891	197486	123302	61479	13095	197876
175237	86469	9809	271515	177548	86113	20970	284631

PROVINCE

VILI	LES ET DISTRICTS.	MAISONS,	MÉNAGES.	TOTAL des
Antol	eveny lands, voice	Total	don't solded	DEUX SEXES.
DISTRICTS DE	Antoing	387 1503 909 1254 1391 3595 764 610 705 3308 505 306 1219 333 887 932 493 505 572 851 724 21753 15355 15926 20303 11676 11859 18536 93655	448 1871 928 1290 1460 6118 904 621 898 8910 554 327 1295 460 1215 1210 581 601 673 883 803 32050 16631 16660 21415 12711 12481 19317 99215	1917 8789 4592 5367 6622 28737 4217 3040 3739 23010 2568 1550 6314 1856 4878 5908 2550 2567 2801 4187 3632 128841 78282 79346 103612 62886 57333 94657 476116
mencor	pour la province	115408	131265	604957

⁽¹⁾ Y compris environ 500 ouvriers étrangers, employés aux houillières de M. Degorges.

DU HAINAUT.

JATO	SEXE MASCULIN.					SEXE F	ÉMININ.	-
Célibats.	Mariés.	Veufs.		Total.	Célibats.	Mariées.	Venves.	Total.
548 2849 1422 1173 2125 9559 1258 1009 1018 7554 821 467 2090 572 1376 2066 797 732 863 1318 1103 40720 25902 25175 33740 20437 17826 31253	329 1318 757 1161 1084 4336 653 451 568 3404 376 247 928 274 797 883 393 445 443 666 565 20078 12086 13030 16539 9758 9682 14588	Veuls. 46 155 105 334 103 509 93 58 71 444 62 21 112 40 121 93 53 43 58 86 57 2634 1559 1251 1639 1232 1040 1886		923 4322 2284 2668 3312 14404 2004 1518 1657 11402 1259 735 3130 886 2294 3042 1243 1220 1364 2070 1725 63462 39547 39456 51918 31427 28548 47727	582 2736 1438 1212 1957 8715 1383 910 1340 7019 835 498 1999 592 1563 1753 804 799 858 1297 1198 39488 23960 23939 31119 19713 17103 29160	329 1328 708 1161 1084 4337 658 478 568 3395 376 253 921 277 816 868 392 437 447 660 574 20067 12010 13020 16506 9739 9666 14490	83 403 162 326 269 1281 172 134 174 1194 98 64 264 101 205 245 111 111 132 160 135 5824 2765 2931 4069 2007 9016 3280	994 4467 2308 2699 3310 14333 2213 1522 2082 11608 1309 815 3184 970 2584 2866 1307 1347 1437 2117 1907 65379 38735 39890 51694 31459 28785 46930
154333 195053	75683 95761	8607 11271		38623 02085	144994 184482	75431 95498	17068 22892	237493 302872

⁽²⁾ Y compris 443 militaires eu garnison à Ath; 2216 militaires à Tournay; 2924 militaires à Mons; et 474 militaires à Charleroy.

92 TABLEAU

PROVINCE

VILLES ET DISTRICTS.			Aisons.	MÉNAGES.	TOTAL des DBUX SEXES.
094	2 229 or 52 0 1223 402	2	ngg i i	la des	8 8437 11 8588
	Andennes		601	817	3920
S.	Fosse		454	488	2465
VILLES.	Namur	10	1827	4455	21571
1989	Dinant	1	978	1098	4834
	Philippeville .	2111	226	282	1429
			-	15_ 900	0487
Totaux	des villes		4086	7140	34219
			E108	88 0 01	3000
DE	Namur		16313	17105	86141
DISTRICTS DE	Dinant		10444	.11205	51919
DIST	Philippeville .	1	8559	9044	40446
	2000 2000 8	NO.	-	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	902 90700
Totaux	des com. rurales.	i ne	35316	37352	178506
prera		I I I I	-0.00	15 0 E 91	387 48 168
Totaux	pour la province	TI,	39402	44492	212725
Tomax	pour in province.	e es		DEGINE S	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1

Dans le total de la population se trouvent compris 2533 militaires en garnison, savoir : à Namur 2088 ; à Dinant 30 ; à Philippeville ; 234,

DE NAMUR.

8	SEXE MAS	CULIN.			sexe fé	MININ.	
Célibats.	Mariés.	Veufs.	Total.	Célibats.	Mariés.	Veuv.	Total.
1175	603	73	1851	1287	613	169	2069
722	407	42	1171	809	417	68	1294
7307	3114	430	10851	6585	3109	1026	10720
1492	693	115	2300	1674	674	186	2534
547	212	24	783	375	207	64	646
1	-	-	1678	-	-plant	100	-
11243	5029	684	16956	10730	5020	1513	17263
27709	13761	1405	42875	26413	13900	2953	43266
16354	8689	958	26001	15251	8702	1965	25918
12370	7094	740	20204	11617	7068	1557	20242
1000	F - 53	-	-	-	5	-	_
56433	29544	3103	89080	53281	29670	6475	89426
267.018	20	oF	<u>=</u>	-	-	BE	=
67676	34573	3787	106036	64011	34690	7988	106689
74585	. 80	18	Sound		DECEMBER AND	o tob	THREE

à Marienbourg 91; ainsi la population de la province n'était effectivement que de 210192 âmes au 1er janvier 2830.

TABLEAU

PROVINCE

VILLE	VILLES ET DISTRICTS.			Alsons.	MÉNAGES.	TOTAL des DEUX SEXES.
VILLES.	Liége Verviers . Huy Stavelot Herve Limbourg	174	1	8488 1422 1253 680 514 275	12892 4243 1447 910 725 449	58087 19592 6880 3681 3099 2202
Totaux	Visé des villes	06		358 — 2990	406 — 21072	1834 — 95375
DISTRICTS DE	Waremme . Liége Verviers Huy	180	. 2	8820 22289 1524 10382	8866 23447 14479 10904	42094 111346 66880 54242
	des com.rurale			— 53015 — 66005	57696 — 78768	274562 — 369937

DE LIÉGE.

	SEXE MA	SCULIN.	12 11 11	andko	SEXE F	ÉMININ.	
Célibats.	Mariés.	Veufs.	Total.	Celibats.	Mariées.	Veuy.	Total.
17606	8566	1112	27284	19556	8651	2596	30803
5583	3172	397	9152	6282	3306	852	10440
2021	1028	144	3193	2322	1036	329	3687
1114	603	110	1827	1104	598	152	1854
943	519	74	1536	906	533	124	1563
735	325	54	1114	678	326	84	1088
557	294	41	892	580	290	72	942
-00	-	-	-	-	1-10	11-	-
28559	14507	1932	44998	31428	14740	4209	50377
40550	-	-	20886	10005	-	-	_
13758	6278	830	20880	13367	6328	1533	21228
35577	17225	2262	55064	34482	17185	4615	56286
20795	10450	1496	32741	21097	10440	2602	34139
17531	8371	1086	26988	16884	8362	2008	67654
-	49994	-	-	-	-	-	-
87661	42324	5674	135659	85830	42315	10758	138903
110000	*****	5000			_	-	-
116220	56831	7606	180657	117258	57055	14967	189280
	1					annima e	ALL DESCRIPTION OF THE PARTY OF

PROVINCE DU LIMBOURG.

	VILLES ET COMMUNES RURALES.	POPULATION.
Santa	.vmv and indicated the law is	London Instanting
	Maestricht	21673
111200	StTronc	8291
e is a	Hasselt	7393
	Venloo	6610
VILLES.	Weert ·	5855
I A	Ruremonde	5280
13.0	Tongres	4893
	Maseyk	3936
SQXQA - IS	Sittard	3740
Total	des villes	67671
DE	(Maestricht	108769
DISTRICTS DE	Hasselt	76953
DISTR	Ruremonde	84310
Total	des communes rurales	270032
Total	de la province	337703(1)

⁽¹⁾ Il a été impossible de se procurer les élémens de la population autrement que d'une manière collective.

PROVINCE DU LUXEMBOURG.

VILLES ET COMMUNES RURALES.	POPULATION. (1825.)
Luxembourg	9943
Echternach	3357
Arlon	3038
Bouillon	2360
Wilz	2285
Grevenmacher	2080
Diekirk	1984
Remich	1909
Bastogne	1861
Bastogne	1556
St-Hubert	1522
Neufchâteau	1480
Virton.	1474
Vianden	1465
La Roche	1119
_ Chiny	987
Houffalise	885
Durbui	274
Total des villes	39579
Total des communes rurales	252572
Total de la province	292151(1)

⁽¹⁾ Comme les élémens du recensement général manquaient , il a fallu se borner à donner les nombres tels qu'ils étaient en 1825. On estimait au 1er janvier 1830 , la population à 302,654 âmes.

ÉTENDU	E DES PR	OVINCES	S DE LA	ÉTENDUE DES PROVINCES DE LA BELGIQUE.											
PROVINCES.	TERRES cultivées.	TERRES incultes.	terrains bátis.	CHEMINS et canaux.											
Limbourg	310514	139410	1480	15283	466687										
Liége	237579	40850	915	9648	288992										
Namur	278397	58959	926	9401	347683										
Luxembourg	463423	167760	1462	17571	650216										
Hainaut	356258	3455	2962	9794	372469										
Brabant	316883	1356	1768	8419	328426										
Flandre - orient.	264988	1310	4422	11641	282361										
— occide.	296915	8690	2015	8965	316585										
Anvers	197303	72651	1719	12157	283830										
Total	2722260	494441	17669	102879	3337249										
30579	nichtle .			Ourbui viller.	oh lintell										

a demand for moralism tells qu'ils civiles en 1935 con selemen sul familie de la partie de 2,003,034 au 1935 con 1, parti

DISTRIBUTION DE LA POPULATION
PAR CULTES DANS LES PROVINCES.

PROVINCES.	CATHOLIQ ⁵ .	PROTESTS.	ISRAÉLS.	cultes non déclarés.	Total.
STIPS CUITES COMM	J. W.				
Namur	211963	612	61	89	212725
Flandre oriente.	732129	1647	128	34	733938
— occide.	600060	1598	4	16	601678
Anvers	351818	2898	151	107	354974
Brabant	551987	3146	- 580	433	556146
Hainaut,	603197	1683	36	41	604957
Liége	369044	810	22	61	369937
15 38854 T49007	8			7001 2	Namuel .

toers soner meet groodman.

MINES STREET STREET TO A COLUMN STREET

ÉTAT GÉNÉRAL DES NAISSANCES, MARIAGES, Pendant la Période

STATE OF THE PROPERTY OF THE P			NOMBRE	DES NAI	SSANCES.
PROVINCES.			VILLES.	COMMUNES rurales.	Total.
ecvers ee 19-	019	688	19	040	with the
Brabant méridional	. sus.	241	46899	98357	145256
Limbourg	. 2352	.000	18410	72987	91397
Liége		.21.0	25679	77270	102949
Flandre orientale			46856	160478	207334
— occidentale			46907	132192	179099
Hainaut	. 018		36998	121764	158762
Namur			8923	39634	48557
Anvers			34800	61258	96058
Luxembourg			14841	76968	91809
			_	_	-
	TOTAL		280313	840908	1121221

Divorces et décès en Belgique Décennale de 1803 à 1813.

NOMBI	NE DES MA	ARIAGES.	NOMBE	RE DES DI	vonces.	ком	BRE DES	pécès.
VILLES.	COMMUNES rurales.	Total.	VILLES.	COMMUNES rurales.	Total.	VILLES.	COMMUNES rurales.	Total.
, in								
9054	21808	30862	42	n	42	46634	71722	118356
3941	16512	20453	6	D D	6	17368	58311	75679
5510	17161	22671	7	5	12	24035	50648	74683
9191	33358	42549	22	3	25	43453	126513	169966
9595	28073	37668	3	3	6	46778	97948	144726
7814	29279	37093	9	7	16	31260	79084	110344
1775	9631	11406	10	20	a	7601	22918	30519
7851	13828	21679	11	2	13	40859	46267	87126
3089	17323	20412	2	20	2	13639	52467	66406
_	_	_		_		_	_	_
57820	186973	244793	102	20	122	271927	605878	877805
1	, !	1	1	1.1	1		1	

ÉTAT GÉNÉRAL DES NAISSANCES, MARIAGES,

Pendant la Période

einin eve namen .co.	NOMBRE DES NAISSANCES.							
PROVINCES.		VILLES.		COMMUNES RUBALES.				
	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.		
Brabant méridional	26689	25676	52365	59891	56925	116816		
Limbourg	10973	10321	21294	41522	38970	80492		
Liége	15690	14632	30322	43205	40116	8332		
Flandre orientale	28634	25227	53861	86422	80547	166969		
- occidentale	27590	25741	53331	71196	66642	13783		
Hainaut	21431	20500	41931	72935	68332	14126		
Namur	5952	5817	11769	24323	22598	4692		
Anvers	19949	18973	38922	32337	30212	6254		
Luxembourg	7468	7223	14691	40390	37160	7755		
	-	-	-	-	-	-		
a. (271927-070878-679608	164376	154110	318486	472221	441502	91372		

DIVORCES ET DÈCES EN BELGIQUE Décennale de 1815 à 1824.

NOMBRE I	DES	NOMBRE DES DÉCÉS.							
E S.	99 84		VILLES.		COMMUNES RURALES.				
MARIAGE	DIVORCES.	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.		
36423	2	22985	22014	44999	38387	35723	74110		
23970	5	7752	7676	15428	27950	27171	55121		
24387	24	12104	12311	24415	29726	28557	58283		
43120	5000	21304	21029	42333	61533	58968	120501		
37882	6	21511	21623	43134	49336	48490	97826		
39591	27	16359	15233	31592	45108	41589	86697		
12492	- 8	4218	3552	7770	13776	12568	26344		
23075	2	15334	14162	29496	21432	19695	41127		
18720	1	4940	4927	9867	25166	23667	48833		
	-		-	_	-	-	-		
259660	75	126507	122527	249034	312414	296428	608842		

ÉTAT GÉNÉRAL DES MARIAGES,

Pendant

. elska	ne and	NO	MBRE DES	NAISSAN	CES.	им				
PROVINCES.	VILLES.			COMMUNES RURALES.						
Table Table	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.				
Brab ^t . mérid.	3071	2787	5858	6804	6332	13136				
Limbourg	1138	1100	2238	4386	4058	8444				
Liége	1606	1647	3253	4317	4194	8511				
Flande orient.	3028	2958	5986	9705	9289	18994				
— occide	3012	2756	5768	7700	7402	15102				
Namur	630	562	1192	2747	2414	5161				
Anvers.,	2198	2113	4311	3696	3416	7112				
Hainaut	2194	2124	4318	8151	7691	15842				
Luxembourg.	771	714	1485	4385	4084	8469				
	-	_	_		_	-				
Creeks teams area	17648	16761	34409	51891	48880	100771				
					-					

DIVORCES ET DÉCÈS EN BELGIQUE l'Année 1825.

NOI	MBRI	DES	STATION	NOMBRE DES DÉCÈS.								
	GES.	CES.	and any	VILLES.	COMMUNES I			URALES.				
	MARIAGES.	DIVORCES.	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.				
37	774	2	2388	2421	4809	4564	4413	8977				
24	446	1	742	859	1601	2698	2608	5306				
24	470	4	1318	1354	2672	2593	2617	5210				
4	544	39	2116	2118	4234	5773	5935	11708				
42	254	2)	2135	2262	4397	4968	4927	9895				
14	450	1	421	433	854	1580	1424	3004				
24	433	1	1407	1398	2805	2135	2048	4183				
4:	584	1	1566	1554	3120	4693	4431	9124				
21	129	29	503	532	1035	2795	2671	5466				
-		-	-	-	-	-	-	-				
280	084	10	12596	12931	25527	31799	31074	62873				

ÈTAT GÉNÉRAL DES NAISSANCES, MARIAGES,

Pendant

		NO	MBRE DES	MARIAG:	Es.	Noncon
PROVINCES		VILLES.		COMMUNES RURALES.		
The State of the S	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculia.	Féminia.	Total.
				AT THE MANAGE OF	1/	THE REAL PROPERTY.
Brab ^t . mérid.	2996	2894	5890	6599	6184	12783
Limbourg	1133	997	2130	4171	4127	8298
Liége	1637	1475	3112	4362	4177	8539
Flande orient.	3135	2992	6127	9403	9015	18418
— occide.	2778	2663	5441	7852	7230	15082
Hainaut	2283	2179	4462	8209	7902	16111
Namur	615	530	1145	2757	2599	5356
Anvers	2072	2018	4090	3672	3365	7037
Luxembourg.	754	777	1531	4728	4402	9130
	_	-	_	-	_	_
S1029 02020	17403	16525	33928	51753	49001	100754

DIVORCES ET DÉCÈS EN BELGIQUE l'Année 1826.

NOMER	E DES	MANUA	NOMBRE DES DÉCÈS.								
ES.	ES.	dunkoo	VILLES. AMANY		COMM	COMMUNES RURALES.					
MARIAGES.	DIVORCES.	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.				
4185	2	2372	2389	4761	4557	4257	8814				
2340	70	902	845	1747	2927	2830	5757				
2636	10	1097	1186	2283	2822	2692	5514				
4652	23	2198	2237	4435	6307	6144	12451				
4418	33	2415	2328	4743	5261	5212	10473				
4726	n	1679	1572	3251	5050	4845	9895				
1553	29	370	374	744	1555	. 1515	3070				
2361	33	1547	1456	3003	2398	2169	4567				
2479	1	490	511	1001	2830	2682	5512				
-	-	_	-	-	-	-	-				
29350	3	13070	12898	25968	33707	32346	66053				

ÉTAT GÉNÉRAL DES NAISSANCES, MARIAGES,

Pendant

	skatur re	NO	MBRE DES	NAISSAN	CES.	CHINON.			
PROVINCES.		VILLES.		COMMUNES RURALES.					
	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.			
Brab ^t . mérid.	2942	2856	5798	6143	6945	12088			
Limbourg	n	20	23	33))	n			
Liége	1622	1514	3136	4323	4115	8438			
Flande orient.	3026	2874	5900	8638	8103	16741			
— occide.	2754	2577	5331	7203	6774	13977			
Hainaut	2151	2055	4206	7875	7409	15284			
Namur	561	551	1112	2787	2621	5408			
Anvers	2032	1817	3849	3317	3048	6365			
Luxembourg.	39	»	29	20	20	19			
				•	1				

DIVORCES ET DÉCÈS EN BELGIQUE l'Année 1827.

NOMBR	E DES	SHAMIN	•	NOMBRE 1	des décès			
07 84 85	CES.	созпут	VILLES.	= 175377	COM	COMMUNES RURALES.		
MARIAGE	DIVORC	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminia.	Total.	
3980	3	2272	2208	4480	4028	3702	7730	
20	»	3)	3)	2))	2)	- »	»	
2218	20	1121	1097	2218	2638	2582	5220	
3818	1	2009	2047	4056	6380	6080	12460	
4094	1	2418	2338	4756	6260	5682	11942	
3978	29	1435	1321	2756	4652	4205	8857	
1351	m	360	328	688	1492	1368	2860	
2167	33	1613	1487	3100	2442	2144	4586	
-39	20	29	n	3)	"	a would	as n	

ÉTAT GÉNÈRAL DES NAISSANCES, MARIAGES,

Pendant

	NOMBRE DES NAISSANCES.					
PROVINCES,	VILLES.		COMMUNES BURALES.		ALES.	
Trans.	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.
Brab ^t , mérid,	3189	3014	6203	6765	6631	13396
Limbourg	33))	39	33))	n
Liége	1666	1572	3238	4504	4207	8711
Flande orient.	3259	3060	6319	9156	8827	17983
- occide.	2884	2736	5620	7684	7282	14966
Hainaut	2167	2085	4252	8232	7543	15775
Namur	584	587	1171	2931	2636	5567
Anvers	2185	2098	4283	3570	3427	6997
Luxembourg.	, n	ъ	39	23	2011	29
	1					

DIVORCES ET DÉCÈS EN BELGIQUE L'Année 1828.

NOMBRI	E DES	CHARRINE	NOMBRE DES DÉCÈS.				
ES.	CES.	03.800	VILLES.	Autary	COMM	IUNES RUR	ALES.
MARIAGES.	DIVORCE	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.
4185	4	2290	2359	4649	3881	3716	7597
)))	n))	»	»	»	»
2011))	1154	1176	2330	2672	2573	5245
4104	»	2277	2365	4642	5769	5993	11762
4080	»	2232	2151	4383	5617	5318	10935
4346	1	1393	1456	2849	4563	4295	8858
1497	n	402	341	743	1452	1303	2755
2554	23	1476	1373	2849	2294	2120	4414
n	20	n	n	3 m	"	n o	23

ÉTAT GÉNÉRAL DES NAISSANCES,

Pendant

	tiple i	NOMBRE DES NAISSANCES.				
PROVINCES		VILLES.		COMMUNES RURALES.		
The state of	Masculin.	Fémînin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.
Brab ^t . mérid.	3036	9000	6024	6012	62.50	19001
Limbourg	1156	2988 1079	2235	6913 4385		
Liége	1701	1529	3230	4629		9018
Flande orient.	3252	3093	6345	9249	8877	18126
- occide.	2754	2566	5320	7749	7218	14967
Hainaut	2170	2076	4246	8117		15586
Namur Anvers	602 2115	605 2092	1207 4207	3003 3491	2675 3348	5678 6839
Luxembourg.	843	769	1612	4783	4431	9214
		_	_	_	_	-
	17629	16797	34426	52319	48821	101140

DIVORCES ET DÉCÈS EN BELGIQUE l'Année 1829.

NOMBRI	E DES		NOMBRE DES DÉCÈS.				
ES.	ES.	.bonnt	VILLES.		COMMUNES RURALES.		
MARIAGES.	DIVORCES.	Masculin.	Féminin.	Total.	Masculin.	Féminin.	Total.
1000	pour rebaty					V-318	district
4049	4	2993	2851	5844	4630	4508	9138
2481	33	889	909	1798	3260	3476	6736
2575	2	1367	1487	2854	3022	2837	5859
4111	39	2313	2488	4801	6913	7007	13920
3881	33	2247	2431	4678	5605	6064	11669
3981	n	1813	1844	3657	5488	5117	10605
1039	1	435	457	892	1797	1639	3436
2443	33	1860	1910	3770	2760	2607	5367
2235	33	567	622	1189	3088	3052	6140
-	_		-	_			taning to
26795	7	14484	14999	29483	36563	36307	72870
				incorporate in the same of the	one thing	0	

ÉTAT DES CENTENAIRES EXISTANT

Dans le royaume

PROVINCES. et prénoms.		LIEUX de naissance.	DONIGILE actuel.
Flande Orient.	Deblock, Gaspard Kohl, Catherine Dejet, Henri	Tamise. Bous. Harsin.	Bous. Hampteau.
Luxembourg.	Berendt Mathias (1) Hartnagel, Barbe. (2)	Rodenbourg sur la Da- mur, mar- quisat d'Ans- pach.	Engelsdurff, (com- mune de Niederhouven). Echternach.
Limbourg	Scheepers, Marie-Jde. (3) Mohimont, Guillaume. (4)	Heer. Bardinne.	Heer.
Namur : .	Beaufait, Marie-Thérèse. (5) Crespin, Marie-Françse. (6) Canotte, Jean-Joseph. (7)	vencimont.	Vezin. Maillen. Cozenne.
Hainant	Darcourt, Pierre-Jos. (8) Thomas, Marie-Françoise. Sourdiaucourt, Marie Colin, NIcolas. (9) Stassin, Lambert. (10) Robert, Philippe. (11)	Audregnies. Bousignie, (France.) Wodecq. Blaugnies. Eneille, (Liége.) Silly.	Audregnies. Lers et Fosteau. Frasnes. Blaregnies. Waugenies. Thoucourt.

(1) Le sieur Berendt est décédé le 7 mars 1831. Il a joui jusqu'au dernier instant de toutes ses facultés intellectuelles. Il faisait bien ses fonctions, sa denture était très-bien conservée; il se promenait encore journellement autour de son

(3) Elle est aveugle et assez moyennée.
(4) Est décédé le 28 février 1831.
(5) Est décédée le 2 mars 1831.

⁽²⁾ Née le 3 mai 1720, mariée à l'age de 26 ans, elle avait 24 ans de mariage lorsqu'elle perdit son mari à la bataille de d'Oczakow; après la mort de son mari, elle est venue s'établir à Steinheim, commune de Losport, où elle demeura 21 ans; elle fixa depuis sa demeure à Echternach où elle réside depuis 29 ans. Cette femme, n'ayant aucuue fortune, a été admise à l'hospice de ladite ville, où depuis plusieurs années elle est nourrie, logée et entretenue.

AU PREMIER JANVIER 1831.

de la Belgique.

AGE.	SEXE.	PROFESSION.	ÉTAT de santé.	MARIÉ, veuf ou célibataire.	S'IL A ÉTÉ M _L LITAIRE.
100 ans 11 mois.	Mascn.	Rentier.	Se porte bien.	Veuf.	Non.
101 ans.	Fémina.	39	Assez bien.	Veuve.	ю
111 ans.	Mascn.	Journalier et cultivateur.	Très-bien.	Veuf avec enfans.	39
104 ans.	Id.	Ancien fores- tier.	Bonne santé.	Veuf.	33
110 ans.	Fémin ⁿ .	20	Id.	Veuve.	ю
	1				
					Cont. Pro
101 ans.	Id.	Aucune.	Bon.	Id.	39
100 ans 4 mois.	Mascn.	Charron.	Bon jusqu'à son décès.	Marié.	10
101 ans.	Féminn.	Ménagère.	n 11 .	Veuve.	33
101 ans,	Id.	Id.	Passable, mais elle a perdu la vue.	Id.	30
100 aus.	Mascn.	Journalier.	Bon.	Marié.	39
102 ans.	Id.	Tailleur.	Id.	Veuf.	В
101 ans 7 mois.	Fémina.	Rentière.	Parfait.	Veuve.	30
101 ans.	Id.	Fileuse.	Infirme.	Id.	n
101 ans. 100 ans 10 mois.	Mascn.	Cultivateur. Journalier.	Bon. Id.	Veuf. Marié.	30
To and To mois.					
100 ans.	Id.	Ouvrier.	Id.	Veuf.	35
The latest					1

(6) Elle est mère de dix-sept enfans, dont un seul est encore en vie.
(7) Il s'occupe du matin au soir de travaux domestiques, tels que pêcher, bêcher, faucher; il mange et boit à l'ordinaire et n'a eu qu'une légère incommodité en 1829.

(8) Position fort médiocre.

(9) Il jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles, se rappelant encore très-bien les faits de son ensance et tout le cours de sa vie ; il est atteint depuis quelques années de surdité non totale et de faiblesse de vue; ce sont ses senles infirmités.

(10) Il cultive son jardin et conduit encore lui-même la broaette chargée du

fumier nécessaire à sa culture.

(11) Ce viellard est indigent ; il n'a d'autre moyen de subsistance que le travail d'une de ses filles.

	and the same		
		.hi	

and the country of the control of th

POPULATION

DES VILLES ET COMMUNES.

Province de la Standre Prientale.

the state of the s		
Villes	Villes	
et	et	
Communes. Population.	Communes.	Population.
using the second second		
Gand 83783	Erondegem	
Alost 14791	Erpe	
Audenaerde 5334	Erwetegem	1891
Termonde 7238	Essche (StLiévens) .	2527
Deynze	Ghysegem	1105
Eccloo 8351	Godveerdegem	542
Grammont 7349	Goefferdinge	
Lokeren 16069	Grimmingen	
StNicolas 16386	Grootenbergen	
Ninove 4409	Haeltert	
Renaix 12069	Hautem (StLiévens) .	
Control of the contro	Heldergem	
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Herdersem	
Total des villes 179423	Herzele	
2000 405 700000 1 170420	Hillegem	
The second secon	Hofstade	
Andrew March and Andrews March	Iddergem	766
Antelinckx (St.) 1002	Idegem	
Appelterre Eychem 1335	Impe	683
Aspelaere 1289	Kerkxken	1221
Audenhove (Goria) 1055	Lede	
Audenhove (StMarie) 2260	Leeuwerghem	612
Aygem 1857	Letterhautem	1022
Baerdegem 984	Liefferingen	245
Baevegem 1050	Meerbeke	
Bambrugge 713	Meire	
Borsbeke 920	Meldert	
Burst 701	Moerbeke	
Denderhautem 3357	Moorsel	
Denderleeuw 1920	Nederboelaere	
Denderwindeke 3075	Nederhasselt	
Elene 649	Neyghem	
Erembodegem 3023	Nieuwenhove	591

118 PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Villes		Villes	
et		et	
Communes.	Name lation	E GRAVERA GRAV	
Communes.	Population.	Communes. Po	pulation
Nieuwerkerken	. 2280	Hermelgem	477
Okegem	. 596	Hoorebeke (StCornelis) .	. 927
Onkerzele	. 1040	Hoorebeke (StMarie)	
Oombergen	. 605	Hundelgem	
Ophasselt	. 1190	Huysse	
Otergem	470	Laethem (StMarie)	597 890
Oultre	. 1624	Leupegem	2011
Overboelaere	. 1490	Lierde (StMartin)	****
Pollaere	. 622	Maercke-Kerkhem	
Ressegem	. 875	Macter	3455
Santbergen	. 1281	Melden	
Sarlardingen	. 1571	Meylegem	358
Schendelbeke	. 1116	Mechelbeke	985
Smeerhebbe Vloersegem .	. 545	Mooreghem	796
Smetlede	. 834	Mullem	
Sottegem , ,	. 2019	Muynckzwalm	1243
Strvnen	. 1407	Nederbrakel	
Strypen	1547	Neder Eenaeme	509
Velsique Ruddershove	. 2672	Nederzwalm	309 1690
Vleckem	. 283	Nokerke	2439
Vlierzele	. 1791	Opbrakel	
Voorde	. 1032	Orroir	896
Waerbeke	. 288	Oycke	1289
Wanzele	. 532	Parike	922
Wanbrechtegem	. 725	Paulaetem	292
Welle	1210	Petegem	2302
Zonnegem	. 375	Quaremont	
	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	Rooborst	619
	A TANKS	Roosebeke	417
Total du dist. d' Alost.	. 104542	Russeignies	943
	and any page	Ruyen	2505 3199
	-1	Segelsem	2140
Amougies	. 1060	Segelsem	1294
Auweghem	. 1639	Synghem	2669
Beerlegem	. 412	Volkegem	671
Berchem	. 2342	Wannegem Lede	1480
mevere	10001	Welden	1427
Boucle (StBlasius)	. 889	Woortegem	3040
Boucle (StDenys)	. 1039	ev (Certa)	Manual Land
Cruyshautem	. 6612	Date	admilla 4
Dickele.	. 1709	Total du dist. d'Audenaerde.	90760
Edelaere	278		
Ecnaeme	. 831		
Elseghem		Appels	1358
Elst	. 1203	Audegem	1525
Etichove	. 2776	Baesrode	2909
Eyne	. 2579	Berlaere	3229
Hemelveerdegem	. 395	Buggenhout	3424
Heurne	. 664	Calcken	4876
	mintenna 172		

Villes	malify.	Villes
et	1.30	et
Communes.	Population.	Communes. Population.
Communes	r opulation.	
Cherscamp	992	Bacleghem 2882
Denderbelle	982	Bayghem 695
Gillis (St.)		Bellem 1630
Greembergen	1965	Bottelaere 895
Hamme	8222	Denys (St.) Westrem 1439
Laerne		Destelbergen 2850 Desteldonck
Lebbeke	4002	
Massemen Westren .		Deurle
Mespelaere Moorzeke		Drongen 4733
Opdorp		Eecke 1946
Overmeire	3063	Evergem 7790
Schellebelle	1778	Gavere 1102
Uytbergen	976	Gendbrugge 1094
Uythergen	5050	Gontrode 414
Wetteren	8222	Gotthem 1218
Wichelen	3975	Grammen
Wieze Zelc	1462	Gysenzeele
Zele	10078	Hansbeke
		Knesselaere
		Laethem (StMartens) 1262
Total du dist. de To	ermonde. 80814	Landegem 1986
	in the Dillery	Landscauter 484
		Ledeberg 1431
Adegem	3534	Leerne (StMartens) 783
Assenede	3994	Lemberge 431
Bassevelde	3450	Loochristi 3583
Bouchaute		Lootenhulle 2811
Caprycke		Lovendegem
Ertvelde		Mariakerke
Jan-in-Eremo (St.) .	723	Merendré
Laureyns (St.)	2814	Meirelbeke 3027
Lembeke	3199	Melle 1938
Maldegem	6114	Melsen 597
Margarita (St.)	726	Mendonck 284
Middelbourg		Meygem 1222
Oost Eecloo		Moerbeke 3582
Waterland (Oudeman	n) 672	Moortzeele 690
Watervliet Zelzaete		Munte 1092 Nazareth 5183
zerzaete	3000	Nazareth
		Olsene
Total J. Jon 27		Oostacker
Total du dist. d'E	lecloo 43030	Oosterzeele 2815
	-	Oostwynkel 1056
		Petegem 1352
Aelter	5439	Poesele 810
Afsné	392	Poucques 1227
Asper		Rousele 624
Bachte Maria-Leerne	1351	Saffelaere
The second of the second	1444	Denetucione

120 PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Villes	Villes	
et	et	
Contraction Business	Zapania in The	
Communes. Population.	Communes. Pol	ulation.
Scheldewindeke 2059	Clinge (de)	1420
Seeverghem	Cruybeke	2704
Semmerzake 802 Sevenceken 2197	Dacknam	453 1699
Sleydinge 5892	Elversele	1146
Somergem 7396	Exacrde	4089
Swynaerde 1802	Gillis (St.) Waes	3781
Ursel 2319	Haesdonck	2251
Vinderhaute 685	Kemseke	1508
Vosselaere 881	Kieldrecht	2532
Vurste	Melsele	2707
Vynckt	Nieuwkerken	2263 1697
Waerschoot 6143	Ruppelmonde	2586
Wondelgem	Sinay	4005
Wonterghem 1049	Stekene	4867
Wynkel 2022	Temsche	7002
Zeveren 815	Tielrode	1765
Zulte 1852	Verrebrock	1271
Contract A service and a service of the service of	Vracene	5350
The second second	Zwyndrecht	1967
Total du dist. de Gand 161858	Collins and the same	
the same of the sa	Total du dist. de St. Nicolas.	
Parties and the same of the sa	Total au aist. de St. Nicolas.	73511
Basele 4407	=	
Belsele 2856		
Beveren 6050	Tot. des 293 com. de la prov.	733938
Burght	1000	
Calloo		
Marie Control of the	A Street	
~	con	
S Landre	Occidentale.	
Stanore	Beetheutute.	
Control of the land of the lan	and the second second second second	
Bruges 42198	Thielt	11519
Dixmude	Thourout	7469
Ypres 15940	Furnes	4253
Iseghcm 8380	Waesten	5614
Courtrai 19036	Wervick	5461
Menin 7608	100	market .
Nieuport	Later and the same	
Ostende	Total des villes .	164945
Poperinghe	Cold Control of the C	A WALL
Addicts	The same same same same same same same sam	

Villes		Villes	
et		et	
Communes.	Population.	Communes.	Population.
Artrycke		Ichteghem	3483
Andries (St.) .	1402	Leffinghe	1489
Assebroucke		Lombaertzyde .	576
Beernem		Mannekensvere .	356
Blankenberge		Mariakerke	415
Coolkerke		Middelkerke	648
Cruys (St.)		Moere	1047
Dudzeele		Oudenburg	
Heyst		Pieters-Capelle (St. Roxem) 217
Houcke	152	Schoore.	
Houttave		Slype	
Jabbeke		Snaeskerke	485
Jooris (St.)		Steene	
Knocke	989	Vlisseghem	
Lapschuere		Westhende	558
Lissewege	1240	Westkerke	1004
Lophem		Wilskerke	
Meelkerke		Zande	525
Michiels (St.)		Zandvoorde	
Moerkerke		Zevecote	621
Oedelem		The state of the s	
Oost - Camp		Latin	
Oost - Kerke		engles reg	
Peeters-op-den-Dyk		Total du dist. d	Ostende. 25207
Rams-Capelle	380		
Ruddervoorde .	3583	agreement of the	Missingles (at-
Snelleghem		10 TO	a department of
Stalhille		2012	y y , change
Sysseele			1150
Uytkerke	572		961
Varssenaere		Caeskerke	433
Wenduyne		Couckelaere	2796
West-Capelle		Cortemarck	3975
Zedelghem	2851	Eessene	
Zerkeghem		Handzaeme	2629
Zuyenkerke	763	Jacobs-Capelle (St.)	174
1341			1004
	-		404
		Leke	1074
Total du dist. de	Bruges . 51186	Loo	1671
\$00E	to a fine stance	Merckem	3278
1011	y a madelagrati	Noordschoote	615
STEE	· · · · rante ditter?	Nieuw-Capelle Oostkerke	707
Bekeghem	446	Oude-Capelle	
Breedene	2111	Pollinchove	
Clemskerke	860		1991
Eerneghem	2391	Stuyvekenskerke	361
Ettelghem	607		2024
Ghistel	2258	Wercken	1283

122 PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Villes	Villes	
et	et	
Communes. Population.	Communes. P	opulation.
Woumen	Houtthem	. 1211
Zarren	Jan (St.)	
The second secon	Langhemarck	
man and a man and a manager	Locre	
Total de dist. de Dixmude . 39467	Meessene	. 1397
Tion	Neder-Waesten	
Control of the Contro	ATTOMATION .	. 2687
Adinkerke	Oostvleteren	. 1539
Alveringhem		. 1453
Beveren 1624	Reninghelst	
Boitshoucke 119	Voormezeele	and the same of th
Bulscamp	Vlaemertinghe	
Coxide 507	Watou	
Eggewaerts-Capelle 463	Westoutre	
Ghyverinckhove 592 Hoogstade 679	Westvleteren	
Hougstade	Woesten	
Isenberghe 932	Wytschaete	. 3094
Jooris (St.) 193	Zandevoorde	
Leysele 1999	Zillebeke	
Moeres 218	Zonnebeke	
Oeren 194	Zuydschote	. 570
Oostduynkerke 892	Top Call Servania	
Pervyse	100	- Company
Ricquiers (St.) 326	Total du dist. d'Ypres.	. 61723
Steenkerke 678	THE	moderate and
Staevele 1168	100	
Vinckem 693	Aelbeke	
Wulpen 652	Anseghem	
Wulveringhem 1080 Zoutenaye	Autryve	· 1222
Zoutcnaye 21	Bavickhove	
2192	Belleghem	
Tolal du dist. de Furnes. 21194	Beveren	. 1504
Total da dist. de Furnes. 21194	Bisseghem	. 656
ATT THE PARTY OF T	Bossut	
Becelaere 2148	Caester	. 1465
Boesinghe	Covghem	. 918
Bixschote 699	Deerlyck	. 5181
Brielen 663	Denys (St.)	. 3663
Comen 3209	Desselghem	. 1945
Crombeke 950	Dottignies	. 4213
Dickebusch 1324		. 1084
Dranoutre		. 3814
Gheluveldt	Ghyselbrechteghem	. 521
Gheluwe	Helchin.	
Haeringhe 1958		. 3450
Hollebeke 613	Heestert	. 2848

Villes	1	Villes	
et	arran Par	oniuo et	
			and the second
Communes.	Population.	Communes.	Population.
Herseaux	2172		
	2324	Swevezeele	4387
Ingoyghem	2180	Vive-StBavon	
Kerckhove		Wacken	2416
Lauwe		Wynghene	6694
Luingne		Wynghene	0034
Marcke	1510	and the latest and th	
Moorseele	4235	m. 1 1 2 1 m	7. 7
Mouscron	5535	Total du dist. de T	hielt. 58660
Moen		the state of the s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ooteghem	2415		
Reckem			7348
Rolleghem	2204	Beveren	2879
Sweveghem	5084	Cachtem	1749
Vive-StÉloy	1111	Emelghem	1806
Vichte	1246	Emelghem	3350
Waereghem	6309	Hooglede	4256
Waermaerde	1331	Ingelmunster	5841
Wevelghem	3685	Ledeghem	3657
	To a seminate y	Lichtervelde	
		Moorslede	
Total du dist. de Co	urtrai. 113522	Oost-Nieuw-Kerke Ouckene	2269
NOWE	and description	Rolleghem-Capelle	
	manataran W	Roosebeke	1819
Aerzele	3321	Rumbeke	6584
Caeneghem	1954	Staeden	4271
Coolscamp	2539	Wynkel-StÉloy	2775
Denterghem	2744		
Eeghem	1812	OFFICE STATES	month to annual t
Marckeghem	986		and and of
Meulebeke Oesselghem		Total du dist, de Ro	ulers. 65774
Oostroosebeke		428	. smelalding
Oyghem	1193	Printed to the later of the	- ANDHOLDER
Pitthem	5733	TOT. DES 248 COM. DE LA	PROV. 601678
Ruysselede	6521	da St Herand 1380	
en la	Hormald .	8002 18	and a second of the
		000	
		1801	ollist
0100	1350		
001	Country	Utal	
900		1000	
7189			
8468		5.00	
	Dingsine		
		000	
	lans		Pulls

Province d'Anvers.

1869	ACCES TO A STATE OF THE PARTY O	
Villes	Villes	
DIAE	BIRD Charles and an art of the	
ct	et	
LONG		
Communes. Poputation.	Communes. P	opulation.
	Bioline and a second	. Owlers and
Anvers	P. d	
***************************************	Reeth	. 1271
	Rumpst	. 2170
Malines	Santhoven	. 955
Turnhout 12493	Santvliet	. 1663
GIGG		. 1317
Cathlen	Schilde	
Total des villes 127281	Schooten	. 1477
6080 , and a conditional	S'gravenwezel	. 794
0.000	St-Job in 't Goor	
William	Stabroek	
Aertselaer 1565	Viersel	
Austruweel 157	Massenhoven	
Beerendrecht 1507	Vremde	. 706
Berchem 2729	Waerloos	. 622
Boom 6223	Westmalle	. 977
Borsbeek 513	Wilmarsdonck	. 775
Bouchout 1859	Wilryck	. 2009
Brasschaet	Wommelghem	. 1485
Brecht	Wuestwezel	. 1694
Broechem 1578	Wyneghem	. 876
Calmpthout	Zoersel	. 906
Capellen 1445		1
Contich		_
Deurne et Borgerhout 5190		
Edeghem	Total du district d'Anvers.	. 84756
Edeghem		
Emblehem 824		
Esschen	Amands (St.)	. 2946
Halle 603		
		. 1254
and the state of t	Berlaer	
	Bevel	. 334
	Blaesvelt	. 938
Hove		. 1265
Lillo 1083	Bornhem	. 4043
Loenhout 1763	Duffel	
Merxem 1529	Gestel	
Mortsel	Heffen	. 920
Niel	Heyendonck	. 469
Oeleghem 1075	Heystopdenberg	
Oorderen 622	Hingene	
Ootsmalle 1054	Hombeck	
Pulderbosch 605	Hegem	. 1229
Pulle 645	Kessel	. 1679
Ranst 1472	Koningshoyckt	

Villes et		Villes et	
Communes. Po	pulation.	Communes. Po	pulation.
Leest	1291 970 626 745 1638 1023 5375	Lille	1039 3237 1090 1418 1244 688 455
Putte Ruysbroek. Rymenam. Schrick. Thisselt. Waelhem	2733 1624 1916 1538 1615 1080	Moll	4723 538 1104 771 1299 1573
Wavre-ND	2148 2911 535 988 3030	Poederlé Poppel Raevels Rethy Rykevorsel Thielen	692 844 700 2363 1190 860
Total du district de Malines.	67936	Varendonck Veerle Vlimmeren	1475 179 1375 246 1603 1764
Avendonck Baelen Barlehertog Beersse. Bouwel. Casterlé.	3004 855 853 527 1692	Vordt Vossclaer Wechelderzande Weelde Westerloo Westmeerbeek Wortel, commune	631 452 1123 2279 531
Eynthout	1721 745 7671 940 951	Wortel, commune	588 565 427
Herensthals Herenthout Hersselt. Hoogstraten Houtoenne. Hulshout	3280 2137 3883 1856 470 645	Total du district de Turnhout. Tot. Des 141 com. de la prov.	descurat.
Lichtaert	1475	The state of the s	

Province du Brabant.

Masshort Indisast	870	
Monda	1 000 2700	
Villes	Villes	
fileration community	0.01	
deb , ct and all shades -	et	
and the state of t	6786	
Communes. Population.	Communes.	Population.
Manharden		
p	200	
Bruxelles 98279	Etterbeek	. : 2213
Hal 5863	Ever	977
Louvain 25643	Gaesbeek	364
Louvain	Ever. Gaesbeek Galmaerde. Goyck	· · 2268
Diest 7039	Goyck	2815
Tirlemont	Grimbergen	3285
Nivelles	Grooten-Bygaerden	754
Wavre 4853	Haeren.	600
Other	Haeren. Hamme.	186
	Hckelghem	1787
Total des villes . 160784	Herffelingen	
Actue des villes . 160/84	Herne (Hérinnes)	4053
	Heykruys	947
A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	Hoylaert	1767
Alsemberg 973	Humbeek	1829
Anderlecht 3426	Huvsingen.	530
Asseho	Jette-Ganshoren	1909
Audenacken 345	Itterbeek	711
Audenaeken	Kester	1791
Beersele 1055	Lacken	1783
Beersele. . . . 1055 Beerth (Brages) . . . 424 Bellinghen. 	Leerbeek	
Bellinghen 452	Lembecq	2167
Rerah 1062	Liedekerke	
Beyghem	Linkebeek	968
Biert (Bierges) 967	Linkebeek	
Bogaerden	Machelen	
Borgt-Lombeek 1075	Malderen	1626
Brusseghem 1763	Mazenseel	
Pucken (91	Melsbroeck	714
Bucken 421	Merchem	3799
Buysinghen-Eysingen 509 Campenhout	Meysse	2266
	Molhem-Bollebeek	878
Capelle-op-den-Bosch 1373		
Cobbeghem 301	Muysen.	
Crainhem 560	Neder en Over Heembeek	
Dieghem 910	Neder-Ockerzeel	904
Dilbeek 1628	Nosseghem	
Droogenbosch 536	Octinghen	1453
D'Worp 2468	Onze-LVLombeek .	514
Elewyt	Opwyck	3302
Elinghen	Overyssche	
Elsene 4438	Pamele	2497
Eppeghem 970	Pepinghen-Beringhen .	1632
Esschene 1293	Perck	1011

Villes		Villes	
et		et	
Communes. Pop	ulation.	Communes. P	opulation.
Community			-
Peuthy	426	Bautersem	. 602
Ramsdonck	662	Desmanaget	. 944
Réleghem	385	Beggynendyck	. 828
Ruysbroeck	504	Beggynendyck Berthem	. 1321
Saventhem	1112	Betecom	. 1783
Schaerbeek	1894	Bierbeek	• 2280
Sempst	2429	Bincom.	804
StAgatha-Berchem	2118	Blanden	471
StCatharina-Lombeek	1221	Blanden Boort-Meerbeek Budingen Bunsbeek Caggevinne-Leuven	1381
Schepdael	1458 1915	Budingen	835
StGenesius-Knode	1927	Congevinne-Leuven	796
StJans-Molembeek.	4142	Capallan	· 1165 · 522
StJoos-ten-Noode	2879	Capellen	517
StLambrechts-Woluwe	972		593
StLaurentius-Berchem	197	Cortenseken	. 822
StMertens-Bodeghem	875	Cortrych-Dutzel	. 784
StMertens-Lennick	1306	Cortrych-Dutzel	. 1006
StPecters-Leuw	3460	Cumptich	. 1027
StPeeters-Woluwe	975	Deurne	. 380
StQuentens-Lennick	2383	Dormael	. 329
StRenelle (Saintes)	1919	Duysbourg	
StStevens-Woluwe	793	Erps-Querbs	. 1739
St,-Ulric-Capelle	781	Esemael	. 258
Steenhuffel	1582	Everbergh	. 1143
Steenockerzeel-Humelghem .	1522 1022	Geest-Betz	. 1400
Sterrebeek	658	Gelrode	738
Strombeek-Bevel	565	Goedsenhoven	673
Strythem	903	Graesen	276
Ternath	1845	Haeght	
Thollenbeek	2496	Hackendover-Wulmersum.	. 557
Ukkel	4626	Halle-Bovenhoven	
Vilyorde	5091	Hauwaert	. 791
Vlesembeek	1134	Heelenbosch	159
Vollezeele	1660	Herent	. 2308
Vorst	980	Hever	. 1368
Wambeek	1351	Heverlé	. 1523
Watermael-Boitsfort		Hoeleden	- 694
Weerdt.	542	Holsbeek	. 930
Wemmel	1110	Hougaerde - Bost - Overla	er-
Welvertham	812	Rommersom	. 3330
Wolverthem	2682 329	Huidenbergh	. 1370
Zellick	770	Kerkem	2115
	110	Kerkom	· 661
	the same of	Kessel-Loo	1430
Total Judge 3 D	100700	Langdorp	. 1866
Total du dist. de Bruxelles.	180568	Leefdael	. 1528
	A THE REAL PROPERTY.	Linden	. 656
Carrier and Carrie		Lombeek	. 387
Attenrode-Wever	609	Lovenjoul	. 592
Bacl	873	Kersbeek-Miscom Kessel-Loo Langdorp Leefdael Linden Lombeek Lovenjoul Lubbeek	. 1903

128 PROVINCE DU BRABANT.

Villes	Villes
et	et
Communes. Populati	on Communes. Population.
Meensel-Kieseghem	535 Zoutleeuw (Léau) 1372
Meerbeek	516
Melkweser	279
Meldert.	Total du dist. de Louvain. 106075
	706
Neerheylissem.	199
Neerlinter	775 Archennes 526
	361 Autre-Eglise 820
Nieryssche 10	031 Baisy-Thy 2045
Nieuw-Rhode	994 Baulers 637
Oirbeek	211 Bierges 823
Opheylissem (660 Biez
	717 Bomal 440
Opvelp	334 Bonlez 671
Orsmael	335 Bornival 489
Ottenbourgh 8	Bossut-Gottechain 1171 Bousval 1170
Pellenberg	65 Braine-le-Château 1668
Roosbeek-Neerbutzel 5	54 Ceroux-Mousty 1180
Rotselaer	01 Chastre-Villeroux-Blanmont . 1259
21012	009 Chaumont-Gistoux 1534
	75 Clabecq 368
	38 Corbais
Sichem 20	000 Corroy-le-Grand 1326
St-Agatha-Rhodes 8	86 Cortil-Noirmont 1030
D J. C. L. C.	81 Coulture-StGermain 652
D 50110	93 Court-StEtienne 2152
	71 Dion-le-Mont 681 Dion-le-Val 328
St-Mertens St-Peeter-Visse-	
	88 Dongelberg
St-Peeters-Rhode	52 Folx-les-Caves 584
mercueren 16	77 Geest - Gerompont-Pte Rosie. 835
mestelt 8	50 Genappe 1552
whielt 15	82 Gentinnes
mbildonek 10	92 Genval 1094
Vaelbeek	52 Glabais 885
Velthem-Beyssem 12	23 Glimes 743
Vertryck 4	42 Grand-Rosière-Hottomont 525
Vossem. 7 Wanrode 7 Webbecom 3 Werchter 33	91 Grez-Doiceau
Wanrode	79 Hamme-Mille
Webbecom	72 Haut-lttre
Werchter	96 Hevillers
Wesemael	42 Mont 831
11.00	Huppaye-Molenbais-St-Pierre. 841
Wilsele 10	010
Winxele	
	Jandrain-Jandrenouille 1090
Zittaert - Lummen en Augaer-	Jauche 928
den 14	53 Jauchelette 496
	AND THE RESIDENCE OF THE PARTY

Villes	IIA	Villes	
et		et	
Communes. I	opulation.	Communes.	Population.
	*		
Jodoigne	. 2839	Plancenoit	795
Jodoigne-Souveraine		Quenast	524
La-Hulpe		Ramillies-Offus	637
Lasne-Chapelle-StLambert	. 1628	Rebecq-Rognon	2601
Lathuy		Rixensart	1172
Lillois-Witterzée		Rosière	
Limal	. 1192	Roux-Miroir	629
Limelette		Saint-Géry	489
Longueville		St-Jean-Geest-Ste-Marie-	
Loupoigne	. 906	Saint-Remy-Geest	609
Maleves-Ste,-Maret-Wastin		Sart-Dame-Avelines	
Maransart		Thines	
Marbais		Thorembais-les-Béguine	
Marilles		Thorembais-St-Trond .	
Melin		Tilly	
Mellery		Tourinnes-les-Ourdons	
Monstreux	. 808	Lambert-Libersart .	
Mont-StGilbert	750	Tubize	
Nethen		Virginal-Samme	1149
Nil-StVincent-StMartin	1182	Vieux-Genappe	987
Nodebais		Villers-la-Ville	774
Noduwez-Linsmeau		Walhain-Saint-Paul Sa	rt-les-
Noville-sur-Mehaigne		Walhain	1529
Ohain		Waterloo	2315
Oisquercq		Wauthier-Braine	1037
Ophain-et-Bois-Seigneur-Isaa	c. 1328	Ways	516
Opprebais			
Orbais			A STREET, STREET
Orp-le-Grand		Total du district de Ni	velles: 108719
Ottiguies		0-4	100/10
Perwez			
Piétrain	. 1088	Tor nes 225 and	
Piétrebais-Chappelle-StLau	. 1010	TOT. DES 335 COM. DE LA	PROV. 556146
rent	. 1010		1 1 2 2 2 2 2
	Charles Halles		

Province du Mainant.

Anving				1917 Châtelet						2550
Ath		1		8789 Chièvres						3040
Beaumont										2567
Binche				4878 Enghien						3739
Braine-le-Comte				4217 Fontaine-	l'É	vêq	rue			2801
Charleroy	-			5908 Gosselies						4187

130 PROVINCE DU HAINAUT.

Villes					Villes		
et					et et		
Commune	5.		Poj	pulation.	Communes.	P	oputation.
Lessines				4592	Lanquesaint		472
Leuze				5367	Maffles		
Mons				23010	Mainvault		
Péruwelz					Meslin-l'Evêque		
Roulx					Mevergnies		. 709
Saint-Ghislain					Moulbaix		. 855
Soignies				6314	Moustier		and the last con-
Thuin					Ormeignies		. 1136
Tournay					Ostiches		
200					Pommerœul		
					Quevaucamps		
Total des villes				128841	Rameignies		. 250
Total des Paries	18811			120041	Rebaix		. 1004
					Saint-Sauveur		
100				10000	Stambruges		
Anyaing				1406	Thumaide		
Arbre					Tongre-Notre-Dame.		. 664
Arc-Ainières .					Tongre-Saint-Martin.		. 173
Attre				397	Tourpus		. 1214
Aubechies					Ville		
Baseilze				2245	Villers-Notre-Dame.		
Belæil				2216	Villers-Saint-Amand.		-
Bernissaert .				1030	Wadelincourt		9830
Blicquy.				1749 691	Wodecq		. 2000
Bouvignies				1673			-
Brugelette Buissenal				11112	and the second		
Cordes				483	Total du district d'	1th .	. 78282
Desgneau				679			
Ellezelles				5939			
Ellignies-lez-Fras				146	Acoz		. 449
Ellignies-Ste-Anne				1417	Aiseau		. 580
Everbecq				4082	Arquennes		. 1543
Flobecq		. 100		5258	Bellecourt		
Forest				958	-		
Fouleng				508	Bois-d'Haine		. 523
Frasnes				4580	Bouffiont		. 1008
Gages				574	Braye		. 258
Ghislenghien .				829	Buzet		. 721
Gibecq				596	Chapelle-lez-Ezerl .		. 1438
Gondregnies				262	Châtelineau		. 1207
Grandglise				494	Couillet		. 609
Grosage				432	Courcelles		. 3160
Hacquegnies				861	Dampremy		. 1065
Harchies				1258	Familleureux		. 926
Hellebecq				701	Farciennes		. 1398
Herquegies			*	713	Fayt		. 952
Houtaing				788	Felny		. 1907
Huissignies				1192	Fleurus.		
				874	Forchaies-la-Marche.		. 892
Isières				900			TOOK
Ladeuze				1307 1396	Gerpinnes		. 1365 . 5523
Lahamaide				1390	Gilly		. 5525

Villes	- 1	Villes	
et		et	
Communes. Popu	lation.	Communes. Populati	on.
Gougnies	422	Baisieux	632
Gouy-le-Piéton	2548	Baudour 2	522
Heppignies	752	Beauffe	911
Joncret	280		815
Jumet	6528	Blaugnies 1	
Lahestre	969		259
Lambusaert	385		839
Landelies	394		618
Leernes	960 587		132 261
Lodelinsart	1524		477
Loverval	270		244
Marchième-au-Pont	870		484
Marcinelle	1094	Elouges 2	233
Mellet	1020		400
Monieau-sur-Sambre	642	Erbiseul	504
Montignies-le-Tilleul		Erquennes	518
Montigny-sur-Sambre	3134	Eugies 1	362
Marchienne	1250	Fayt	568
Obaix	971	Frameries 7	847
Petit-Rœulx	304		526
Piéton	556	Ghlim	248
Pont-à-Celles	2238		468
Pont-de-Loup	564		404 425
Presles	801	Hamin	710
Ransaert	2086 1201	Harmignies	674
Roux	2151		159
Saint-Amand	777	Havay	750
Seneffe	3418	Havré	819
Souvret	1015		906
Thiméon	864	Hachies	2241
Trazegnies	1431		2963
Viesville	853		1117
Villers-Perwin	608		1635
Villers-Potterie	392		691
Wagnelée	416		2062 586
Wanferiée-Boulet	2020	Lembise	118
Waugnies	456 319	Marchipont	1204
Wayaux	313	Masnuy-Saint-Jean	349
Maria de la companya		Mesvin	258
	1000	Montignies-lez-Lens	1266
Total du dist. de Charleroy.	79346	Montignies-sur-Roi	908
William Variation of State of	marada	Montroil	836
	711-1-17/1	Neufmaison	570
Angre	1090	Neuvilles	1804
Angreau	519	Nimi-Maisières	1895
Asquillies	214	Noirchain	189
Asquillies	411	Noirchain	271
Audregnies	800	Obourg	822 295
Aulnois	420	Onnezies	5606
Autreppe	319	Páturages	0000

132 PROVINCE DU HAINAUT.

Villes				Villes		
et				et		
Communes.		Po	pulation.	Communes.	Popu	lation.
					201	
Онанадроп			2027	St. Danis		02.6
Quaregnon			3927 687	StDenis		654 2330
Quévy-le-Petit	0		813	StVaast		2220
Quiévrain				Villy		2383
Roisin				Steenkerke		1016
Saint-Symphorin			1081	Strepy		1056
Saxe-la-Bruyère			828	Thien		632
Sirault			1855	Thieusies		1049
Spiennes			497	Thoricourt		745
Thulin			000	Trivières		772
Villerot				Veillerelle-le-Sec.		88
Warquignies			611 5003	Ville-Sur-Haine Villeze-StGhislain .		502 590
Wusmael			755	Wannebeeq		
Wihéries				wannebecq		1031
Trimeries			2000			
		-		T. 1 1 2: 1 1		00000
Total du district de	M		102012	Total du dist. de !	oignies.	62886
Total an aistrict ae	nons.		103612	action and the		
			The Street	Anderlues		
Acren (les deux) .			3364	Baileux		
Bassilly			1489	Bailievres		265
Bois-de-Lessines			3270 1648	Barbanson Battegnies		740 437
Boussoit				Bauwelz		
Bray			324	Bersillies-l'Abbaye .		357
Casteau			1477	Biesme-Lez-Happ .		310
Ecaussines-d'Enghien			2684	Biercée		433
Ecaussines-Lalleu .			832	Biesme		271
Estines-au-Val			731	Bossu-lez-Walcourt .		583
Ghoy			2159	Boulers		507
Gottignies			985	Buvrinnes		
Haine-Saint-Paul			821	Carnières		
Hennuyères			1416	Cour-sur-Heure		306
Henripont			280	Croy-lez-Rouvroy .		352
Horrues			2677 2140	Doustiennes Epinois		148 270
Houdaing Gaugnies .			2470	Erpion		285
Hanna			2193	Erquelinnes	: : :	536
Marche-lez-Écaussines			1624	Estinnes-au-Mont .		1552
Marcq			2342	Faurœulx		410
Maurage			559	Fontaine-Walmont		509
Mignault			981	Forges		584
Naast			1343	Froid-Chapelle		1603
			1841	Gosée		1027
A11:			1290	Grandrien		741
Olligniet			1323	Grandreng		1205
			683	Haine-StPierre		
Petit-Enghien			325 1908	Ham-sur-Heure Haute-Wiheries		1592 476
Petit-Rœulx			908	Haulchin		895
Th			1209	Jamioulx		
THE RESERVE TO SERVE THE PERSON NAMED IN	0.00	WI BY			4 4 6	7

Villes	Villes	
et	et	
Communes. Population.	Communes.	Population.
Labuissière 584	Blandain	2737
	Blaton	
Leeze-et-Fosteau	Blahawine	864
Leval-Chaudeville	Braffe	
Leval-Trahegnies 1151	Brasmenil	
Lobbes	Bruvelles	956
Lomprit	Bury	890
Maion 924	Calinelle	624
Marbaix 476	Calonne	679
Merbes-le-Cháteau 996	Celles-Molembaix	2719
Merbes-SteMarie 473	Chapelle-à-Oie .	708
Momignies	Chapelle-a-Walt .	1217
Montbliard 524	Chercq	, 587
Monceaux-Imbrechies 374	Ere	491
Mohlignies-StChrist 348	Escanafiles	
Mont-SteAldegonde 486	Esplechin	
Mont-Ste-Geneviève 334	Esquelmes	
Morlanwelz 1672	Estaimbourg	
Nalinnes 1598	Estaimpuis	
Peissant 640	Evregnies	
Ragnée	Fontenoy	674
Rance	Froidmont	
Renlies 632	Froyennes	
Ressaix	Gallaix	
Rouveroy	Grand-Metz	
StRemy	Guignies	
Salles	Havinnes	
Sars-la-Buissière	Hérinnes	1937
Seloignes 950	Hertain	
Sivry 2770	Hollain	931
Solze-StGéry 833	Havardries	220
Solze-sur-Sambre 1181	Jollain-Merlin .	628
Strée 1030	Kain	
Thirimont 579	Lamain	
Thuillies 1138	Laplaigne	
Vaux 111	Leeze-Nord	
Vellereille-lez-Braieux 446	Lesdain	
Vergnies	Ligne	
Villers-la-Tour 536	Marquain	1077
Virelles 478		1474
Wandrez 578		1313
	Melle	505
	Montrœul Mont-Saint-Hubert	
Total du dist. de Thuin. 57333	Mourcourt	1553
	Nechin	1752
	Obigies	705
Anserœul 1824		571
Bailleul		
Bary		881
Baugnies 1032		1584
Beclers 1429	Popuelles	

134 PROVINCE DE NAMUR.

Villes	Villes
et	et
Communes. Population.	Communes. Population.
Pottes 1954 Quartes. 419 Ramegnies-Chin 961 Rongy 1122 Roucourt 1303 Rumes 2977 Rumillies 552 Saint-Léger 1269 — Maur. 285 Tintignies 2068 Templeuve 3613 Thieulin 1143 Thimougies 383 Vaulx 862 Velaines 2294 Vezon 1563	Warchin

Province de Mamur.

the same of the sa	The state of the s
Andennes 3920	Bois-de-Villers 1197
Fosse 2465	Bolinne 584
Namur 21571	Boneffe 441
Dinant 4834	Boninge 449
Philippeville 1429	Bossière 586
This provides a second	Bothey 293
The state of the s	Bouge 375
	Bovesse
Total des villes . 34219	Branchon 526
- 11 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	
Asche-en-Réfail 821	
Arbre	Courrière
Assesse	Crupet
Auvelais 1941	Daussoux
Balátre 626	Dave 1045
Beez	Denée 460
Beuzet 408	D'huy 1079
Bierwart	Eghezée
Biesme 952	Enines 630

Villes	1000	Villes	
et	10	et	
Communes,	Population.	Communes.	Population.
Erneton-StBiert.	428	Namêche	Total Indian
**		Noville-les-Bois	491
Ernage		Olam	978
Evelette		0	843
Falisolle			· · · 185
and the first property of the second		Perwez	• • • 362
Florée		Profondeville	• • • 255
Floreffe		nl:	705
West 100		T / T 1	414
Florifloux	991	AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	476
Franc-Waret	263	Saint-Denis	565
Y2	070	01.0	1287
Furnaux		6	
Gelbressée		C	020
Gembloux	22.42	0 0	
0		Sant-Servais	504
Grosne	The same of the same of	Sauvenière	221
Grand-Leez		Selayn	000
	507	Sombreffe	· · · 1205 · · · 1852
Graux	218	Sorée	327
Haillot	639	Sosoye	415
Haltinne	772	Soye	610
Ham-sur-Sambre .	866	Spy	2050
Hanret	804	Suarlée	351
Hemptinne	517	and the second s	1049
Hingeon	567	Taviers	583
Isne.	324	Temploux	1189
Jallt	152	Thon	655
Jambe	1412	Tellier	198
Jemeppe	1505	Tongrinne	898
Keumiće	242	Vedrin	1250
Lesvée	1425	Velaine	1260
Leuze	791	Vezin	990
Lierme	559	Vitrival.	601
Ligny	942		679
Live	265	Warisoux	745
Longchamp Lonzée	409	ware 1	554
	903	Wierde	1008
Loyers	396		
Maillen	795		Cardious
Maizeret	168	Total du dist. de Nan	nur 86141
Malonne	1925	150	Codenia
Marche-les-Dames			Columbia.
Marchovelette		Achêne	532
Mazy	422	Alle	392
Mehagne	451	Ambly	377
Menet	1924	Anthée	446
Meux	1015	Annevoye	471
Moignelée	364	Anseremne	407
Mornimont		Ave et Auffe	268
Moustier	652	Baillamont.	176
Mozet	1406	Baillonville	313

136 PROVINCE DE NAMUR.

Villes			Villes		
et			et		
Communes.	Pop	ulation.	Communes.	Pop	ulation.
Baronville		146	Hauna		119
Barvaux-en-Condro		421	Hogne		
Beauraing			Houdremont		243
Belle-Fontaine .			Hour		313
Bièvre			Houx		172
Broux			Houset		
Blaimont			Hulsonniaux		279
Bohan			Javingne		388
Bonsin			Jemelle		
Bourseigne-Neuve			Jeneffe		
Bourseigne-Vieille		205	Laforet		
Bouvigne		779	Lavaux-SteAnne .		293
Braibant		262	Leignon		823
Buissonville		305	Lessive		
Bure		415	Lisogne		361
Celle		806	Louette-St.Denis		299
Chevetogne		516	Louette-St. Pierre .		350
Ciergnon		349	Maffe		721
Cincy		1421	Malvoisin		188
Chairière		250	Malvoisin	4 104	168
Conneux		294	Membre		171
Cornimont		111	Mesnil-Eglise		262
Custinne		330	Mesnil-StBlaise		502
Dion		187	Miecret		410
Dortinne		329	Mohiville		303
Dréhance		179	Monceau		228
Emptinne			Mont-Gauttrier		467
Eprave		348	Mouzaive		71
Evrehaille		622	Nafraiture		256
Falaen	/	525	Naomé		144
Falmagne		257	Natoye		622
Falmignout		279	Nettine		196
Feschoux		267	Noiseux		420
Felenne		725	Oisy		261
Finnevaux		207	Onhay	A 6 6 4	394
Flostoy		688	Orchimont		284
Focant		280	Patignie		197
Foy (ND. de).		188	Petit-Fays		127
Fronville		546	Pessoux		509
Furfooz		162	Pondrome		556
Gedinne		452	Porcheresse		237
Gézin	The state of	242	Purnode		190
Godinne		624	Resteigne		514
Graide		473	Rienne		479
Gros-Fays		261	Rivière		448
Hamois		769	Rochefort		1026
Han-sur-Lesse		339	Sart-Custinne		220
Hastière-Lavaux		458	Schaltin		-712
Hastière-par-Delà .		196	Scy		234
Haut-le-Wastia		205	Serinchamp		573
Havelange		746	Sinsin		359
Heer		420	Somme-Leuze		355
Heuze		452	Sommière		290
		-			

Villes		Villes	
et		et	
Communes.	Population.	Communes.	Population.
			•
Sorinne	337		
Sovet	446		
Spontin		Gimnée	481
Thyne	546	The state of the s	361
Verlée		Gourdinne	386
Villers-sur-Lesse.	452	Hanzinelle	583
Villers-sur-Lesse. Vonêche	889		
Vresse	141		180
Waillet			
Wancenne Wanlin		9	
Warnant	328		388
Waulsort	376	Marienbourg	696
Wavreille	287	Matagne-la-Grande	206
Weillen		Daniel Da	
Wiesme		AND THE RESIDENCE OF THE PARTY	300
Willerzie Winenne	659	Mesnil (le)	
Yvoir			836
		Neuville	
	3	Niesme	876
		Niverlée	88
		Oller	917
Total du dist. de	Dinant . 51919	Olloy Omezée	
		Oret	
	A CHARLEST A CAME	Pesche	916
	and the second	Petigny	623
	21	Pry	
Agimont Anthée		Rognee	323
Aublain.	509		429
Berzee	470) Rosée	672
Biesmerée Boussu-en-Fagne .	49	Saint-Aubin	470
		Samart	93
Bruly	74	Satr-en-Fagne	151
0 0	100		
Chastrés			258
Clermont	67	Silenrieux	880
	30	2 Somzée	345
Couvin			
Cul-des-Sarts		The state of the s	
Dailly			616
Doische		2 Tarcienne	406
Dourbe		Thy-le-Bauduin .	239
Fagnolle	26	1 Thy-le-Château .	610
Flavion	60	4 Treigne	549
Florenne			
Fontenelle			490
Fraire	65	villers-deux-Eglise	3

138 PROVINCE DE LIÉGE.

Villes	Villes
et	et
Communes. Population.	Communes. Population.
Villers-en-Jagne	Yve-Gomezée 1245
Vodecée	Total du d. de Philippeville. 40446
Lander	Tot. des 343 com. de la prov. 212725

Province de Biège.

		Parist the dist, the Mineser at weighting of	
Liége	58087	Ciplet	19
Verviers			00
Huy	6880		37
Stavelot			36
Herve	3099		18
Limbourg	2202	Donceel	58
Visé,	1834		84
dan an end	1001		62
	_	Fallais	-
970			76
Total des villes	95375	Figure 16 Manual	42
			68
Aller of the second	VIII TO THE PARTY OF THE PARTY		84
Acosse	371	Fumal 5	31
Attenhoven	685		49
Avennes	389	Grand-Axhe	17
Avernas-le-Bauduin	330	Grand-Hallet 6	61
Avin	583		46
		Hannelle 7	11
Bergelez	524	Hanneffe	175
Berloz	443	Hodeige 5	06
Bertrée.	250	Hollogne 5	76
Bettincourt	189	Houtain 6	61
Bleret	202	Jeneffe 5	33
Boëlhe	371	Hannut. 10 Hodeige. 5 Hollogne 5 Houtain 6 Jeneffe 5 Kemexhe 5 Laer. 2 Lamine. 2 Lantremange 3	05
Bovenistier	216	Laer 2	97
Braives	648	Lamine	74
Celles	766	Lantremange 3	58
	THE PERSON NAMED IN	019	

Villes		Villes	
et		et	
Communes.	Population.	Communes.	Population.
			and the second second
Latinne	696	Anthisnes	871
Lens-Saint-Rémy	1290	Argenteau-Sarolai	670
Lens-Saint-Servais.	248	Angleur	893
Lens-sur-Geer	261	Awans	709
Landen.	688	Awirs	1091
Ligney	349	Avwaille	1607
Lincent.	912	Beaufays	608
Meeffe	846	Bellaire	812
Momalle	854	Berneau	383
Moxhe		Beyne-Heusay	1764
Merdop.	573	Bierset	365
Neerhespen	311	Bombey	559
		Boncelles	818
		Chaufantaine	
Odenr	247	Chênée	1689
Olev.		Cheratte	1918
Omal	182	Chockier	451
Overhespen	231	Comblain-au-Pont	1393
Oreye	576	Dalhem	1131
	286	Embourg	661 679
Pellaines		Engis	679
	353	Esneux	1522
Poucet		Evegnee	· · · · 216
	655	Fexhe-pres-Slins .	911
	345	Flémalle-Grande.	
Rosoux	501	Flémalle-Haute .	931
	70	Fléron	1188
Saint-Georges	3369	Fooz	345
		Foret	1808
		Fouron-le-Comte.	1324
		Fraipont	
Vienme	320	Glons	
Ville-en-Heshave	588	Grace-Montegnée.	3664
Villers-le-Peuplier	578	Grivegnée	2199
Walsbetz	114	Haccourt	1281
Wamont	429	Hermée	
Wanghe		Hermalle	867
Wanzin		Herstal	6032
Waremme		Heure-le-Romain.	1003
Wasseige Weseren		Hollogno-any-Pier	res
raeseren	106	Horion-Hozemont	2096
		Housse,	838
m . 1 2 Tr		Houtain-StSiméor	838
Total du dist. de l	Varemme. 42094	Jemeppes	1948
	The second second	Jupille	
THE T		Juprelle	624
	675	Gleixhe	138
Ans-et-Glain	3852	Lantin	338

Villes	Villes
et	et
Communes. Population	. Communes. Population.
	Commission of the Commission o
Liers	Audrimont 808
Lixhe 63	Aubel 3156
Loncin	Baelen 1916
Louvegnez 168	Battice , 4280
Magnée 31	Bilstain 600
Mélen 68	
Micheroux 10	4 Charneux
Millemorte 86	The state of the s
Mons 112	
Mortier 100	
Mortroux 50	
Mouland 43	
Nessonvaux 48	
Othée 92	
Ougrée 140	
Oupeye,	Grand-Rechain 1075
Paive	
Plainevaux 58	
Queue-du-Bois 94	
Ramet-Ivoz 128	
Retinne, 51	
Richelle	
Rocour	
Romsée,	
Rotheux-Rimière	
Saive 101	
StAndré	
StRemy 84	
StNicolas 140	
Seraing 345	8 Sart
Slins 73	
Soumagne	6 Spa 3589
Sprimont 284	
Tignéc 27	
Tilff 99 Tilleur	
Tilleur 59	
Trembleur 167	
Vaux-Sous-Chevremont 219	
Velroux	
Villers-l'Évêque 91	
Villers-StSiméon 26	
Vivegnies	I Lord all alst ae Ferviers. Doon
Voroux-les-Liers 24	
Voroux-Goreux	
Waudre	
	11 00

Waudre
Warsage
Wihogue
Xhendremael.

Total du dist. de Liège. 111346

Communes Population Communes Population	Villes		Villes	
Basse-Bodeux	et	banoqui 🤏	of Daniel et	
Beu-Ahin 1200	Communes.	Population.	Communes.	Population.
Beu-Ahin 1200	Bassa-Bodony	486	Otanna	573
Bois-Borsut 284 Borlez 284 Pailhe 368 Bra				
Borlez				
Bra				
Burdinne	Bra	959	Rahier	495
Chapon-Seraing 315 Saint-Severin 408 408 408 409 4	Burdinne	811	Ramelot	
Chevron	Chapon-Seraing .		Saint-Severin	408
Clermont 2490 Serain-le-Château. 221		759	Seilles	
Couthuin 2114 Soheit-Tinlot 206 Ehein 97 Strée. 679 Ellemelle 223 Stoumont 539 Ernonheid 151 Tavier 830 Fairon 649 Terwagne 252 Ferrières 936 Tihange 842 Filot. 277 Vaux-et-Borset 676 Fise-Fontaine 472 Verlaine 1111 Flonc 93 Vierset-Barse 600 Fosse 510 Vieuville 202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-le-Temple 698 Hamoir 521 Villers-le-Temple 698 Hamoir 521 Villers-le-Temple 698 Hamoir 521 Villers-le-Tample 698 Hamoir 524 Vissoul 140 Herralle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932			Seny	207
Ellein			Serain-le-Château	221
Ellemelle 223 Stoumont 539 Ernonheid 151 Tavier 830 Frairon 649 Terwagne 252 Ferrières 936 Tihange 842 Filot. 277 Vaux-et-Borset 676 Fise-Fontaine 472 Verlaine 1111 Flone 93 Vierset-Barse 600 Fosse 510 Vieuville 2202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Gleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir. 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannéche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Vissoul 140 Hermalle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 238 Warnant 728 Landenne 855 Landenne 855 Landenne 855 Linchet 68 Larvier 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nondrin 770 Neuville-sous-Huy 129	Couthuin		Soheit-Tinlot	206
Ernonheid	Ehein	97	Strée	679
Fairon 649 Terwagne 252 Ferrières 936 Tihange 842 Filot. 277 Vaux-et-Borset 676 Fise-Fontaine 472 Verlaine 1111 Flonc 93 Vierset-Barse 600 Fosse 510 Vieuville 202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Gleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannéche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Vissoul 140 Hermalle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Neuville-sous-Huy 129	Ellemelle		Stoumont	539
Ferrières 936 Tihange 842 Vaux-et-Borset 676 Fise-Fontaine 277 Verlaine 1111 Flonc 93 Vierset-Barse 600 Fosse 510 Vieuville 202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Cleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir 1521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannêche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Villers-le-Bouillet 1484 Hannêche 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Wanze 215 Wanne 846 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Xoris 653 Xoris 654 Xoris 654 Xoris 655 Xori			Tavier	630
Filot. 277 Fise-Fontaine 472 Fise-Fontaine 472 Fise-Fontaine 472 Fise-Fontaine 472 Fise-Fontaine 472 Fise-Fontaine 472 Francorchaine 93 Frontaine 93 Francorchamps 510 Francorchamps 909 Francor	Fairon	649	Terwagne	232
Fise-Fontaine 472 Verlaine 1111 Flonc 93 Vierset-Barse 600 Fosse 510 Vieuville 202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Gleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannéche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Vissoul 140 Hermalle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Marchin 1710	Filet	930	Tinange	676
Flonc	Fise Fentaine	472	Vaux-et-borset	1111
Fosse 510 Vieuville 202 Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Gleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir. 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannéche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Vissoul 140 Hermalle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz, 570 Neuville-en-Condroz, 570 Neuville-en-Condroz, 570 Neuville-sous-Huy 129	Flore	03	Vierset Parse	
Fraiture 313 Vieux-Walleffe 293 Francorchamps 909 Villers-aux-Tours 279 Gleize 1406 Villers-le-Temple 698 Hamoir. 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannèche 340 Vinalmont 915 Harzée 728 Vissoul 140 Hermalle-sous-Huy 594 Vyle-et-Taroulle 269 Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warêt-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warnant 728 Landenne 855 Warrant 2728 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz, 570 Neuville-en-Condroz, 570 Neuville-sous-Huy 129	Forse	510		
Francorchamps 909	Fraiture	313	Vieny-Walleffe	
Gleize	Francorchamns	909	Villers any Tours	
Hamoir. 521 Villers-le-Bouillet 1484 Hannéche	Gleize	1406	Villers-le-Temple .	698
Hannêche			Villers-le-Bouillet .	1484
Harzée 728			Vinalmont	915
Hermalle-sous-Huy			Vissoul	140
Héron 932 Walleffes (les) 516 Hody 450 Wanne 846 Huccorgne 486 Wanze 215 Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 COM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129	Hermalle-sous-Huy	594	Vyle-et-Taroulle	269
Hody	Héron	932	Walleffes (les)	516
Jehay-Bodegnée 1060 Warét-l'Evêque 561 Lamontzée 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Total du district de Huy 54242 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 GOM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129	Hody	450	Wanne	846
Lamontzée. 298 Warnant 728 Landenne 855 Warzée. 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet. 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Total du district de Huy 54242 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 GOM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129	Huccorgne	486	Wanze	215
Landenne 855 Warzée. 321 Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet. 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Total du district de Huy 54242 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 GOM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129	Jehay-Bodegnée .	1060	Waret-l'Eveque	561
Lavoir 238 Werbomont 270 Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Total du district de Huy 54242 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 GOM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129			Warnant	728
Lierneux 1951 Xoris 652 Linchet. 68 Yernée-Fraineux 209 Lorcé 617 Marchin 1710 Marneffe 587 Total du district de Huy 54242 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Tot. DES 326 COM. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129			Warzée	321
Linchet. 68 Yernée-Fraineux			Werbomont	270
Lorcé	Lierneux	1951	Xoris	652
Marchin		0.10	Yernée-Fraineux	209
Marneffe 587 Modave 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz 570 Neuville-sous-Huy 129 Total du district de Huy 54242 Total du district de Huy 54242 Total du district de Huy 54242				
Modave. 363 Moha 934 Nandrin 770 Neuville-en-Condroz. 570 Tot. DES 326 com. DE LA PROV. 369937 Neuville-sous-Huy 129			There is	Galunda
Moha			Total du district de H	uy 54242
Nandrin	Moha			- Califfred
Neuville-en-Condroz 570 Tot. des 326 com. de la prov. 369937 Neuville-sous-Huy 129	Nandrin	770		Donnell - Elderen
Neuville-sous-Huy 129	Neuville-en-Condroz	570	TOT. DES 326 COM. DE L	APROV. 369937
A STATE OF THE STA				
Ocquier	Ocquier			- Commence
Grondweit		Nederleim.		

Province du Timbourg.

		L'anne	
Villes	advocation and	Villes	
VIIIes	THE PROPERTY OF	Villes	
202	s contract a		
ct	a a standard	et	
	77 7 11		70 7 1
Communes,	Population.	Communes.	Population.
	A CAMPINE	BCD	
Amby (1)	644	Hees	416
Amstenrade	455	Hems	281
Bassenghe	700	Herderen	
Beek	2343	Herstappe	
Bemelen	269	Heur-le-Tuxhe	248
Berg et Terblyt	749	Hex	240
Berg (some Tones)	346	Hoelbeek	40.
Berg (sous Tongres)	207	Hoensbroek	
Beverst	3041	Hoesselt	1200
Bilsen	3041		1917
Bingelrade	429		732
Bocholz	884	Hulsberg	
Bommershoven	334	Jabeek	430
Boorsheim	727	Itteren	387
Borghaeren	396	Kerkrade	3260
Born	1257	Klimmen	995
Brock-Sittard	620	Koningxheim	496
Brunssum	1007	Lanaken	1779
Bunde	590	Lanaye	President and the second second
Cadier-et-Keer	568	Lanklaer	188
Canne	616	Leuth	
Eben-Emael	1014	Limbricht	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
Elsloo	786	Lewaige	
Eygelschoven	447	Maestricht	21673
Eygelbilsen	747	Mall	252
Eysden (R. D.).	1896	Malgraten	879
Eysden (R. J.)	276	Martenslinden	312
Fallet-Mheer	796	Mechelen	
Fauquemont	673	Meerssen	1737
Freeren	403	Meeswyk	
Galoppe	1720	Merkerbeek	
Geleen	2166	Mesch	236
Gellick ,	484	Mheer	The state of the s
	225	Millen	
Geulle		Mopertingen	
	684		914
Grevenbicht	952	Munstir-Gelen	551
Grondsvelt	: 1360		423
Heer	1152	Neerhueren	
Heerlen	4140	Neerrepen	173

⁽¹⁾ Les villes sont mêlées avec les communes rurales.

Villes		Villes	
et		et et	
Communes.	Population.	Communes. Po	mulation
Communes.	2 opulation.	Communes	Pulations
Nieuwenhaegen	1074	Wynandsrade	472
Noorbeek		Wynanusrade	Headridge
Nuth		arilla) 2729	
Obbicht-et-Papenhover	1 542	Total du dist. de Maestricht .	139075
Oirsbeek		Total da dist, de Maestricht.	133073
Opgrimby		OLD STREET	
Otrange	370	Aelst	324
Overrepen Petit-Spauwen		Alken	2685
Pirange		Asch.	
Reekheim		Basheers	
Rimpst	0.01	Beeringen	893
Rimburg	300	Berbrock	
Rixingen	296		246
	780	Beverloo	
Rosmeer	430	Binderveld	
Russon	956	Borloo	
Ryckholt	1006	Bouck-Hout	The state of the s
	1308	Brouckhom	222
Schinnen		Brusthem	906
Schin-sur-Geuille	349	Buvingen	152
Schinveld	740	Corswaren	370
S'Heeren-Eliteren		Cortessem	1141
Sichen, Sussen et Holi	re 1035	Corthys	
Simperveld		Cosen	580
Sittard		Coursel	1616
Sainte-Gertrude Saint-Pierre	444	Cuttecoven.	
Slenaken		Diepenbeek	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
Sluse		Donck	
Spanbeek		Duras	
Steyn	1576	Engelmans-Hoven	
Stockheim	978	Exel	1093
Strucht		Fologne	
Tongers		Fresin	
	1242	Gelinden	552
41	747	Gench	1437
Uykhoven	432	Gimgelom	499 391
Vaels		Geossum	
Vechmael	545	Gossoncourt	
Veltwezelt	994	Gothem	
Vieux-Fauquemont .	542	Gover	777
Vlytengen	965	Grand-Brogel	567
Voerendael	1605	Grand-Gamine	368
max 4	1220	Grand-Looz	
Wultwelder	378	Guygoven	336
Widoye		Haelem	2111
Wittem.	2995	Hasselt	
Wonck		Hechtel.	000
Wylré	1608	Heers	-10

144 PROVINCE DU LIMBOURG.

. Villes		Villes	
et		et	
Communes. Popu	lation.	Communes.	Poputation.
Helchteren	685	Warm	101
Hendriken	109	Werm	191
Herck (Laville)	1729	Wilderen	154
Herck-St-Lambert	1054	Wimmertingen	
Hern-StHubert	235	Winterhoven	209
Herten	64	Wychmaal	375
Heusden	1248	Zeelhem	580
Horpmael	541	Zeyieren	1281
Houthaelen	833	Zolder . ,	2339
Jesseren	1397 346	Zonhoven	2830
Kerkom	319		niestlietini .
Kermpt	508		· (milent
Kerniel		Total du dist, de Hasselt	92637
Linkhout	560		
Lommen	2229	0.2	and the still
Lummen	A STATE OF THE STA	Achel	689
Marlinne	647	Arcen-et-Velden	
Meldert	558	Baexem	488
Mettecoven	558 160	Beegden	. 535
Mielen-Sur-Aelst	404	Beek	. 448
Montenaken	834	Bergen	3445
Muysen		Beesel	. 1237
Neerglabeck	118	Bocholt	. 1337
Niel (près d'Asch)	165	Bree	. 1573
Niel (près de StTrond)	283	Broekhuisen	. 841
Nieuwerkerker		Buggenum	. 607
Oost-Ham	1092	Dilsen	3210
Opheers	244	Echt	. 690
Ordingen	160	Ellicom	
Pael	1852	Gennip	
Pcer	1410	Gerdingen	. 421
Petit-Brogel	280	Grathem	. 920
Petit-Jamine	210	Grubbenvorst	
Quaed-Mechelen	1043	Gruytrode	
Roelingen	337	Halen	. 596 . 1188
Rommershoven	227	Hamont	746
Ryckel		Helden	
Schaelkhoven	225	Heerkenbosch-et-Medicht .	
Schuelen	855	Herten	. 660
Spalbeek	306	Heythuyzen	. 1253
Stevort	781	Horn	
StTrond	8291		. 4760
Sutendael	837	Hunsel	. 1046
	2821 514	Ittervoort	334
Velm			. 1045
Vliermall	1785	Kessenich	. 836
Voordt		Lille-StHubert	. 507
Wellen	2004	Linne	

Villes	Villes
et	et
Communes. Populati	ion. Communes. Population.
Maesbrée 3 Maescyck 3 Maesniel 1 Meuwen 1 Meyel 1 Merloo 1 Montfort 1 Montfort 4 Mook 4 Nederweert 4 Neer 1 Neeritter 1 Neeroeteren 1 Neerpelt 1 Nieuwstadt 1 Nunhem 0 Odilienberg 0 Ohe-en-Lack 0 Ophoten 0 Optersen 0 Ottersum 0 Overspelt 1 Posterhott 1	0000 Roggel

POPULATION WILLIES WILLIES ON MUNES, and 45

	-year	
		Administration of the control of the

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Arrêté du 29 septembre 1828, relatif à un dénombrement nouveau et général de la population du royaume.

Nous GUILLAUME, etc.,

Considérant que sans un recensement exact de la population, les données statistiques offrent peu de certitude, puisque la détermination précise du nombre d'habitans d'un pays doit servir de base à toutes recherches ultérieures de cette nature;

Considérant qu'il n'a pas été opéré jusqu'ici dans le royaume des Pays-Bas un dénombrement général, uniforme et simultané, d'après des instructions arrêtées à cet effet, et qu'il importe, vu l'accroissement continuel de la population, de prescrire l'exécution d'une pareille mesure, et de la renouveler de temps en temps;

Vu le procès-verbal d'une séance de la commission de statistique, en date du 18 avril 1828;

Vu les rapports de Notre Ministre de l'Intérieur; Le Conseil-d'État entendu;

Avons arrêté et arrêtons:

ARTICLE 1°r. Il sera fait dans le courant de l'année 1829, à une époque à fixer ultérieurement, un dénombrement nouveau et général dans toute l'étendue du royaume, et qui servira à constater l'état de la population ou le nombre exact des habitans du royaume au 1°r janvier 1830. Ce dénombrement aura lieu d'après des instructions approuvées par nous sur la proposition de Notre susdit Ministre.

ART. 2. Ce dénombrement sera renouvelé tous les dix ans.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Journal Officiel.

Donné au Loo, le 29 septembre 1828, de Notre règne le quinzième.

(Signé) GUILLAUME.

Par le Roi:

(Signé) J.-G. de Mey de Streefkerk.

Arrêté du 3 septembre 1829, contenant des dispositions relatives au recensement général dans le courant de 1829, prescrit par l'arrêté du 29 septembre 1828 (Journal Officiel, n° 57).

Nous GUILLAUME, etc.,

Voulant prescrire les dispositions nécessaires à l'exécution du recensement général, prescrit par Notre arrêté du 29 septembre 1828 (Journal Officiel), et qui devra avoir lieu dans le courant de 1829;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur, en date du 25 juin 1829, n° 52;

Le Conseil-d'Etat entendu;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er Le dénombrement ou recensement ci-dessus mentionné, commencera dans toutes les villes et communes du royaume le 16 novembre 1829, et devra être terminé avant le 31 décembre suivant.

ART. 2. Les Administrations locales enverront dans les maisons

des habitans au moins huit jours auparavant, des bulletins imprimés conformes à un modèle donné, que les chefs de familles, ainsi que les particuliers demeurant dans ces familles, seront tenus de remplir exactement, en affirmant que leur déclaration est véritable.

ART. 3. Ceux des habitans qui ne sont pas en état de remplir eux-mêmes les bulletins mentionnés dans l'art. 2, ou qui n'ont pas eu la faculté de faire remplir cette formalité pour eux par une personne capable, pourront se borner à donner verbalement, le jour de l'inscription, les renseignemens demandés par les bulletins aux personnes chargées de ce travail, qui procèderont à l'inscription en leur présence.

Lorsque les bulletins auront été recueillis chez les habitans, il sera accordé à ceux qui auraient témoigné en cette circonstance quelque négligence ou mauvaise volonté, un délai de huit autres jours, pour remettre à l'administration locale de leur domicile, les bulletins convenablement remplis, ou pour faire à cette administration des déclarations verbales.

En cas de retard continu ou de refus, ils seront punis conformément à l'art. 1° de la loi du 6 mars 1818 (Journal Officiel n° 12), à moins qu'ils ne puissent prouver qu'ils ont été dans l'impossibilité d'obtempérer, dans le temps prescrit, aux injonctions qui leur ont été faites, soit pour cause d'absence, soit pour tout autre motif légitime.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Journal Officiel.

Donné à Lacken, le 3 septembre de l'an 1829, de Notre règne le seizième.

(Signé) GUILLAUME.

Par le Roi:

(Signé) J.-G. DE MEY DE STREEFKERK.

Publié le 7 septembre 1829.

Le Secrétaire d'État,

J.-G. DE MEY DE STREEFKERK.

Instruction relative au recensement général de la population du royaume des Pays-Bas, en exécution de l'arrété du 29 septembre 1828 (Journal Officiel, nº 57).

ART. 1er Le recensement de l'enregistrement des habitans domiciliés dans le royaume, a pour objet principal d'établir dans chaque localité des registres de population contenant les renseignemens et les détails sur la population qu'il est nécessaire et utile de posséder dans l'intérêt de l'État.

Ces registres seront tenus dans tout le royaume, d'après le modèle approuvé et annexé à cette instruction.

ART. 2. L'inscription de chaque ménage dans ces registres, commencera par le chef, immédiatement après suivront la femme, les enfans du sexe masculin et ceux du sexe féminin d'après l'ordre de leur âge, à l'exception cependant de ceux qui sont placés aux académies, aux écoles ou aux pensionnats et qui, d'après l'art. 5, doivent être inscrits dans le lieu où ils séjournent; ensuite viendront les domestiques mâles et les servantes ou ouvrières pour autant qu'ils demeurent chez leurs maîtres, et enfin tous ceux qui appartiennent au ménage ou qui habitent la même maison, à moins que ceux-ci ne soient étrangers et qu'ils n'aient pas une année de domicile dans la commune. Les étrangers, dans le cas d'être inscrits, seront indiqués spécialement dans la colonne d'observations.

ART. 3. Toutes les mutations qui surviendront dans la population d'une localité, depuis l'époque de l'inscription jusqu'au 1er janvier 1830, par naissances, décès, mariages ou déménagemens, soit que l'on vienne d'un autre endroit, soit qu'on y aille, seront tirées avec soin des registres de l'état-civil ou d'autres documens, et ajoutées ou retranchées ensuite au registre de la population; en conséquence, il sera laissé entre chaque ligne, l'intervalle nécessaire pour indiquer facilement ces changemens, et pour dresser après, le véritable état de la population au 1er janvier 1830. ART. 4. Tous les habitans seront inscrits dans le lieu où ils ont leur demeure.

ART. 5. Les étudians et les élèves des académies, séminaires, écoles d'enseignement, etc., les cadets de l'académie royale militaire, ceux de l'institut de la marine, les jeunes gens que l'on élève dans des pensionnats, les individus placés aux colonies de bienfaisance, dépôts de mendicité, établissemens de pauvres, et en général tous ceux qui se trouvent dans des établissemens de bienfaisance ou autres quelconque où ils sont recueillis ou entretenus, de même que les détenus dans les maisons de correction et les prisons, ainsi que les orphelins mineurs qui n'habitent pas la maison de leurs tuteurs, seront inscrits dans le lieu où ils séjournent. Quant aux jeunes gens désignés ci-dessus, qui sont placés aux académies, écoles ou pensionnats, et les orphelins, on indiquera dans la colonne d'observations le domicile de leurs parens ou tuteurs.

On indiquera de même dans la colonne d'observations, les communes auxquelles appartiennent et où devront éventuellement retourner les détenus aux maisons de correction et prisons.

Les chefs des administrations des établissemens, institutions, etc., mentionnés ci-dessus, devront faire parvenir, dans le courant du mois de janvier 1830 aux administrations locales, un relevé dressé d'après les indications du registre modèle, de toutes les personnes présentes dans ces établissemens ou institutions, pour autant toutefois qu'elles ne soient pas entièrement indépendantes, mais peuvent être considérées comme des pensionnaires vivant et habitant en communauté sous une administration.

ART. 6. Les militaires de tout grade seront inscrits dans l'endroit où ils sont en garnison, et ceux qui sont annuellement en congé, au lieu de leur résidence ordinaire.

Les chefs de corps devront faire parvenir également au commencement de janvier 1830, au commandant de la place où ils sont en garnison, un relevé détaillé d'après le modèle du registre, des hommes sous leurs ordres, à l'exception des officiers qui ont une habitation particulière. Dans les endroits où il n'y a pas de commandant de place, ce relevé sera adressé à l'administration locale.

Ce commandant formera, avant la fin de janvier, avec les relevés particuliers, un état général conforme au modèle du registre susdit, et le fera parvenir à l'administration locale avant la fin du mois de janvier.

- ART. 7. Les relevés mentionnés dans les deux articles qui précèdent, seront inscrits dans les registres des habitans de la ville ou commune qu'ils concernent, à la suite de la partie de ce registre qui se rapporte à la section de la ville ou commune où ces établissemens ou institutions et la garnison sont placés.
- ART. 8. Les personnes temporairement absentes, parmi lesquelles on doit comprendre celles qui, lors du recensement, seront éloignées de leur domicile, mais qui conservent l'intention d'y revenir, seront, à l'exception des individus désignés à l'art. 5, et de ceux qui servent dans l'armée de terre ou de mer du royaume, inscrites dans l'endroit où elles ont établi leur domicile habituel.
- ART. 9. Ceux qui voyagent ou naviguent une grande partie de l'année, tels que marchands, colporteurs, musiciens, artistes, bateliers, et autres semblables, seront inscrits dans l'endroit où ils paient ou devraient payer les contributions de l'État, et principalement le personnel.

Les personnes qui ont une habitation d'été et d'hiver séparée, ou qui sont imposées à la contribution personnelle dans plus d'un endroit, ne seront inscrites qu'au siége de l'établissement de leur fortune.

ART. 10. Les administrations des villes nommeront dans chaque section des commissaires pour faire l'enregistrement; l'aptitude de ces commissaires pour ce travail, devra être suffisamment constatée, pour être certain qu'ils s'en acquitteront avec exactitude.

Dans les communes rurales, ce travail devra être fait par le bourgmestre ou par le premier assesseur en personne, ou bien par un membre de l'administration locale, assisté du secrétaire; en cas d'empêchement de celui-ci, un autre membre de l'administration le remplacera.

ART. 11. Les chefs des administrations communales veilleront spécialement à ce que les habitans donnent les renseignemens exigés et remplissent les bulletins d'une manière exacte; s'ils découvrent qu'ils agissent de mauvaise foi, ils en feront rapport à la Députation des États, afin de les poursuivre s'il y a lieu, d'après les circonstances.

Si, contre toute attente, les administrations locales ne satisfaisaient pas d'une manière conforme à leurs devoirs à ce qui est prescrit, et ne remplissaient pas, soit par mauvaise foi, ou autrement, les vues utiles de la mesure dont il s'agit, les États-Députés y pourvoiront d'après les circonstances, ou feront au Gouvernement les propositions qu'ils croiront nécessaires.

ART. 12. Le Département de la Marine et des Colonies fera parvenir après le 1^{cr} janvier 1830 au Département de l'Intérieur, un état exact des marins qui seront au service de l'État à cette époque.

ART. 13. Nous déterminerons ultérieurement de quelle manière les résultats du recensement général de la population devront être communiqués dans le commencement de l'année 1830, au Département de l'Intérieur, par l'intermédiaire des gouverneurs provinciaux.

Approuvé par arrêté royal du 3 septembre 1829, nº 90.

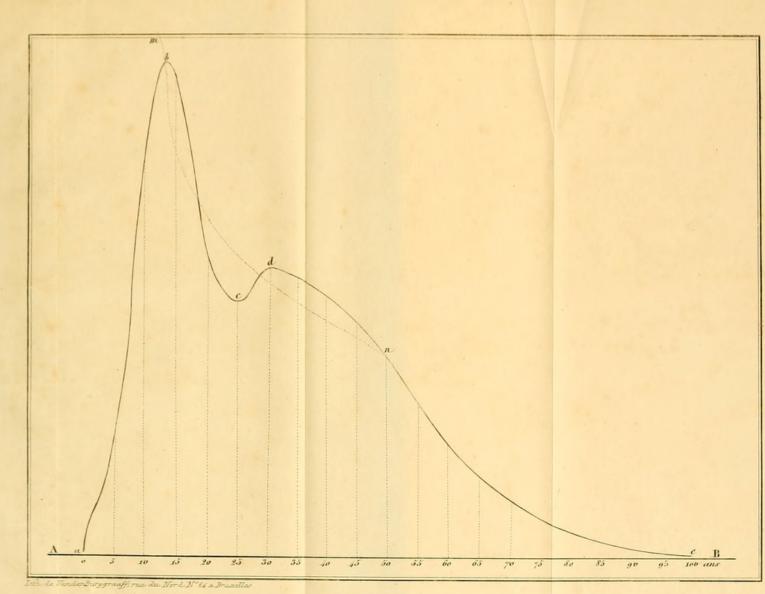
Le Secrétaire d'État,

(Signé) J.-G. DE MEY DE STREEFKERK.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
I. Objet des recherches exposées dans cet ouvrage	. 1
II. État général de la population de la Belgique	
III. De la manière dont la population est divisée quant aux sexe	
et aux différens états	
IV. De la manière dont la population est divisée quant aux âge	
des individus	. 13
V. Des mariages	. 21
VI. Des naissances et de la fécondité	. 24
VII. Des décès et de la mortalité	. 28
IX. Des âges critiques et de la viabilité de l'homme aux différer	
âges	
X. De l'âge de la reproduction de l'homme	
XI. Influence des lieux et des années d'abondance ou de disett	
sur la mortalité et les naissances	
XII. Influence des sexes et des professions sur la mortalité	
XIII. Influence des saisons et des heures sur les naissances et le	
décès	
XIV. Conclusions	. 79
OPULATION DES VILLES ET COMMUNES.	
Province de la Flandre orientale	. 82
— de la Flandre occidentale	
- d'Anvers	
- du Brabant.	
— de Hainaut	. 90
- de Namur	
— de Liége	. 94
- du Limbourg	
- du Luxembourg	
Stendue des provinces	
Opulation par cultes	. 99
Naissances, mariages, décès de 1803 à 1829.	
'ableau des centenaires	

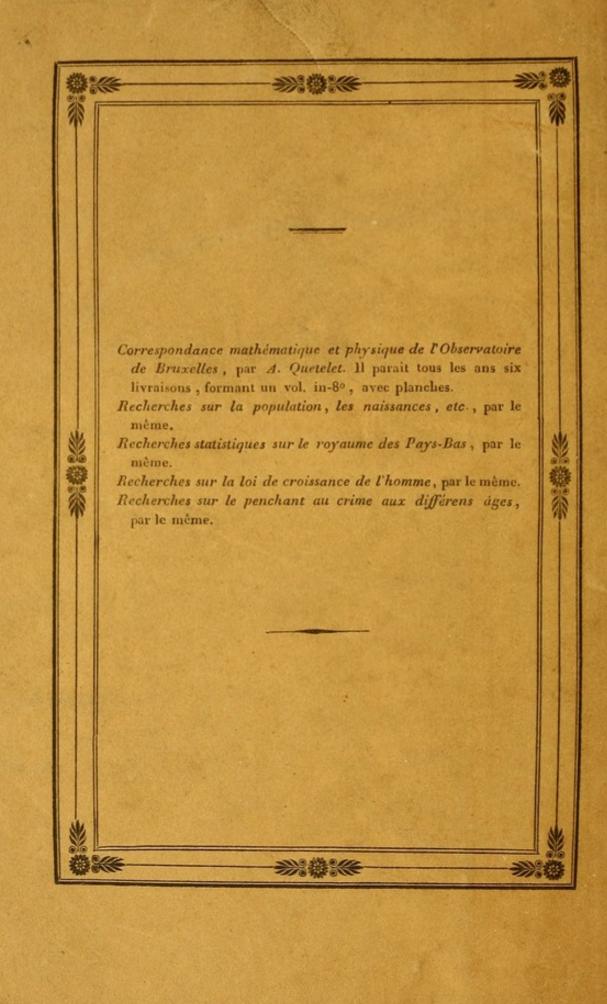
Port	LAT	TON	PA	RC	OM	MUI	NES													P	PAGES.
Pr	ovi	nce	de	la	Fla	ndı	re o	rie	nta	ile.											117
	_																				120
	_																				124
	_																				126
	_																				129
	_		de	Na	mu	ır.														do.	134
	_		de	Li	ége					1.0	4.0									17.	138
	_		du	Li	mb	oui	g													1.	142
Prèc	ES J	UST	IFI	CAT	IVE	s.															
Arrê	16 4		90	sen	ten	hr	0 1	82	8	rela	tif	an	rec	ens	em	ent	de	la	noi	n11-	
	ion																				141
Arrê																					V
	nser												_								142
Instr																				000	144
		- 500																			
										-	- 10							٠,			



Courbe indiquant les dégrès de Viabilité de Chomme aux differens ages











Rare Books
21.B.72.
Recherches sur la reproduction 1832
Countway Library
BET4646

3 2044 046 004 677

